

COMMUNAUTE DE COMMUNES MACONNAIS-TOURNEGOIS
71700 TOURNUS (Saône et Loire)



SEANCE DU JEUDI 7 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le Jeudi 7 Novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communes Mâconnais-Tournaigeois, dûment convoqués par le Président de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournaigeois se sont réunis à la salle communale de Saint Albain.

Date de convocation : 30 Octobre 2024

Présents : M. CHERVIER Jean-Pierre (Clessé), Mme CLEMENT Patricia (Fleurville), M. COLIN Gérard (Tournus), M. CURTIL Sébastien (Uchizy), Mme DREVET Marie-Thérèse (Montbellet), M. DUMONT Marc (Saint Albain), M. FARAMA Julien (Tournus), Mme GABRELLE Catherine (Royer), Mme GARDIN Prisca (Tournus), Mme HUSSON Marie-Claire (Montbellet), M. IOOS Xavier (Préty), M. JAILLET Stéphane (Saint Gengoux de Scissé), Mme LEFRONT Anne (Tournus), Mme MARTENS Anja (Tournus), M. PERRE Paul (Chardonnay), M. PERRET Guy (Plottes), M. PERRUSSET Henri (Farges les Mâcon), M. PETIT Gilles (Ozenay), M. PIN Jean-Paul (Tournus), Mme POTHIER Josette (La Truchère), M. PRECHEUR Bernard (Tournus), Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. RAGUET Patrice (Grevilly), M. RAVOT Christophe (Tournus), Mme SAINT HILARY Gaëlle (Tournus), Mme SIMOULIN Christine (Tournus), M. THIELLAND Gérard (Lacrost), M. VARIN René (Tournus), M. VEAU Bertrand (Tournus), M. VIROT Martin (La Chapelle sous Brancion) délégués titulaires.

Excusé représenté : M. CHARPY PUGET Gilles (Cruzille) représenté par M.me RATTEZ Karine (Cruzille)

Excusés ayant donné pouvoir : M. DESROCHES Patrick (Viré) pouvoir à Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. MAIRE DU POSET Amand (Uchizy) pouvoir à M. CURTIL Sébastien (Uchizy), M. TALMEY Patrick (Martailly les Brancion) pouvoir à Mme CLEMENT Patricia (Fleurville)

Excusés : M. BACHELET Robert (Le Villars), M. DUMONT Christian (Clessé), M. GALEA Guy (Lugny), M. GOURLAND Philippe (Lugny), Mme PAGEAUD Line (Tournus)

Absent : M. CHARNAY Dominique (Burgy), M. SANGOY Marc (Bissy la Mâconnaise)

Secrétaire de séance : M. PERRET Guy (Plottes)

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Effectif légal du Conseil Communautaire : 41

Membres en exercice : 41

Conseillers présents ou représentés : 34

Votants : 34

OBJET : ENFANCE JEUNESSE FAMILLE - APPROBATION DU PROJET SOCIAL 2025-2028

La Communauté de Communes Mâconnais-Tournaigeois a repris, au 1er janvier 2024, la gestion du centre social basé à Tournus, qui était précédemment géré par la Ville de Tournus. À ce titre, deux conventions d'objectifs lient la communauté de communes et la Caisse d'Allocations Familiales : une pour le centre social et une autre plus spécifiquement pour l'animation collective à destination des familles au sein du centre social. Ces conventions sont signées pour une durée allant de 1 à 4 ans et sont conditionnées au dépôt d'un projet social et d'un projet famille.

Le précédent projet social, mis en place par la Ville de Tournus, prend fin au 31 décembre 2024. L'année 2024 a donc été consacrée à la rédaction d'un nouveau projet social et d'un projet famille, nécessitant l'évaluation du précédent projet ainsi que l'établissement d'un diagnostic partagé. Sur la base de ces éléments, une concertation avec les partenaires et les habitants a été lancée afin de définir les axes et, par la suite, les objectifs du nouveau projet social. Ce travail a été réalisé de janvier à juin par la nouvelle directrice.

Avant tout, un centre social doit développer son action autour de trois valeurs fondamentales :

- **La dignité humaine**, par la reconnaissance de la liberté de chaque individu,
- **La solidarité**, en luttant contre toutes les formes d'exclusion,
- **La démocratie**, par la construction d'une société ouverte aux débats et au partage du pouvoir.

Pour rappel, le centre social est un service d'animation à vocation pluri-générationnelle qui fonctionne sous forme de pôles :

- Un pôle Accueil/Gestion qui gère les différentes inscriptions, la facturation et les règlements, oriente le public et coordonne les permanences des partenaires sociaux pour favoriser l'accès aux droits (CPAM, prévention judiciaire, écrivain public, etc.) ;
- Un accueil de loisirs 3-11 ans qui accueille tous les enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires ;
- Un espace jeune 11-17 ans qui fonctionne les mercredis ainsi que durant les vacances ;
- Un service adulte / famille qui propose des ateliers, sorties et activités pour les familles, les adultes et les séniors.

L'évaluation du précédent projet ainsi que le diagnostic de territoire ont permis de dégager trois grands axes de travail pour le nouveau projet :

- **Axe 1 : Développement de l'Animation de la Vie Sociale à l'échelle Intercommunale**
- **Axe 2 : Soutien aux Familles et Socialisation des Enfants**
- **Axe 3 : Accompagnement des Jeunes dans leur épanouissement Personnel et Citoyen**

Dans un contexte où la cohésion sociale et l'animation du territoire revêtent une importance grandissante, il est nécessaire de renforcer et de pérenniser les actions existantes de proximité tout en étendant leur portée à la nouvelle échelle du Centre Social, à savoir le Mâconnais-Tournugeois. Le Centre Social de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois (CCMT) a pour mission de répondre aux besoins des habitants en développant des services adaptés à chaque tranche d'âge, tout en favorisant les liens sociaux et les partenariats locaux. L'objectif de ce premier axe est de consolider les initiatives existantes tout en intégrant de nouvelles dynamiques territoriales, avec une attention particulière à la cohésion intercommunale.

Voici quelques actions prévues :

- **Pérenniser** les collaborations avec des acteurs de la vie sociale et des associations pour des projets communs.
- **Maintenir et redéployer** des événements conviviaux tels que la Fête de la Soupe et le Carnaval sur le territoire.
- **Renforcer la proposition d'actions hors les murs** pour aller à la rencontre des habitants.
- **Étudier l'ouverture d'une antenne** du Centre Social sur le secteur Sud du territoire.
- **Expérimenter des actions délocalisées** en partenariat avec les communes, comme des animations familiales et des kermesses.
- **Positionner le Centre Social comme animateur** d'un réseau d'animation de la vie sociale sur la CCMT.

L'éducation et la socialisation des enfants sont cruciales pour leur développement et leur intégration au sein de la société. Le deuxième axe vise ainsi à renforcer le rôle du Centre Social en tant que ressource pour les familles, en proposant des actions de socialisation pour les enfants et en soutenant les parents dans leurs défis éducatifs. Grâce à une série d'événements, d'ateliers et d'initiatives, l'objectif est de créer un cadre propice aux échanges et à la convivialité, tout en adaptant les offres aux besoins spécifiques du territoire.

Voici quelques actions inscrites au projet :

- **Organisation de sorties familiales** et d'animations tout au long de l'année.
- **Mise en place d'ateliers parents-enfants** pour renforcer les liens familiaux.
- **Mise en place d'un réseau Parent 71** sur la communauté de communes.
- **Développement de partenariats** avec des établissements d'accueil pour enfants pour organiser des activités.

Le troisième axe a pour but de soutenir les jeunes dans leur parcours vers l'émancipation et l'engagement citoyen. En favorisant les interactions entre les jeunes et les institutions éducatives, nous souhaitons renforcer la cohésion sociale et encourager le développement de valeurs citoyennes. Le Centre Social mettra en œuvre diverses actions éducatives, culturelles et de sensibilisation pour accompagner les jeunes dans leur insertion sociale, tout en cultivant un esprit d'ouverture, de respect et de responsabilité.

Voici quelques actions prévues au projet :

- **Renforcer les partenariats** avec les établissements éducatifs locaux.
- **Favoriser la création d'une antenne de la Maison des Ados** pour l'écoute et le soutien des adolescents.
- **Réfléchir à l'opportunité de la mise en place** d'un « Relais Information Jeunes » et/ou d'un conseil intercommunal des jeunes.
- **Mettre en place des ateliers de découverte des métiers** en collaboration avec des professionnels.
- **Réfléchir à la mise en place d'un Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle** en partenariat avec la DRAC et les structures locales.
- **Sensibiliser à l'éco-citoyenneté** à travers des actions concrètes sur le terrain.

Ces actions ne sont pas exhaustives et le projet peut être amené à évoluer sur les 4 années. Pour cela, un comité de pilotage aura pour mission de suivre et valider l'évolution du projet.

Ce projet a été approuvé en comité de pilotage le 13 septembre 2024. Il sera ensuite soumis à la commission d'action sociale de la CAF.

→ **Le Conseil Communautaire, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés d'approuver le projet social pour la période 2025 – 2028 ci-joint et de donner délégation à Monsieur le Président ou son représentant pour signer les conventions d'objectifs avec la Caisse d'Allocations Familiales.**

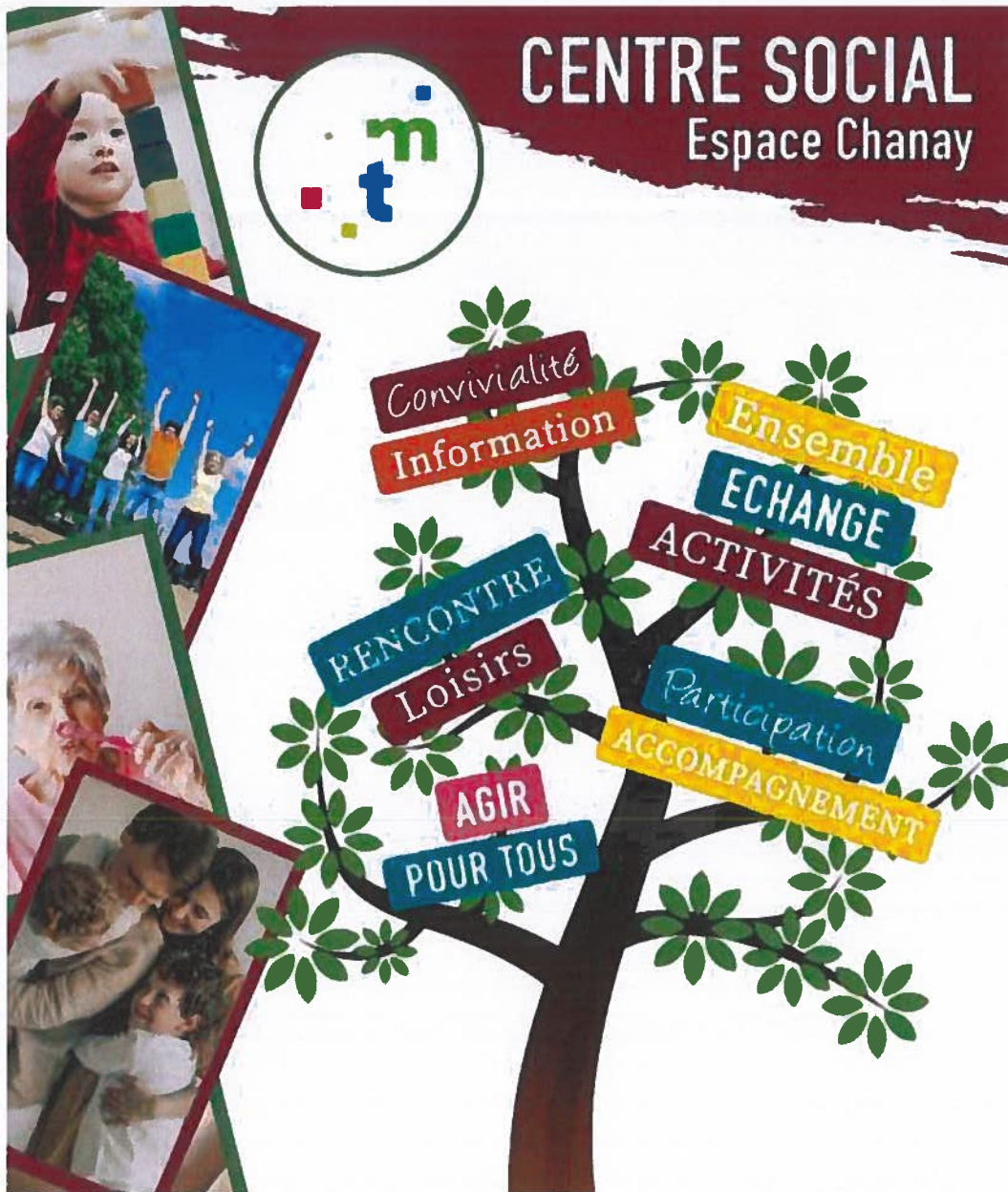
Fait et délibéré les an, mois et jour que ci-dessus.
Au Registre sont les signatures.
Pour extrait conforme

Le Président,
Christophe RAYOT

Le secrétaire de séance
Guy PERRET



Projet Social et Famille 2025-2028



Retrouvez tous nos programmes au Centre Social et sur
<https://maconnais-tournugeois.fr>

Centre Social Intercommunal : 1, rue Chanay - 71700 TOURNUS
03 85 27 04 40 - accueil.chanay@tourmus.fr

Directrice : Anne-Marie FAVIER
03 85 27 03 34 - centre.social@ccmt71.fr



Octobre 2024

Sommaire :

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

Berger
Levrault

ID : 071-200069698-20241107-ERD862024-DE

1.CONTEXTE INTERCOMMUNAL	3
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MACONNAIS-TOURNUGEOIS.....	3
LA VILLE PRINCIPALE DE TOURNUS, CENTRE D'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE	5
LE CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL	6
LES ETAPES DU RENOUVELLEMENT	8
2.ÉVALUATION DU PRECEDENT PROJET SOCIAL	10
RAPPEL DES AXES DU PRECEDENT PROJET SOCIAL MUNICIPAL 2021-2024	10
REDONNER AU CENTRE SOCIAL SA PLACE EN TANT QU'ACTEUR DU DEVELOPPEMENT LOCAL	11
FAIRE VIVRE LE LIEN SOCIAL ET INTERGENERATIONNEL	12
ACCOMPAGNER LA JEUNESSE AU DEFI DE L'EPANOUISSEMENT	13
3. DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE MACONNAIS-TOURNUGEOIS	15
CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT SOCIO-CULTUREL.....	15
CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE	18
ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE	19
ZOOM SUR L'ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIQUE	23
4. ORIENTATIONS DU PROJET SOCIAL.....	24
LES VALEURS ET MISSIONS DU CENTRE SOCIAL.....	24
LES ENJEUX DU TERRITOIRE.....	25
LES AXES DE TRAVAIL DU CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL PERIODE 2025-2028.....	26
LES RENCONTRES THEMATIQUES ET COLLABORATIVES	27
LES MOYENS DU CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL.....	28
LE PLAN D'ACTION 2025-2028	30
LES MODALITES D'EVALUATION.....	39
ANNEXES	43
1.ORGANIGRAMME POLE ENFANCE JEUNESSE FAMILLES	43
2. DONNEES INSEE 2020 ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE	44
3. DONNEES INSEE 2020 ENVIRONNEMENT DEMOGRAPHIQUE	45
4. SYNTHESE DES REUNIONS DE CONCERTATION AVEC LES PARTENAIRES.....	46
5. FICHES ACTIONS.....	52

1.CONTEXTE INTERCOMMUNAL

La Communauté de Communes du Maconnais-Tournugeois

Grand-Est



Région Bourgogne Franche-Comté



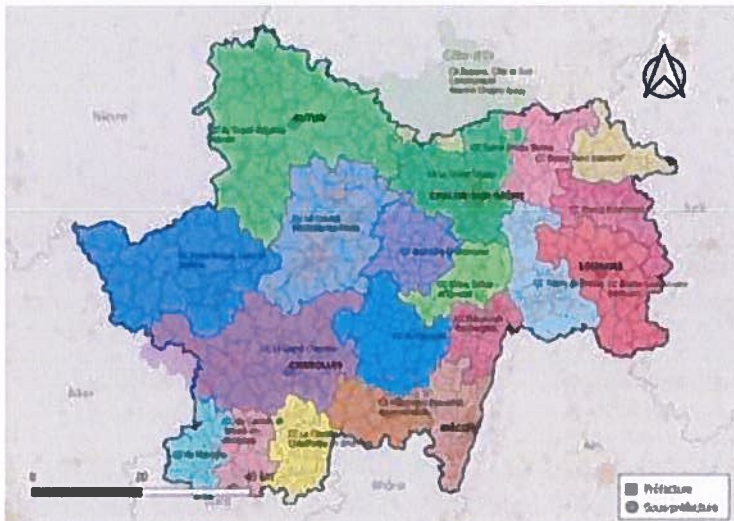
Département de Saône et Loire



Les cinq arrondissements de Saône-et-Loire

La Saône et Loire regroupe 20 EPCI Etablissements Publics à Coopération Intercommunale dont

- 3 Communautés d'Agglomération :
 - MBA Maconnais-Beaujolais Agglomération
 - Le Grand Chalon
 - Beaune Côte-Sud
- 1 Communauté Urbaine : Le Creusot Montceau les Mines
- 16 Communautés de Communes.



La Communauté de Communes du Maconnais-Tournugeois est composée de 24 communes.

Celles-ci sont réparties entre la rive droite de la Saône et les monts du Mâconnais, entre le Haut-Maconnais et le Tournugeois

Elle est située en région Sud Bourgogne-Franche Comté dans le sud du département de Saône-et-Loire, plus précisément dans l'arrondissement de Macon.

Cette région rurale bénéficie d'une position stratégique favorable, à l'interface de la Bourgogne-Franche-Comté et de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle est frontalière avec le département voisin de l'Ain.

Elle se situe à proximité de villes majeures hors département telles Lyon, Dijon, Bourg-en-Bresse et de villes moyennes en Saône et Loire telles que **Chalon-sur-Saône** et **Macon**.

Le paysage naturel et bocager est très riche avec notamment la pratique de la viticulture très développée autour de Chardonnay.

Le patrimoine architectural et culturel est aussi très dense avec l'Abbaye de Tournus, les vestiges de Brancion et de nombreux sites touristiques remarquables.

Historique

La communauté de communes a été créée le 1^{er} janvier 2017, avec la mise en place du nouveau schéma départemental de coopération intercommunale.

Elle résulte de la fusion de deux intercommunalités :

- La Communauté de Communes du Tournugeois regroupant par le passé 12 communes du Tournugeois (siège à Tournus)
- La Communauté de communes du Mâconnais-Val-de-Saône regroupant par le passé 12 communes du Haut-Mâconnais (siège à Lugny).

Territoire :

Elle se situe à proximité de 4 autres intercommunalités de la Saône et Loire :

- « Terres de Bresse »
- « Entre Saône et Grosne »
- « le Clunysois »
- « Maconnais Beaujolais Agglomération ».

Siège :

Le siège de la communauté de communes est situé dans la Zone d'activité du Pas Fleury à Tournus

Zoom :

La communauté de Communes du Maconnais-Tournugeois est forte de :

- 17 000 habitants
- 6 000 emplois
- 200 000 visiteurs par an



Projets et réalisations de l'EPCI

- 2019 : installation de l'office de tourisme intercommunal dans de nouveaux locaux, place de l'Abbaye.
- 2021 : mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI),
- 2023 : reprise des services petite enfance de Tournus en gestion directe (Crèche, Relais Petite Enfance, Accueil de Loisir Maternel 3-6 ans)
- 2024 : reprise du Centre Social et de ses services internes en gestion directe (Accueil Social, Accueil de Loisir 6-11 ans, Espace Jeunes, Pôle Adultes Familles, ...)

La Communauté de Communes est regroupée au sein d'un même Etablissement Public à Compétence Intercommunale EPCI : **le PETR, Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Mâconnais Sud Bourgogne** avec 3 autres intercommunalités que sont :

- « Le Clunysois »,
- « Maconnais Beaujolais Agglomération » et
- « Entre Charollais et Maconnais ».

Celui-ci a pour vocation de construire un avenir plus attractif, plus solidaire et plus durable en mutualisant les énergies et les idées et en orientant une partie des subventions publiques sur des projets répondant véritablement aux enjeux collectifs.



Ses missions sont de :

- Mobiliser les acteurs locaux
- Favoriser la participation citoyenne et le débat
- Créer des partenariats et de la solidarité
- Penser le territoire à l'échelle d'un bassin de vie

Ce pôle est une structure ressource pour le Centre Social Intercommunal.

La ville principale de Tournus, centre d'attractivité du territoire

La ville compte 5552 habitants

Elle bénéficie d'une forte attractivité à travers son dynamisme :

- Services à la population, commerces
- Activités économiques

Elle rayonne bien au-delà du territoire par le biais de :

- Son patrimoine roman
- Son attrait touristique
- Sa gastronomie
- Sa vie culturelle

Elle est à égale distance de :

- Paris et Marseille
- Dijon et Lyon
- Chalon et Mâcon



Elle est bien desservie par la voie ferrée Paris-Lyon-Marseille, l'autoroute A6 et la Saône

Étant donné ses nombreuses richesses, Tournus est devenue, au fil du temps, une halte incontournable : la commune est un bon centre de services entre Mâcon et Chalon-sur-Saône en partie orienté vers la desserte de la Bresse voisine. Comme toute ville bourguignonne qui se respecte, Tournus propose un vignoble de qualité ainsi qu'une gastronomie dont la réputation n'est plus à démontrer.

La ville offre également aux nombreux touristes un patrimoine culturel hors du commun : l'Abbaye St Philibert et ses bâtiments conventuels : sa crypte, son cloître, sa salle capitulaire, son logis abbatial, ainsi que son réfectoire et son cellier des moines, les églises St Valérien, Ste Madeleine, la Chapelle St Laurent, les hôtels particuliers, l'Hôtel de Ville, le Palais de Justice, la Maison du Trésorier mais surtout l'Hôtel Dieu / Musée Musée Greuze.

Dans un rayon de 30 à 40 km autour de Tournus, le Tournugeois (les environs de Tournus) et le sud de la Bourgogne regorgent de lieux surprenants : paysages, art roman, châteaux Renaissance...

La ville se définit autour de plusieurs secteurs assez contrastés :

- Centre historique
- Quartier résidentiel
- Quartier ouvrier
- Cité populaire



Chaque secteur semble avoir trouvé sa place, son identité et sa vitalité au sein de la ville.

La RD 906 crée une séparation entre la vieille ville, son quartier abbatial et la Cité des « Sept Fontaines ». L'OPAC y gère actuellement un parc social d'un peu plus de 300 logements HLM, construit entre les années 50 et les années 70. C'est dans cette partie de la ville que le Centre social est implanté.

Dans ce contexte environnemental disparate, le Centre social a pour vocation de créer du lien entre la cité populaire dans lequel il est implanté et les autres quartiers plus attractifs de la ville de Tournus mais aussi avec toutes les communes rurales environnantes du territoire.

Il vise à promouvoir la mixité sociale, l'ouverture socio-culturelle et le vivre ensemble et tend à devenir un acteur essentiel de la cohésion sociale sur l'ensemble du territoire.

Le Centre Social Intercommunal

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID : 071-200069698-20241107-ERD862024-DE



Le Centre Social, depuis sa création en 1986 était historiquement géré par la Ville de Tournus avec des compétences variables au fil des organisations municipales successives. Le dernier Projet Social élaboré en 2021 a souhaité redonner de la visibilité au service et recentrer ses compétences sur ses vocations initiales avec un nouvel intitulé « Vie Sociale et Citoyenneté ».

Au cours de l'année 2021, un important travail de diagnostic du territoire intercommunal a permis d'élaborer la Convention Territoriale Globale (CTG) contractualisée entre la Communauté de Communes du Maconnais-Tournugeois (CCMT) et les services de la CAF 71, pour une durée de 5 ans (2021-2026)

Les réflexions menées en partenariat avec les différents acteurs locaux ont permis de redéfinir les besoins de la population, les forces et les faiblesses du territoire et surtout de dégager des perspectives d'actions concertées et concrètes pour les années à venir.

Plusieurs axes de développement et d'évolution ont émergé de la CTG dont le principal s'articule autour de la large thématique de **l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles** et vise :

- Une meilleure harmonisation des compétences au sein de la CCMT
- Une communication sur les services plus visible pour l'ensemble de la population
- Une adaptation des services aux besoins des habitants
- Une simplification des démarches pour l'ensemble des familles du territoire.

La première étape de cette harmonisation des compétences a été la reprise des services Petite Enfance de Tournus, gérés par l'Association Familiale du Tournugeois, en gestion directe par la CCMT au 01.07.23.

Puis, au 01.01.24, la Communauté de Communes a également repris la gestion des 3 services gérés par le Centre Social qui est devenu Intercommunal à savoir :

- L'Accueil de Loisir 6-11 ans
- L'Espace Jeunes qui fonctionne les mercredis et vacances et
- Le Pôle adultes Familles ouvert toute l'année.

Ainsi, la reprise en gestion intercommunale de ces 6 services, dont 3 étaient en gestion privée et 3 en gestion municipale, a permis d'élargir le champ d'action de la Communauté de Communes qui gérait déjà 3 services petite enfance en direct. De fait, ce gestionnaire unique peut plus aisément répondre aux attentes de lisibilité et de simplification des démarches exprimées par les familles.

L'objectif visé par cette redéfinition des compétences est également d'apporter un meilleur maillage géographique des services proposés aux 24 communes du territoire.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes a mis en place un nouveau « Pôle Enfance Jeunesse Familles » Celui-ci regroupe l'ensemble des services rattachés en gestion directe, avec :

- Au siège
 - le directeur de pôle
 - la directrice adjointe à celui-ci
- A l'Espace Chanay
 - la directrice du Centre Social
 - la responsable du Pôle Adultes Familles
 - l'agent d'accueil/secrétariat transversal
 - Plusieurs responsables de services ou structures.

C'est donc dans ce nouveau cadre de gestion communautaire que se situe le Centre Social Intercommunal depuis le 01.01.24.





Le Pôle Enfance Jeunesse familles

Petite Enfance	Centre Social Intercommunal
Relais Petite enfance / Guichet Unique	Accueil - Permanences - Animation Sociale - Partenariat - Montage de Projets
Petite Crèche de Tournus	Accueil de Loisirs 3- 11 ans
Crèche de Viré	Espace Jeunes 12-17 ans
Micro-Crèche de Cruzille	Pole Adultes Familles Séniors

Le Centre Social Intercommunal

ESPACE CHANAY - 1 Rue Chanay - 71700 TOURNUS 03 85 27 04 40 centre.social@ccmt71.fr	
Zone d'influence	24 communes du territoire
Gestionnaire :	Communauté de Communes du Maconnais- Tournugeois, Représentée par Monsieur Christophe RAVOT, président Siège : Zone D'activité du Pas Fleury - 71700 TOURNUS
Mode de gestion	Intercommunal Représenté par Madame Patricia CLEMENT, vice-présidente en charge de l'Enfance, la Jeunesse et des Familles
Service de rattachement	Pôle Enfance Jeunesse Familles de la CCMT Représenté par Monsieur Mickaël BOUCASSO, directeur Siège ZA du Pas Fleury 71700 TOURNUS
Date de 1^{er} agrément	01.01.86 Mairie de Tournus
Date de transmission	01.01.24 Communauté de Communes du Maconnais-Tournugeois (Reprise de la compétence Animation de la Vie Sociale)
Nombre de salariés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 16 agents permanents au Centre social. ➤ Sur le volet administratif : 5 agents qui interviennent, partiellement sur le service (accueil, comptabilité et RH). ➤ Renfort pour les vacances scolaires : saisonniers en fonction des effectifs.
Nombre de bénévoles	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 6 bénévoles réguliers. ➤ 30 bénévoles actifs. ➤ 80 bénévoles occasionnels.
Nombre d'adhérents (familles) :	➤ 266 adhérents
Nombre d'usagers (en 2023)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pôle Adultes / Familles : 64. ➤ Pôle Enfance : 493. ➤ Pôle Jeunesse : 60.

Les étapes du renouvellement

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID : 071-200069698-20241107-ERD862024-DE

Berger
Lez'ault

Le projet social et familles 2025-2028 de la Communauté de Communes du Maconnais-Tournugeois est le résultat d'un long travail de concertation débuté en janvier 2024 et finalisé en octobre 2024.

Ce processus a permis l'implication du plus grand nombre :

- Professionnels
- Usagers
- Habitants
- Élus
- Associations
- Partenaires
- Agents
- Services de l'Etat



Il s'est réalisé dans un contexte de restructuration avec

- Une nouvelle collectivité gestionnaire
- Un nouveau territoire élargi à 24 communes
- Une nouvelle organisation : le Pôle Enfance jeunesse Familles
- Une nouvelle directrice de Centre Social Intercommunal
- Un nouveau responsable de l'Espace Jeunes
- Une nouvelle responsable de l'Accueil de Loisir 3-6 ans.

Le renouvellement du projet social a permis de redéfinir le champ d'action du Centre social et ses missions à l'échelle intercommunale tout en s'inscrivant dans le cadre des axes définis par la CTG Convention Territoriale Globale signée avec la CAF.

Une réflexion partagée nous a permis d'envisager l'action du Centre Social Intercommunal pour les quatre prochaines années en s'appuyant sur

- le cadre institutionnel
- les valeurs humaines fondamentales de l'action sociale
- les moyens humains, financiers et matériels de la structure
- les ressources et forces vives du territoire,
- la mise en place d'un processus de méthodologie de projet
- l'utilisation des outils de développement social local,...



La participation et l'implication des habitants est au cœur des préoccupations du Centre social tant au niveau du pilotage qu'au niveau de la mise en œuvre des actions. Ainsi, durant toute la démarche, et ce malgré un contexte nouveau, l'équipe du Centre Social a recherché cette participation.

Au fil des mois, les agents, les partenaires, les élus, les usagers du Centre social mais aussi les habitants ont été conviés à s'exprimer et prendre part à l'élaboration collective du projet.

Des instances de réflexion, coopération et décision ont été créées :

- **une Equipe Projet** composée de la directrice, des 5 responsables de service et de 2 agents d'accueil et se réunissant 2 fois par mois.
- **un Comité Technique** composé de 2 élus référents, du Directeur Enfance Jeunesse Familles DEJF, son adjointe et la directrice du CSI et se réunissant tous les 2 mois.
- **Un Comité de Pilotage** composé de 4 élus référents, du représentant de la CAF, la DGS, du DEJF, son adjointe et la directrice du CSI et se réunissant tous les trimestres.

Janvier
2024

- Prise de poste de la nouvelle directrice
- Rencontre des professionnels du Centre Social et travail en équipe
- Elaboration et redaction de la démarche et de l'échéancier 2024
- **23.01.24** - Présentation de la méthodologie à la Chargé de Conseil et Développement CAF
- Constitution du COmité de PIlotage

Février
2024

- Recueil de données Contexte, Organisation, fonctionnement
- Démarrage Diagnostic de Territoire - Recueil et analyse des données- Identification des Partenaires
- **09.02.24** Evaluation du projet 2021-2024 en Equipe Projet
- **16.02.24 Réunion avec les élus CCMT et Ville de Tournus : présentation de la démarche de renouvellement.**

Mars 2024

- Listage et Rencontre des Partenaires
- **08.03.24 1er Comité de Pilotage : Evaluation du Projet 2021-2024 - Validation de la démarche de renouvellement 2025-2028 - Définition des orientations politiques 2024-2028**
- **22.03.24** Diagnostic de Territoire en équipe projet

Avril 2024

- Listage et Rencontre des Partenaires
- Réalisation du diagnostic de territoire
- 10/04/24 Point CAF Etat d'avancement Projet
- Organisation des réunions de travail thématiques avec les partenaires, élus, habitants et professionnels pour délimiter les enjeux du territoire.

Mai 2024

- **Point d'étape en Comité de Suivi**
- Rédaction et élaboration d'un questionnaire aux habitants
- 14/05/24 Réunion de travail thématique avec les partenaires, élus, habitants et professionnels "Enfance-Familles "
- Point CAF Avancement Projet
- Travail sur le Projet Social 2025-2028 en Equipe Projet
- réflexion sur les axes de travail 2024-2028

Juin 2024

- 01/06/24 Mise en ligne d'un questionnaire aux habitants
- 01/06/24 Rencontre avec les habitants Marché de Tournus activités PAF..
- 12/06/24 Point CAF Avancement Projet
- 14/06/24 Réunion de travail thématique avec les partenaires, élus et professionnels "Jeunesse et Citoyenneté "
- **21/06/24 - 2ème Comité de Pilotage Présentation et validation du diagnostic -Définition des axes de travail du nouveau Projet Social Intercommunal**
- 28/06/24 Travail sur le Projet Social 2025-2028 en Equipe Projet

Juillet /
Aout 2024

- **Point d'étape en Comité de Suivi**
- 06 au 17/07/24 Rencontre avec les habitants "Cap sur les Jeux "
- Suite rédaction du Projet Social - Partie plan d'Action 2024-2028 et modalités d'évaluation
- 25/07/2024 Point CAF Avancement Projet

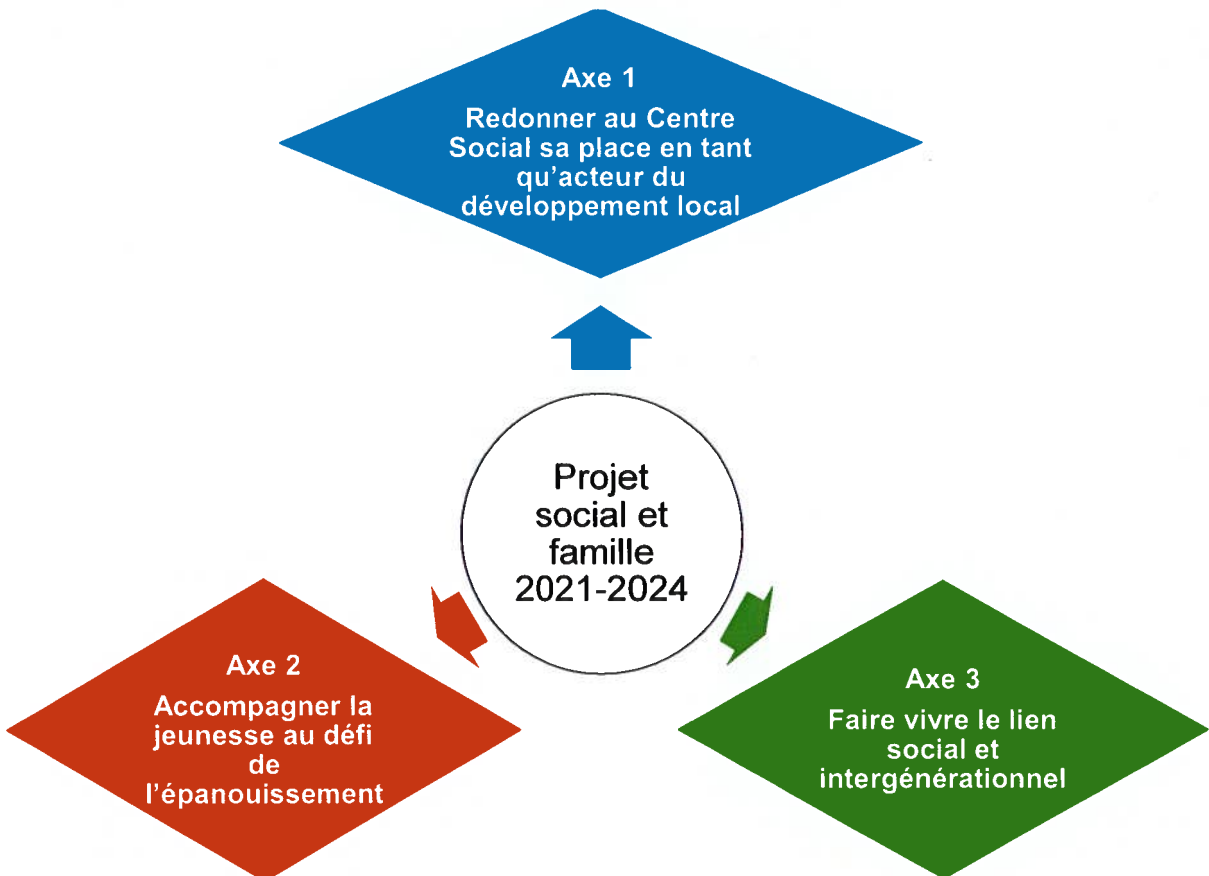
Septembre
2024

- Validation du Projet en Equipe Projet
- **13.09.24 3ème Comité de Pilotage : Validation du Projet Social 2025-2028.**
- Validation en Conseil Communautaire
- Validation par la CAF

2.Évaluation du précédent Projet Social

Rappel des axes du précédent Projet Social Municipal 2021-2024

En 2021, nous avons fait le choix de travailler autour de trois axes transversaux contrairement au précédent projet et ce afin de développer le travail transversal et partenarial. La démarche de renouvellement se voulait résolument participative et s'était finalisée fin 2021 par l'écriture du nouveau projet 2021/2024, agréé par la CAF 71 en septembre 2021.



Redonner au Centre Social sa place en tant qu'acteur du développement local

Nous constatons, dans le précédent projet, une baisse de la fréquentation des différents pôles depuis plusieurs années. Sur la période du présent projet, qui a débuté dans une période post-covid, la baisse s'est stoppée et, sur certaines activités, la fréquentation est repartie à la hausse. Cette belle progression se mesure par le nombre d'adhésions annuelles passé de 162 en 2021 à 266 en 2024 soit +64 % en 2 ans.

Ce regain d'activité est à attribuer à plusieurs éléments.

Tout d'abord la fin de la crise sanitaire a facilité le retour d'un certain nombre d'animations jusqu'alors misent de côté. Ensuite, nous avons retravaillé la communication en développant des supports pour le service, en apposant des signalétiques sur toutes les structures et en mettant en place une stratégie de communication afin de communiquer plus efficacement, avec des moyens plus modernes (site internet, Facebook, mailing...) et plus largement.

La signalétique et la communication ont été un élément facilitateur de l'accessibilité des services mais le développement de nombreux partenariats permettent aujourd'hui au centre social d'être identifié comme un acteur incontournable de la vie sociale locale. En effet, si en 2021, nous devions contacter les partenaires pour développer des événements, la tendance c'est inversé et ce sont les partenaires qui, de plus en plus, nous sollicitent.



Sur le volet implication et citoyenneté, le renouvellement du fonctionnement et de la composition du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes a été une action majeure. Désormais, 16 à 24 jeunes travaillent chaque année) développer des projets de qualité pour l'intérêt général tout en se formant à devenir des citoyens engagés. Le centre social, n'a pas réussi à développer une instance participative mais a réussi à mobiliser de nombreux bénévoles au travers d'actions phares comme « La Fête de la Soupe » ou « Saveur du Monde ».

L'évaluation ci-dessous reprend les éléments marquants ou manquants de ces 4 dernières années.

	Forces	Faiblesses
Améliorer et élargir la visibilité du Centre social	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place d'une signalétique sur tous les bâtiments, création de supports de communication ➤ Définition d'une stratégie de communication ➤ Réaménagement partiel des différents bâtiments ➤ Développement de l'accueil d'enfants en situation de handicap ➤ Evolution du travail partenarial. ➤ La centralisation des inscriptions scolaires au centre social facilite la connaissance et l'orientation des familles. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Travaux et aménagement de l'accueil non finalisés ➤ Début de réflexion en équipe sur l'harmonisation de l'accueil et son rôle central et transversal
Aller à la rencontre des publics et développer la participation citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence du centre social sur de nombreux événements communaux. ➤ Organisation d'événements phares comme la Fête de la Soupe et Saveur du Monde ➤ Mise en place de quatre animations / expositions hors les murs (cinéma plein air, le célèbre petit sorcier...) ➤ Renouvellement du fonctionnement et de la composition du CMEJ 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nécessité de développer davantage de temps hors les murs au quartier des Sept Fontaines afin de connaître les habitants et leur besoins. Voir partenariat OPAC ➤ Peu ou pas d'outils de recueil de la parole mis en place ➤ Peu ou pas d'habitant aux commissions consultatives (restauration, communication)

Zoom sur la communication du service

Devant chaque bâtiments (accueil de loisirs, restaurant des enfants, centre social et espace jeunes) des panneaux signalétiques rappelant la charte graphique des plaquettes de communication ont été mis en place.

Pour chaque événements ou sortie de programmation, une communication ciblée :

- ▶ Envoi de mailing aux adhérents via le logiciel de gestion
- ▶ Mise en place d'affiches dans les services et bâtiments des habitants
- ▶ Distribution de Post 'It Mémo dans les écoles
- ▶ Utilisation des réseaux sociaux et de la presse locale

Faire vivre le lien social et intergénérationnel

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
 Reçu en préfecture le 18/11/2024
 Publié le 
 ID : 071-200069698-20241107-ERD862024-DE

En 2021, nous faisons le constat d'un manque de lien avec les familles de la commune. Depuis, et souvent à l'appui des services comme l'accueil de loisirs ou le scolaire, nous avons réussi à être à nouveau identifiés par ces dernières et à leur proposer des animations parents/enfants. Les différents évènements que nous organisons ou auxquels nous participons ont été facilitateurs. Il est cependant à constater que nous n'avons pas proposé d'ateliers à destination des seuls parents avec une proposition de mode de garde en parallèle.



Sur le volet accès aux droits, le projet d'installation du Maison France Service à la Maison des Citoyens a pu voir le jour. Cette dernière accueille des centaines de visiteurs chaque mois. En parallèle, nous avons renforcé notre proposition de permanences à vocation sociales afin de répondre aux besoins du territoire. Sur le volet numérique, un ordinateur en libre accès a été installé à l'accueil du centre social mais peu d'ateliers ont pu être développés.

Sur l'aspect intergénérationnel ; bien que les propositions existantes aient été, pour la plupart, pérennisées, peu de nouvelles actions ont pu voir le jour.

	Forces	Faiblesses
Soutenir la fonction parentale	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développement de projets transversaux avec de nombreux ateliers parents/enfants. ➤ Participation à la mise en place d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents sur Tournus. ➤ Mise en place d'un projet d'accompagnement au départ en vacances pour les familles 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pas d'expérimentation d'ateliers pour les parents avec proposition d'un mode de garde. ➤ Abandon du projet sur les compétences psycho-sociales à la suite du départ de la chargée de mission au PETR.
Faciliter l'accès au droit	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagnement de l'installation d'une Maison France Service à la Maison des Citoyens ➤ Renforcement des propositions de permanences à vocation sociales à l'Espace Chanay (CDAD, SPIP, Cle71, Retravailler Bourgogne, CADA, AEMO, écrivain public...) ➤ Mise en place d'un poste informatique en libre accès au centre social. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Peu d'ateliers numériques proposées du fait de la difficulté de mobiliser des bénévoles sur le sujet.
Permettre l'accès aux loisirs et contribuer au maintien de l'autonomie des seniors	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les ateliers patchwork et peinture ont été pérennisés ainsi que la Café'Discut. ➤ Plusieurs sorties ont été proposées aux seniors souvent en partenariat avec une association locale ➤ Des thés dansants ont été proposés et désormais, un organisme privé propose ce type d'activité mensuellement. ➤ Un atelier de marche a été mis en place de manière hebdomadaire 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les séjours seniors ont été stoppés pour des raisons économiques. ➤ Peu d'actions intergénérationnelles ont été mises en place. ➤ Peu d'actions visant à faciliter l'autonomie des seniors ont été proposées.

Zoom sur les projets transversaux

Les différents services du centre social (espace jeunes, ALSJ 6-11 ans, service adultes familles) ont développé, ensemble, 3 projets à destination des jeunes, des enfants et des familles. En 2022, la thématique a porté autour d'Alice aux pays des merveilles et 2023 autour d'Harry Potter. Ces projets aux décors enchanteurs ont été l'occasion d'ateliers parents enfants et de rencontre intergénérationnelles souvent autour de l'art culinaire.

- ▶ 3 projets Transversaux
- ▶ Plus de 60 participants à chaque fois.
- ▶ De nombreux ateliers parents/enfants.



Accompagner la jeunesse au défi de l'épanouissement

Sur le dernier projet social, nous avons pointé la nécessité de monter en compétence et en qualité sur nos accueils. Pour cela, les équipes ont été formées aux PSC1, à la sécurité et au BAFA et la coordinatrice périscolaire a obtenu un BPJEPS Loisirs Tous Publics. Les projets éducatifs et pédagogiques ont été retravaillés en équipe et des actions autour de l'alimentation saine et du développement durable ont été mises en place.

Nous avons envisagé d'accompagner les jeunes à travers une formation BAFA qui a été mise en place en 2021, des chantiers jeunes qui a été testé en 2021 mais abandonné depuis faite d'accompagnement post-chantier et un forum de l'emploi des jeunes. Ce dernier a été mis en place en 2022 mais n'a pas été renouvelé car les jeunes présents avaient entre 16 et 18 ans et que les propositions ne leur étaient pas destinées.

La Convention Territoriale Globale avait quant à elle pointé l'importance d'harmoniser l'exercice des compétences enfance jeunesse et de simplifier les démarches aux familles.

Ainsi, la maison de l'enfance et son ALSH 3-6 ans ont été repris en régie en juillet 2023, l'espace jeunes et l'ALSH 6-11 ans ont été transférés à la CCMT au 1^{er} janvier 2024. Enfin, un logiciel de gestion commun entre la ville et l'EPCI avec possibilité d'inscription et de paiement en ligne a été mis en place.



	Forces	Faiblesses
Faciliter l'émancipation des enfants et des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les équipes ont été formées au BAFA, à la sécurité et au PSC1 ➤ Les projets éducatifs et pédagogiques ont été retravaillés en équipe ➤ Des actions de sensibilisation à l'alimentation saine et au développement durable ont été mises en place ➤ De nombreuses animations de découverte d'activités associatives ont été proposées ➤ 2 agents ont suivi une formation de formateur concernant la lutte contre le harcèlement. Une formation d'équipe en interne a été dispensée à toute l'équipe. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un chantier jeune en partenariat avec l'OPAC a été proposé mais l'action a été stoppé faute d'accompagnement post-chantier ➤ Un forum de l'emploi pour les jeunes a été mis en place mais stoppé par manque d'adéquation entre les besoins et les offres sur le territoire. ➤ Un accueil libre a été développé mais ne répond toujours pas aux besoins des 14-17 ans.
Permettre l'accès aux loisirs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les animations proposées ont été diversifiées. ➤ L'accueil d'enfants en situation de handicap a été travaillé et développé. ➤ Des actions passerelles ont été proposées sur la quasi-totalité des vacances scolaires ➤ Le centre social dont l'ALSH 6-11 ans et l'espace jeunes ont été transférés à la Communauté de Communes ➤ Un logiciel de gestion commun entre la Ville et la CCMT a été mis en place afin de faciliter les démarches aux familles ➤ Les ALSH 3-6 ans et 6-11 ans ont fusionnés au 01/01/2024. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aucune commission avec les enfants ni outil de recueil de la parole n'a été développé, seul le programme ado a été travaillé en concertation avec eux

Zoom sur les actions de sensibilisation au développement durable

Depuis 2022, l'ALSH 6-11 ans, le CMEJ et les accueils périscolaires ont développer plusieurs actions sur le développement durable et l'alimentation saine. Les équipes ont été formées, les accueils périscolaires ont participés à un défi départemental sur l'alimentation saine, le CMEJ a proposé des animations sur le tri, le gaspillage alimentaire, l'utilisation de l'eau...

- ▶ 1 équipe formée et accompagnée
- ▶ 3 projets sur l'alimentation saine et le développement durable
- ▶ Plus de 40 participants à chaque fois.



Evaluation globale synthétique de la période 2021-2022

Le précédent projet a débuté dans une période post-COVID où les activités étaient à l'arrêt ou largement réduites. Sur ces 4 années, le Centre Social a su progressivement rétablir son niveau d'activité et de fréquentation, atteignant à nouveau les chiffres d'avant l'épidémie. Grâce à un effort soutenu de relance, plusieurs actions structurantes ont permis non seulement de stabiliser, mais aussi de renforcer son rôle au sein de la communauté, en redevenant un acteur clé du développement local.

De nombreuses actions ont été initiées sur ces 4 dernières années et devront être finalisées ensuite comme les travaux de rafraîchissement, l'élargissement du périmètre d'action du centre social, la rénovation du secteur jeunesse...

Points forts

- **Accueil des enfants en situation de handicap** : développement et amélioration de l'accueil pour les enfants en situation de handicap
- **Stratégie de communication** : Mise en place d'une nouvelle stratégie de communication, incluant la rénovation des supports (site internet, réseaux sociaux, mailing) et la modernisation de la signalétique pour mieux informer le public.
- **Visibilité accrue** : Grâce à la signalétique améliorée et une meilleure communication, le centre social est plus identifiable au niveau local.
- **Partenariats locaux renforcés** : Le centre social a su tisser des relations solides avec les acteurs locaux, devenant ainsi un partenaire incontournable dans l'organisation d'événements et de projets communautaires.
- **Temps forts communaux** : Organisation d'événements comme la "Fête de la Soupe" et "Saveur du Monde", favorisant le lien social et les échanges intergénérationnels.
- **Des initiatives pour la jeunesse** : Mise en place de formations BAFA, PSC1 et de sensibilisation à l'environnement. Ces actions ont permis de répondre aux besoins de formation et de développement personnel des jeunes, même si elles nécessitent d'être approfondies.
- **Installation de la Maison France Service** : Ouverture d'une structure facilitant l'accès aux services publics pour les citoyens, répondant ainsi aux besoins sociaux du territoire.

Axes d'améliorations

- **Finalisation des travaux et aménagements** : Certains projets d'infrastructure, tels que les travaux de rafraîchissement des locaux, restent inachevés et nécessitent d'être finalisés pour offrir un meilleur accueil au public.
- **Amélioration de l'accès aux outils numériques** : Malgré l'installation d'un ordinateur en libre accès, peu d'ateliers numériques ont été développés, notamment en raison de la difficulté à mobiliser des bénévoles.
- **Développement d'actions intergénérationnelles** : Peu d'initiatives nouvelles ont été proposées pour renforcer le lien entre générations, malgré des besoins identifiés dans ce domaine.
- **Meilleure adaptation des activités aux jeunes** : L'accueil libre pour les 14-17 ans et les actions de soutien à la jeunesse ne répondent pas entièrement aux attentes et besoins spécifiques de cette tranche d'âge, nécessitant un ajustement et une diversification des propositions.
- **Augmentation de la diversité des ateliers pour les parents** : L'absence d'ateliers destinés spécifiquement aux parents avec une offre de garde d'enfants doit être comblée pour mieux répondre à leurs besoins.
- **Renforcement de la proposition d'actions hors les murs**, notamment au Quartier des Sept Fontaines
- **Renforcement de la participation citoyenne** et du recueil de la parole

3. Diagnostic du territoire Maconnais-Tournugeois

Cadre de Vie et Environnement Socio-Culturel

Données INSEE 2020

Le territoire bénéficie d'une forte notoriété basée sur un environnement exceptionnel. Il appuie son développement sur le secteur du tourisme en forte expansion du fait de la richesse du cadre de vie et du patrimoine local.



Le territoire bénéficie d'un patrimoine historique et culturel remarquable à visiter : site médiéval de Brancion, abbaye Saint Philibert, Hôtel-Dieu à Tournus, musées, cadoles, murgers, maisons vigneronnes, demeures bourgeoises (second Empire), pigeonniers, fontaines, puits, fours à pain, lavoirs, moulins, calvaires, églises romanes, ...

- Un territoire labellisé Pays d'Art et d'Histoire entre Cluny et Tournus par le ministère de la Culture et de la Communication en 2010
- Un territoire reconnu Destination européenne d'excellence – **Prix EDEN 2015** pour sa gastronomie locale.
- Un important parc hôtelier pour accueillir les touristes : Chambres d'hôtes, gîtes, campings, hôtels...
- Une gastronomie étoilée : Quatre restaurants gastronomiques avec chacun une étoile au Michelin 2013 : Greuze, Quartier Gourmand, Aux Terrasses, Meulien, le relais d'Ozenay (BIB Gourmand depuis 2009) ...
- Une production viticole renommée : Situé au cœur de son territoire, Chardonnay, petit village viticole réputé, n'est-il pas le berceau historique du cépage le plus célèbre au monde...
- Près de 180 kms de chemins balisés et autant d'invitations à la balade (à pied, à cheval ou en vélo) : Anciennes voies romaines, chemins de halage, chemin des moines, circuits autour des vignobles, fraîcheur des sous-bois... Entre Saône et Monts du Mâconnais, la région offre un cadre idéal pour le tourisme nature.
- Un cadre idéal autour du tourisme fluvial : Croisières, balade en canoë, halte fluviale, voie bleue, sites de pêche, ...
- Des paysages diversifiés et atypiques attractifs : Vallée bocagère, terrasses viticoles, espaces forestiers, ... Les paysages insolites de la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère Ratenelle : Dune de Sable, Etang Fouget, Tourbière. Un parcours insolite au cœur d'une flore préservée et unique en Bourgogne !



Le territoire bénéficie d'un fort dynamisme associatif et culturel avec de nombreux temps forts

- Festivals de musique, « Les imprromptus », « Garçon la note », concerts estivaux
- Festivals d'art et de spectacles de rue « Détours en Tournugeois »,
- Le salon des métiers d'art,
- De nombreux marchés de Noël,
- Des visites culturelles et patrimoniales avec le Pays d'Art et d'Histoire.

Le milieu sportif est également très développé avec :

- Une station vélo touristique : le Massif Sud Bourgogne
- De très beaux parcours VTT entre Tournus, Fleurville, Sennecey-le-Grand et Cluny. Près de 500km de chemins balisés répartis sur une vingtaine de circuits de quatre niveaux de difficulté des bords de Saône au lac de Laives en passant par La Salle et Cluny.
- Le musée du Vélo, unique en France
- Des magasins de cycles, fabricants, réparateurs et loueurs de matériel
- Des événements sportifs et événementiels : Grand prix cycliste Chardonnay 2017, La Bourgogne Cyclo
- Des trails, ou randonnées pédestres et équestres avec notamment « La Tournuscime »

La Ville de Tournus possède un patrimoine bâti exceptionnel :

- Une dizaine de bâtiments inscrits ou classés au titre des Monuments historiques dont l'abbatiale St Philibert, joyau de l'art roman des X et XI^{ème} siècles et l'Hôtel Dieu en constituent le fleuron.
- Une vie commerçante dynamique avec des restaurateurs renommés et des hôteliers qui profitent de l'attrait touristique de la ville.
- De nombreux équipements et services qui permettent de répondre aux différentes demandes de la population en termes de loisirs, de sports ou d'activités culturelles.
 - une trentaine de bâtiments accueillent les services de la commune ou sont mis à disposition de partenaires dont de nombreuses associations locales : l'Hôtel de ville, un ancien palais de justice, deux gymnases, plusieurs salles de gymnastique, des locaux techniques, plusieurs établissements scolaires et périscolaires, ...
- Tournus offre ainsi une certaine attractivité sociale, sportive et culturelle par le biais de tous ses services municipaux
 - o École de musique,
 - o Médiathèque (bibliothèque, la ludothèque),
 - o Cinéma,
 - o Musée Greuze,
 - o Maison France Services...

La ville principale de Tournus regroupe aujourd'hui **35 % de la population de la CCMT**.

Elle est très **bien desservie sur l'extérieur** par différentes voies de communication : autoroute, voie départementale, voie ferrée, voie fluviale, voie bleue.

Toutefois, elle reste **éloignée des grandes villes** comme Mâcon, Chalon-sur-Saône, Dijon ou Lyon. Globalement la ville et la Communauté de communes **manquent de transports en commun**.

Il est également à noter que **peu d'équipements, de services et d'associations répondent spécifiquement à la demande de loisirs du jeune public**. Des activités sportives et culturelles sont proposées aux jeunes, mais pour les plus mobiles et favorisés sans doute, c'est vers Mâcon ou Chalon-sur-Saône qu'ils se tournent pour profiter de loisirs plus consuméristes en adéquation avec leurs attentes immédiates (Laser-Game, Escape Game, Bowling, ...).

Ainsi, même si la ville attire fortement les visiteurs de passage, par son potentiel culturel et touristique, elle reste toutefois confrontée au défi de la mobilité pour certaines franges de sa population qui n'accèdent pas ou peu à son offre de service, de loisir et de culture.

<ul style="list-style-type: none"> • <u>Forces</u> - Bonne situation géographique / Axe Paris-Lyon - Bon réseau de communication à proximité de grandes voies routières (Nationale et autoroute), ferroviaires et fluviales - Environnement naturel préservé : bocages, vignobles, Saône, voie bleue, réseau important de chemins de randonnées... - Richesse du patrimoine local roman reconnu et classé (abbaye, châteaux, églises, musées, ...) - Offre importante en hôtellerie restauration et gastronomie renommée - Large offre touristique et culturelle : visites, festivals, évènements, ... - Nombreux sites touristiques et gastronomiques - Grande attractivité en période estivale - Nombreux équipements sociaux, sportifs et culturels sur le territoire ... - Fort dynamisme associatif dans des domaines très variés - Important parc de bâtiments sur la ville principale 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Faiblesses</u> - Environnement rural et semi-rural pas toujours attractif pour les jeunes - Manque de mobilité à l'intérieur du territoire pour accéder à la ville principale. - Eloignement des très grandes villes telle Lyon - Difficultés pour certaines franges de la population d'accéder à la mobilité pour des raisons financières, sociales ou culturelles. - Services à la population à développer à l'échelle intercommunale dans les domaines : Enfance - Familles - Séniors - Action Sociale
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Opportunités Ville de Tournus</u> - Revitalisation en cours du centre-ville et des commerces - Réhabilitation des bâtiments en cours dont le Centre Social - Ré- aménagement du centre-ville - Projet de création d'un parc touristique à l'étude 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Difficultés Ville de Tournus</u> - Nécessité de respecter les normes Bâtiments de France dans les projets de rénovation avec un coût plus élevé - Associations de défense de l'environnement opposées au projet

➔ **Cadre de vie très riche avec de nombreux atouts naturels, culturels, touristiques et autres sur l'ensemble du territoire et attractivité de la ville de Tournus**

➔ **Difficultés d'accès à ces richesses pour certaines franges de la population en situation de précarité sociale et financière et peu mobiles.**



Développer l'accès aux richesses locales pour les jeunes et les populations précaires en favorisant le lien social et l'accès à la mobilité au sein du territoire du Maconnais-Tournugeois.

Contexte démographique

Données INSEE 2020

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le



ID : 071-200069698-20241107-ERD862024-DE

Le territoire est composé de 24 communes de tailles différentes :

- **1 ville centre du Tournugeois : Tournus, comprenant 35.3 % de la population.**
- **1 petite ville du Nord-Maconnais : Fleurville, comprenant 7.6 % de la population**
- **5 centres bourgs entre 700 et 900 habitants, comprenant 22 % de la population**
- **5 bourgs entre 500 et 600 habitants, comprenant 17.4 % de la population**
- **7 villages entre 200 et 300 habitants, comprenant 10.2 % de la population**
- **4 petits villages entre 100 et 200 habitants, comprenant 3.3 % de la population**
- **1 tout petit village de 28 habitants, comprenant 0.2 % de la population**

La population globale est de 15 740 habitants, la densité globale de la population est de 72.2 habts /km².

Jusqu'en 2024 et sur presque 50 ans, la population a baissé sur la ville de Tournus alors qu'elle a augmenté sur l'ensemble des communes, ce qui peut s'expliquer par une certaine attractivité des territoires ruraux lorsqu'ils sont préservés et offrent des services de proximité.

Si on se retourne sur les 6 années antérieures à 2020, on remarque que la Ville de Tournus a continué de perdre des habitants (- 212), soit - 3.7 % et que **le territoire dans sa globalité est resté stable** avec une baisse non significative (-126 hbts), soit -0.1 %.

Sur les personnes âgées de moins de 44 ans, on constate une baisse progressive de la population. La proportion des jeunes âgés de 15 à 29 ans est plus faible que celle des 0- 14 ans et surtout des 30-44 ans, ce qui peut s'expliquer par la part de jeunes étudiants résidants sur les grandes villes.

Concernant les personnes âgées de plus de 60 ans, on constate une augmentation constante. Les plus de 60 ans représentent 32.9 % de la population contre 26.20 % au niveau national.

Synthèse du contexte démographique :

Vieillesse de la population et Forte proportion de personnes âgées

Ce contexte démographique induit forcément des situations de fragilité significatives des personnes âgées avec augmentation des risques inhérents :


- **Isolement social**
- **Dépendance.**

Ce constat induit la nécessité pour le Centre Social d'apporter une attention particulière aux personnes âgées dépendantes et/ou isolées socialement.

Environnement socio-économique

Données INSEE 2020

Familles du territoire de la Communauté de Communes

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 
ID : 071-200069698-20241107-ERD862024-DE

La communauté de Communes regroupe **4531 familles dont** :

- Couples avec enfants 37.0 % soit 1676
- Familles monoparentales 13.8 % soit 627
- Couples sans enfant 49.2 % soit 2228

Si on étudie la composition des familles depuis 2009, on constate que :

- La part des couples avec enfant(s) est passée de 39.8 % des familles en 2009 à 37 % en 2020, soit une baisse de 2.8 points en 11 ans.
- La part des couples sans enfant est passée de 50.2 % des familles en 2009 à 49.2 % des familles en 2020, soit une baisse de 0.4 points en 11 ans.
- La part des familles monoparentales est passée de 10 % des familles en 2009 à 13.8 % en 2020, soit une augmentation de 3.8 points en 11 ans, dont 2.4 % des familles monoparentales 17.22 % sont des hommes seuls avec enfants et 82.78 % des femmes seules avec enfants.

Au niveau national, en 2020, sur les 8 millions de familles avec au moins un enfant mineur, 1,9 million sont des familles monoparentales, soit 23 %, presque un quart. Cette part a fortement augmenté depuis 1990 où elle s'élevait à 12 % puisqu'elle a quasiment doublé en 30 ans. Dans 84 % des cas, les enfants résident (ou résident principalement) avec leur mère. Si elle est en augmentation sur notre territoire, la part des familles monoparentales (13.8%) - reste toutefois bien inférieure au taux national -23 %.

 **Augmentation de la part des familles monoparentales dont une forte proportion de femmes seules avec enfants.**

Les femmes assurent souvent seules l'éducation de leurs enfants, ce qui entraîne généralement un contexte de vulnérabilité :

- **Difficultés à concilier vie familiale et professionnelle**
- **Conditions de vie parfois précaires (emploi, logement, santé,...)**
- **Situations financières difficiles** (notamment dans le contexte actuel d'inflation très prégnant sur les revenus modestes)
- **Risque d'isolement de la famille.**

Ce constat induit la nécessité pour le Centre Social d'apporter une attention particulière aux femmes seules avec enfant.

Niveau scolaire

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 
ID : 071-200069698-20241107-ERD862024-DE

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2020

	CCMT	France	TOURNUS
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	12 270		
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	21.1	21.1	25.0
BEPC, brevet des collèges, DNB	5.8	5.4	7.1
CAP, BEP ou équivalent	28.5	24.4	26.6
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	18.4	17.4	16.6
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	10.8	11.1	9.4
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3	8.3	9.4	7.8
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5.	7.0	11.0	7.4

Le niveau de formation des habitants du Maconnais-Tournugeois semble assez conforme à celui de la moyenne nationale avec toutefois un pourcentage de personnes qualifiées légèrement moins important à partir du niveau Bac +2, ce qui s'explique par la prédominance des grandes villes en termes de qualification.

Toutefois, si on isole la ville de Tournus, on remarque un niveau de qualification bien inférieur à celui de l'ensemble des 24 communes et à la moyenne nationale. Ceci relève la disparité entre la ville de Tournus avec ses quartiers populaires et les autres communes rurales de l'intercommunalité avec des catégories socioprofessionnelles plus aisées notamment grâce à l'économie viticole.



Disparités entre la ville de Tournus et l'ensemble du territoire communautaire

Niveau de formation plus faible sur Tournus par rapport à celui de l'intercommunalité qui lui est cassez conforme au niveau national

A noter que la municipalité de Tournus développe depuis quelques années une forte politique éducative avec son projet « Ecole de demain » et une labellisation « Ecole bilingue » avec une immersion en langue anglaise pendant tout le cursus élémentaire qui pourra contribuer à réduire les inégalités.

Toutefois, ce constat induit la nécessité pour le Centre Social d'apporter une attention particulière aux jeunes de Tournus qui sont défavorisés par rapport à la poursuite d'étude et ceci dès le niveau Bac.

Population active - Emploi et chômage

Population de 15 à 64 ans par type d'activité

	CCMT	France	TOURNUS
Ensemble	9674		
Actifs en %	74.2	71.7	70.4
Actifs ayant un emploi en %	67.1	63.3	60.3
Chômeurs en %	7.1	8.4	10.2
Inactifs en %	25.8	28.3	29.6
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	7.35	10.4	8.3
Retraités ou préretraités en %	11.5	8.7	11.3
Autres inactifs en %	7.1	9.1	9.9

Le taux d'activité des habitants du Maconnais-Tournugeois semble assez conforme à celui de la moyenne nationale avec un pourcentage d'actifs et d'actifs ayant un emploi plus élevé et un taux de chômeurs et d'inactifs forcément plus faible.

Encore une fois, si on isole la ville de Tournus, les chiffres s'aggravent avec un taux de chômeurs largement supérieur à celui des 24 communes et au taux national. Ceci s'explique encore une fois par la situation précaire d'une frange de la population tournusienne résidant dans les logements sociaux.

Avec l'amélioration de la situation économique, la part de la population des 15 à 64 ans en activité a augmenté

significativement ces dernières années. Toutefois, si la proportion des inactifs est en baisse, il faut prendre en considération qu'elle touche des personnes très éloignées de l'emploi avec des freins à l'insertion très importants (manque de qualification, mobilité, santé, logement, ...)



Disparités entre la ville de Tournus et l'ensemble du territoire communautaire

Taux d'activité plus faible sur Tournus par rapport à celui de l'intercommunalité qui lui est cassez conforme au niveau national

Sur une dizaine d'années, la part d'actifs et notamment ceux ayant un emploi est en augmentation avec une stagnation du pourcentage de chômeurs, ce qui s'explique par la reprise de l'activité économique. Par conséquent, la part d'inactifs est en baisse avec principalement la baisse du pourcentage de retraités et préretraités due à la baisse des départs anticipés à la retraite.

Ce constat induit la nécessité pour le Centre Social d'apporter une attention particulière aux habitants de Tournus les plus éloignés de l'emploi.

Revenus des ménages fiscaux 2021

* ménages constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement

	CCMT	TOURNUS	SAONE ET LOIRE	BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	FRANCE
Nombre de ménages fiscaux	7 269	2755	248 910	1 247 142	28 280 168
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	14 950	5082	525 349	2 659 104	65 595 318
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	23 130	20 950	22 170	22 750	23 080 €
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	51,7 %	45 %	49 %	51.7 %	53.4 %



Disparités entre la ville de Tournus et l'ensemble du territoire communautaire

Revenus des ménages plus faible sur Tournus par rapport à ceux de l'intercommunalité qui eux sont assez conforme au niveau national

La médiane du revenu disponible par unité de consommation est correcte par rapport à la moyenne nationale, elle est supérieure à celles de la Saône et Loire et de la région Bourgogne Franche Comté.

Ce constat induit la nécessité pour le Centre Social d'apporter une attention particulière aux habitants de Tournus dont les revenus sont plus faibles.

<p><u>Forces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un contexte rural avec une densité de 72.2 hbts/km2 - Une petite ville centre qui regroupe 35 % de la population - Une population globale qui a augmenté depuis 1968 et reste stable depuis 2016 	<p><u>Faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une forte proportion de personnes âgées avec 32.9 % de plus de 60 ans - Un vieillissement de la population avec une baisse progressive des moins de 44 ans - Une augmentation des familles monoparentales qui représentent 18 % des familles dont 83 % sont des femmes seules avec enfants
<p>Ville de Tournus et CCMT en comparaison avec le niveau national</p>	
<p><u>Forces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un niveau scolaire conforme à la moyenne nationale - Un taux d'activité assez conforme à la moyenne nationale - Une médiane des revenus disponibles par unité de consommation (23 130 €) conforme à la médiane nationale (23 080 €) 	<p><u>Faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Des habitants globalement moins qualifiés - Des habitants globalement moins actifs - Un niveau de vie des habitants globalement moins élevé (médiane de revenus disponible 20 950 €)

**Un contexte socio-économique qui reflète bien la situation nationale à l'échelle du territoire.
 Une grande disparité entre la ville de Tournus et les 23 communes environnantes sur le plan démographique, sur le niveau scolaire et la situation économique des habitants.**



Porter une attention particulière aux populations en situation de fragilité :

- Personnes âgées dépendantes et /ou isolées
- Familles monoparentales dont majoritairement des femmes élevant seules leur(s) enfants(s)
- Habitants en situation de précarité et éloignés de l'emploi (principalement sur Tournus)

Zoom sur l'environnement technologique

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

Besler
Lezault

ID : 071-200069698-20241107-ERD862024-DE

L'utilisation du numérique est devenu un outil indispensable au quotidien avec l'accès en ligne aux services publics, la dématérialisation des documents administratifs, la communication par messagerie électronique, l'information par le biais des réseaux sociaux, ...

Toutefois, si on étudie les données nationales ou régionales, on constate l'importance de la facture numérique à l'échelle du pays et de l'ensemble de la population et on ne peut que relever ses conséquences importantes en terme d'exclusion sociale mises en évidence notamment lors de la période de crise sanitaire de 2020 dans le cadre du télétravail, des cours à distance, etc...

USAGE D'INTERNET : RÉSEAUX SOCIAUX EN VILLE, ACHATS EN LIGNE DANS LE RURAL, COURRIELS POUR TOUS



UTILISATEURS D'INTERNET



83 %
en Bourgogne-Franche-Comté



87 %
en France de province

QUE FONT LES USAGERS ?



88 %
envoient/reçoivent
des courriels



77 %
s'informent



77 %
contactent un
service public



72 %
font des
achats en ligne

DES USAGES SELON L'ÂGE

Les 15-29 ans



écoutent de la
musique

Les plus de 70 ans



accèdent à leur
compte bancaire



participent à la vie
civique ou politique



DES USAGES DIFFÉRENTS ENTRE LES TERRITOIRES



rural



urbain

50 %

communiquent via les
messageries instantanées

59 %

47 %

communiquent via les
réseaux sociaux

47 %

75 %

font des achats en ligne

69 %

En 2019, en Bourgogne, 19 % des habitants de 15 ans ou plus rencontrent des difficultés dans l'utilisation des outils numériques. Ces personnes sont considérées en situation d'illectronisme.

Ce phénomène concerne surtout

- Les plus âgés
- Les moins diplômés
- Les moins favorisés socialement.

Les grands pôles économiques sont moins exposés à l'illectronisme.

La lutte contre l'illectronisme est au cœur des politiques publiques d'aménagement numérique du territoire.

Toutefois, en milieu rural, la couverture numérique fixe en très haut débit est freinée par la dispersion de l'habitat

Sur le territoire rural du Maconnais -Tournugeois on constate que sont en difficulté avec l'informatique

- 20 % des habitants globalement dont les moins diplômés et les moins favorisés socialement
- 45 % des plus de 70 ans
- 74 % des plus de 80 ans

Bourgogne-Franche-Comté

115 40 11



INSEE Bourgogne-Franche-Comté

Pour aller
plus loin



10 rue Félix Bujat Bourgogne-Franche-Comté
n° 130, septembre 2023

4. ORIENTATIONS DU PROJET SOCIAL

Les valeurs et missions du Centre Social

Le Centre Social se définit comme un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle s'appuyant sur des valeurs humaines fortes et avec de multiples missions.

Le Projet Social s'appuie sur des valeurs universelles qui guident les fondements politiques et humains des actions à mener.

- Respect des **valeurs de la république** qui est indivisible, laïque, démocratique et sociale.
- Respect des fondements du Droit Français : **liberté, égalité, fraternité**.
- Respect de la **dignité de l'être humain** : unicité, intégrité physique, psychologique et morale, histoire personnelle, parcours de vie, ...
- Application des principes fondamentaux de l'Action Sociale : - **solidarité**, - **justice sociale**, - **responsabilité collective**, - **respect des différences, des diversités, de l'altérité**.
- Transmission des valeurs républicaines : - **neutralité - laïcité**, - **citoyenneté**, - **culture de l'engagement - lutte contre toutes les formes de discrimination**.

Les Missions du Centre Social sont définies dans le cadre du référentiel national

- Accueillir toute la population dans un souci de **mixité sociale** et contribuer au **bien vivre ensemble**.
- Permettre aux habitants de s'exprimer, de concevoir et de participer à la **réalisation de projets** en développant **l'implication** et la prise de **responsabilité**
- Favoriser **l'inclusion sociale** en réservant un accueil privilégié, une écoute active, un accompagnement spécifique aux publics isolés ou en situation de fragilité
- Proposer et développer des **activités**, des **services**, des **actions** adaptés aux besoins de la population
- Participer à des temps d'**échange** et de **rencontre** afin de favoriser la **création de liens sociaux** et le **travail en partenariat** avec les acteurs locaux.

Le Centre Social Intercommunal du Maconnais-Tournugeois souhaite apporter une attention particulière à l'Accueil Social de Proximité de ses usagers selon les attentes de la CAF.

Pour cela, il se doit d'organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations

L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information, d'orientation, et de facilitation en matière d'accès aux droits au sens large, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs.

Assuré à titre principal par des personnes qualifiées, l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social.

Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.

Les enjeux du territoire

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID : 071-200069698-20241107-ERD862024-DE



Le champ d'intervention du Centre Social passant de l'échelle municipale à l'échelle intercommunale, il est important de :

1. Prendre en compte le nouveau mode de gestion de la structure avec notamment

Une restructuration depuis le 01.01.24. Comprenant :

- Une nouvelle collectivité gestionnaire : la CCMT
- Un nouveau territoire composé des 24 communes de l'intercommunalité
- Une nouvelle organisation au sein du tout nouveau Pôle Enfance Jeunesse Familles

Une redéfinition du champ d'action et des missions à l'échelle intercommunale dans le cadre des axes définis par la CTG Convention Territoriale Globale signée avec la CAF.

Un développement envisagé sur les années à venir avec un redéploiement sur le territoire :

- Le maintien d'un lieu dédié et identifié à Tournus : l'Espace Chanay
- La création à terme d'antennes sur les centres-bourgs tels que Viré, Fleurville ou Lugny

2. Identifier les enjeux de cette nouvelle échelle de territoire notamment au niveau des attentes et des besoins sociaux de l'ensemble des habitants des 24 communes concernées.

Dans ce cadre, 3 démarches différentes de concertation ont été menés en parallèle due Mai à Août 2024 :

- Questionnaire diffusé largement à l'ensemble de la population du Maconnais-Tournegeois
- Réunions thématiques et collaboratives avec les professionnels et les partenaires locaux intervenant sur le territoire
- Rencontres informelles des habitants lors d'évènements populaires se déroulant sur le territoire.



Projet Social 2025-2028

Questionnaire à destination des habitants du Maconnais-Tournegeois

Dans le cadre du renouvellement de Projet Social de l'Espace Chanay, nous engageons un diagnostic de territoire partagé avec la population.

Ainsi, nous vous proposons de remplir cette enquête afin de nous faire part de vos besoins et vos souhaits, ce qui nous permettra de mieux prioriser les propositions de service en adéquation avec les attentes des habitants.

Nous vous remercions donc de bien vouloir prendre quelques minutes de votre temps pour répondre à quelques questions.

Ainsi, grâce à l'analyse de vos réponses, nous pourrions réfléchir à l'avenir du Centre Social et aux nouvelles actions à mener sur le territoire.

Mai 2024

Espace Chanay
1, Rue Chanay
71700 TOURNEUJIS
Tel. Direction : 03.85.77.63.94.
Tel. Accueil : 03.85.27.05.05
ccmt@maconnais-tournegeois.fr



Le questionnaire :

Il porte sur 4 parties différentes :

- Vous et votre situation
- Vous et votre famille
- Vous et le Centre Social
- Vous et vos besoins

Il est diffusé :

- Matériellement dans les établissements de la Communauté de Communes
- Sous forme dématérialisée
- Sur les outils de communication numérique de la CCMT : internet, face-book, panneau-pocket
- Par messagerie aux familles utilisatrices de nos services
Nous espérons recueillir les attentes d'une centaine de personnes

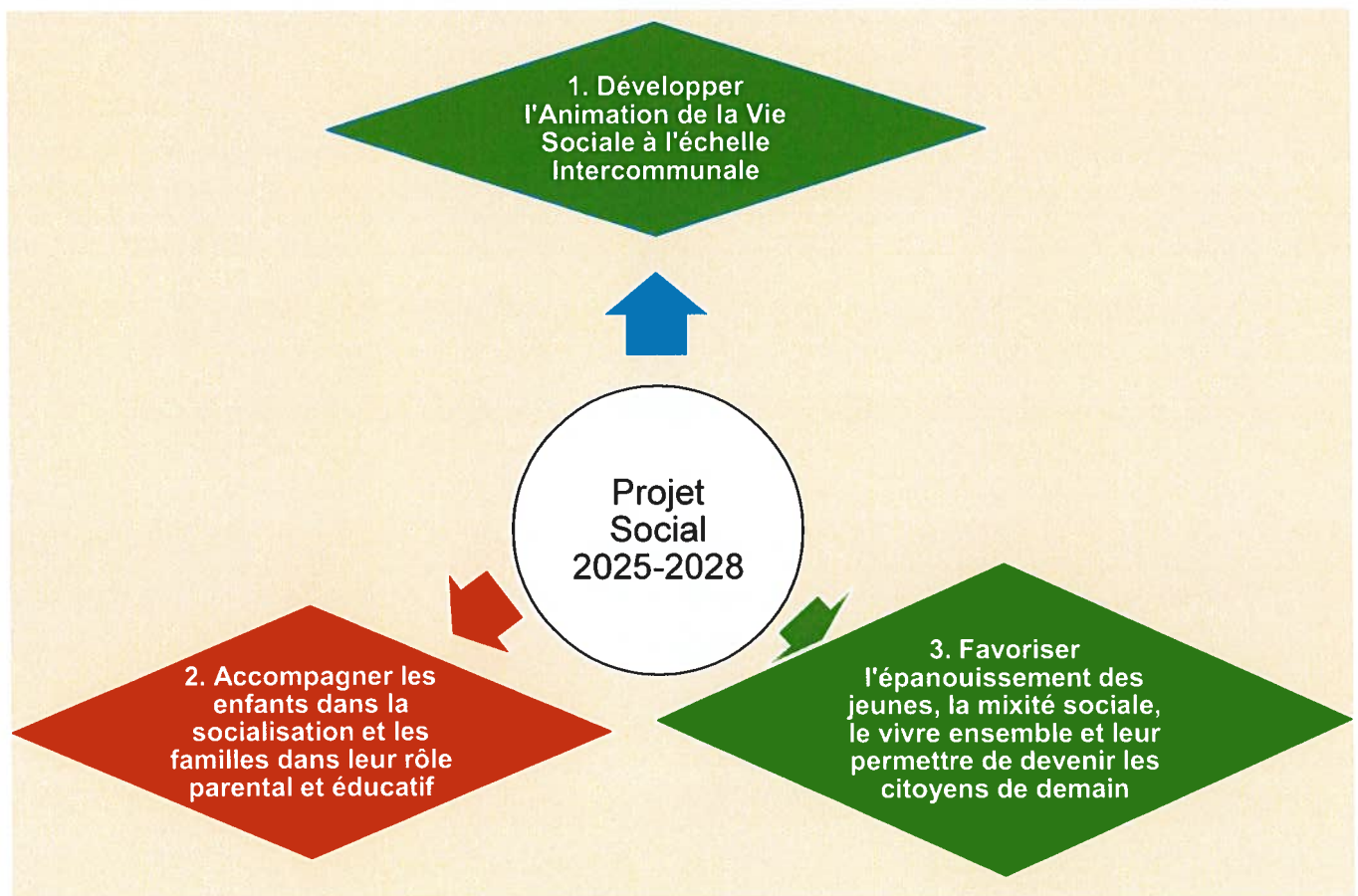
Les axes de travail du Centre Social Intercommunal Période 2025-2028

Le projet social à l'échelle intercommunale du Mâconnais-Tournugeois poursuit trois axes principaux.

Le premier consiste à renforcer les actions sociales existantes et à les étendre sur l'ensemble du territoire, en améliorant la coordination entre les services et en renforçant les partenariats locaux. Cela vise à rendre les services du Centre Social plus accessibles et visibles pour tous les habitants.

Le second objectif se concentre sur le soutien aux familles et à la socialisation des enfants. Il s'agit de proposer des activités variées et conviviales qui accompagnent les familles dans leur rôle éducatif, tout en favorisant l'épanouissement des enfants.

Enfin, le troisième objectif est d'accompagner les jeunes dans leur développement personnel et citoyen. Des actions sont prévues pour les impliquer davantage dans la vie sociale et culturelle, tout en encourageant la mixité et le vivre-ensemble.



Pour cela, le centre social s'appuiera sur des leviers de performance :

Pour améliorer la qualité de ses actions et trouver sa place dans le maillage territorial, le CSI doit s'appuyer sur les richesses du territoire et ses propres ressources :

- Les **forces vives du territoire** : Collectivités territoriales, Organismes Publics, Associations socio-culturelles et sportives, ... et le travail en réseau
- Les **ressources du territoire** : environnement local, patrimoine, chemins de randonnée, la Saône, la voie bleue, les équipements touristiques, sportifs et culturels, (salle de spectacle, gymnases, ...), les établissements scolaires, ...
- Les **moyens humains** constitués par l'équipe des professionnels et les outils de développement :
 - o Management - Organisation - Gestion administrative et financière - définition d'objectifs communs - Formation - Transmission de l'information - Travail en équipe - Implication - Actions collectives transversales, ...
- La **capacité d'agir des habitants** : recentrer le public au cœur de nos préoccupations et renforcer l'autonomie des usagers



- Autre piste de développement : création d'un poste d'apprentie au Pôle Adultes Familles au 01.09.24 afin de préparer le départ en retraite de sa responsable.

Les rencontres thématiques et collaboratives

Des rencontres thématiques ont été organisées pour favoriser l'échange et la confrontation des idées entre différents acteurs du territoire. Ces réunions visent à construire un projet le plus abouti possible en tenant compte des attentes et des questionnements exprimés par les participants. Les élus et les partenaires ont exprimé des attentes fortes concernant l'animation de la vie sociale, en soulignant l'importance d'une collaboration efficace entre les nombreux collectifs et associations présents sur les 24 communes de l'intercommunalité. Lors de ces rencontres, des thématiques telles que l'épanouissement des enfants, la mixité sociale, et l'engagement des jeunes ont été abordées, permettant ainsi d'identifier des pistes d'action concrètes. Les discussions ont également permis de réfléchir aux moyens de développer la prévention et l'accompagnement des familles dans leur rôle éducatif.

Ces échanges visent à créer une dynamique collective et à s'assurer que les actions à venir répondent aux besoins réels des habitants, tout en favorisant le vivre-ensemble et la citoyenneté.

Date	Thématique	Attentes - Questionnements	Partenaires
<p>Réflexion communautaire depuis septembre 2023</p> <p>Reprise de la compétence Animation de la Vie Sociale le 01.01.24. par la CCMT</p>	<p>Axe 1</p> <p>Animation de la Vie Sociale à l'échelle Intercommunale</p>	<p>Attente forte des élus de la Communauté des Communes exprimée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans le cadre de la reprise de la compétence Animation de la Vie Sociale, - au cours des réunions de structuration du Pôle Enfance Jeunesse Familles et de l'intégration du Centre Social, - lors des réunions Projet et du 1^{ER} Comité de Pilotage - lors des 2 réunions thématiques avec les partenaires. 	<p>Très nombreux collectifs ou associations sur les 24 communes de l'intercommunalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Associations sportives et culturelles : La goutte d'eau (escalade), le Galpon... - Associations humanitaires, de développement, de promotion du patrimoine et d'animation du tissu social : Un petit plus à Viré, collectif d'habitants du Château de Montlville, Chardonnay Patrimoine - Associations de Parents d'élèves - Foyers Ruraux de secteur et Fédération Départementale 71 - Clubs des aînés pour des actions intergénérationnelles
<p>Réunion du 14.06.24</p> <p>16 participants</p>	<p>Axe 2</p> <p>Enfance Famille</p>	<p>Comment favoriser l'épanouissement des enfants, la mixité sociale et le vivre-ensemble.</p> <p>Comment développer la prévention et l'accompagnement des familles dans leur fonction parentale et éducative</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elus référents - Responsables de services CCMT - CAF 71 Réseau Parents et Coordinatrice - Service Social Départemental - CCAS Mairie de Tournus - SARS et CADA Le Pont - PEH 71 Pôle - Le Pas Sud Bourgogne - Sauvegarde 71 Service AEMO Action Educative en Milieu Ouvert
<p>Réunion du 14.06.24</p> <p>12 participants</p>	<p>Axe 3</p> <p>Jeunesse Citoyenneté</p>	<p>Comment favoriser l'épanouissement des jeunes, la mixité sociale et le vivre ensemble ?</p> <p>Comment permettre aux jeunes de devenir les citoyens de demain face aux enjeux actuels ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elus référents - SDJES : Service Départemental Jeunesse et Sports - Maison des Ados - CECL VIRE Collectif pour l'Education, la Culture et les Loisirs - CLEM Centre de Loisirs Educatifs en Maconnais - ESP Economie Solidarité Partage - Etablissements scolaires Education Nationale - 2 Collèges publics Tournus et Cluny - Lycée public Tournus - Lycée agricole Tournus - 1 Collège privé Lugny

Les moyens du Centre Social Intercommunal

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 
ID : 071-200069698-20241107-ERD862024-DE

Organisation structurelle et humaine

Au 01.01.25, le Centre Social a été restructuré au sein du Pôle intercommunal « Enfance Jeunesse Familles » de la Communauté de Communes regroupant également les services de la Petite Enfance, ainsi, **le Centre Social a perdu une partie de ses services qui sont restés municipaux et donc rattachés à la ville de Tournus au sein du Pôle municipal Vie Sociale et Citoyenneté, à savoir :**

- Les Accueils Périscolaires, matins, soirs et temps méridiens (dont restauration scolaire)
- La Maison des Citoyens de Tournus créée en 2020 mais restructurée en 2023
- Conseil Municipal des Jeunes de Tournus créée en 2020 mais restructurée en 2022

En contrepartie, le Centre Social a vu son territoire, auparavant limité à la ville de Tournus élargi aux 24 communes composant le territoire de la Communauté de Communes du Maconnais Tournugeois, ce qui a fait tripler son public potentiel passé de 5552 à 15740 habitants.

Moyens matériels

Le Centre social est basé depuis sa création à l'**Espace Chanay** appartenant à la municipalité de Tournus et situé à proximité de la Cité des 7 Fontaines, quartier populaire de la ville, du parc Chanay, de l'Accueil de Loisirs Élémentaire, de l'Espace Jeunes, du gymnase Chanay et de la Maison de l'enfance. Voir plan en annexe.

L'Espace Chanay de même que la Cité et tous les services aux familles sont en partie coupés du centre attractif de la ville de Tournus par la voie ferrée et la route nationale qui constituent une barrière matérielle et symbolique.

En effet, pour s'y rendre, il est nécessaire de faire un détour en voiture ou d'emprunter un passage piéton souterrain pas forcément très avenant qui permet de traverser, celui-ci est quotidiennement utilisé par de nombreuses familles du quartier qui conduisent leurs enfants aux écoles situées en ville.



L'Espace Chanay, demeure bourgeoise imposante bâtie sur 2 étages et un grenier, est bien identifiée car bien placée dans un angle de rue et bien visible avec sa couleur rose et ses nombreuses fenêtres.

Il a fait l'objet d'une rénovation intérieure totale au cours de l'été 2024 avec changement des ouvertures, réfection complète des sols, plafonds et peinture de toutes les pièces.

Il se compose de :

- **Au rez-de-chaussée** : espace Accueil du public, 3 bureaux (CCAS, Direction, Pôle Familles), salle de convivialité, salle d'activités manuelles.
- **Au 1^{er} étage** : salle de réunion, cuisine, bureau de la CAF, bureau de permanence.

Les pôles annexes au Centre Social sont situés à proximité

- **L'Accueil de Loisirs Intercommunal 6-11 ans** ouvert tous les mercredis et en période de vacances scolaires



La structure accueille également la garderie municipale sur les temps périscolaires avant et après l'école. Le bâtiment très imposant est porteur d'une forte histoire de la période faste et populaire des centres de loisirs et colonies de vacances sous gestion associative. Il est composé de 3 grandes salles d'activité pour l'accueil des enfants et de différents ateliers (cuisine, bois, peinture) ainsi que d'un hall d'accueil, de plusieurs bureaux et d'un espace de convivialité ; tous ces espaces sont bien équipés puisque l'ensemble du mobilier intérieur a été renouvelé en 2022.

L'Accueil de Loisirs donne sur le magnifique parc Chanay, atout naturel incontestable pour l'accueil des enfants avec ses 8300 m² sécurisés, arborés, ombragés et équipés de belles structures à grimper, bac à sable, tonnelles, tables et bancs, etc..

- **L'Espace Jeunes Intercommunal 12-17 ans ouvert tous les mercredis, principalement en soirée et de vacances scolaires.**

Ce service est situé dans un local spécifique Rue Chanay entre le Centre Social et l'Accueil de Loisirs. Le bâtiment abritait par le passé le Centre Médico-Social désormais installé en centre-ville dans un nouveau local appelé « Maison Des Solidarités », il appartient toujours au Conseil départemental 71. Cette structure est également assez vaste avec un grand hall d'accueil, 2 salles d'activité, 2 bureaux, 1 petite cuisine, une terrasse extérieure et un accès direct au parc Chanay et bien équipé (baby-foot, table de ping-pong, billard, espace détente, ...)

- **L'Accueil de Loisirs Intercommunal 3-6 ans ouvert tous les mercredis et en période de vacances scolaire**

Du fait de son passé associatif, cette structure est toujours située dans les locaux de la Maison de l'Enfance de Tournus avec la Crèche Multi-Accueil et le Relais Petite Enfance. Toutefois, au moment du renouvellement de ce Projet Social, soit en fin d'année 2024, elle devrait avoir intégré les locaux de l'Accueil de Loisir Elémentaire ceci afin de faciliter l'organisation générale de la nouvelle structure unique Accueil de Loisirs Intercommunal 3-11 ans, déjà opérationnelle sur le plan de la gestion.

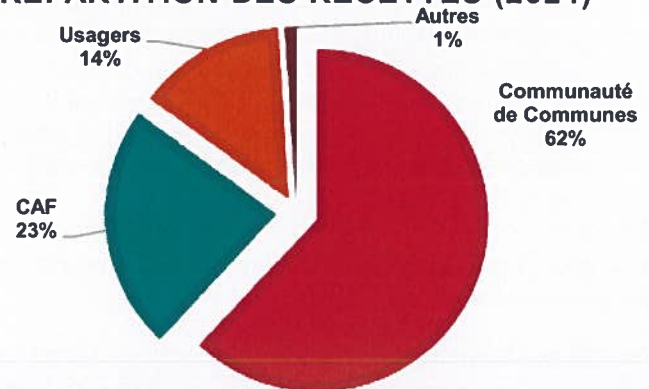
Moyens financiers

Chaque année, le budget du centre social est d'**environ 640 000 €**. Il est réparti comme suit :

- Pilotage et logistique : 22 %
- Animation collective famille : 12 %
- Projet exceptionnel : 6 %
- Jeunesse : 10 %
- Enfance : 50 %
-

Les recettes proviennent à 14 % des usagers, 23 % de la CAF, 1 % d'autres financeurs (MSA, département) tandis que la **Communauté de Communes participera à hauteur de 62 %** aux dépenses de fonctionnement.

RÉPARTITION DES RECETTES (2024)



Le Plan d'action 2025-2028

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 
ID : 071-200069698-20241107-ERD862024-DE

Méthodologie

Le nouveau plan d'action du Centre Social s'est bâti dans le cadre de son passage à l'échelle intercommunale en s'appuyant sur une méthodologie de projet basée sur :

- **Une réflexion menée en partenariat tout au long de l'année 2024 sur le territoire avec :**
 - Les élus intercommunaux, les institutions
 - Les partenaires socio-éducatifs
 - Les équipes de professionnels
- **Une étude des différents axes fondateurs développés précédemment, à savoir,**
 - Le contexte intercommunal
 - L'évaluation du précédent projet 2021-2024
 - Le diagnostic de territoire
 - Les valeurs et missions des Centres Sociaux
 - Les enjeux du territoire intercommunal

Le nouveau Projet Social 2025-2028 s'est aussi forgé sur :

- **L'environnement interne du Centre Social :** son site d'implantation, ses locaux, son identité, ses ressources humaines, techniques, ses moyens financiers, ses activités pérennes, courantes et événementielles, connues et reconnues, ses nouveaux directeurs et responsables.
- **L'environnement externe du Centre Social :** une nouvelle collectivité gestionnaire, un territoire élargi aux 24 communes, un environnement rural, une attente forte des élus de l'intercommunalité, une restructuration fonctionnelle au sein du Pôle Enfance Familles, ...

Toutes ces analyses ont permis de recueillir et formaliser **les besoins et les attentes de la population mais aussi les souhaits des politiques (décideurs), des institutions (financeurs), des partenaires (collaborateurs) et des professionnels (acteurs de terrain).**

Des réflexions menées se dégagent de forts contrastes entre la ville centre de Tournus et les communes environnantes mais aussi des disparités importantes en termes d'accès aux richesses locales, aux services proposés, à la culture, à la formation, à la mobilité, au droit, au numérique, ... Ces constats viennent nourrir le projet et l'orientent de manière plus spécifique vers certaines franges de la population plus vulnérables ou fragilisées par leur situation sociale.

C'est ainsi que, forts du bilan précédent et du diagnostic de territoire présentés lors des Comité de Pilotage du 13.05.24 et du 21.06.24, les différents acteurs de l'Action Sociale et des Familles ont défini d'un commun accord **des orientations de travail prioritaires dans le plan pluriannuel de développement du Centre Social Intercommunal.**

Ceci, afin de répondre aux besoins de la population, mais aussi aux attentes politiques et institutionnelles, tout en prenant en compte le fort potentiel partenarial du territoire ainsi que la capacité d'agir des partenaires et des habitants.

Les axes principaux présentés par le schéma de la page 26 correspondent aux grandes lignes directrices retenues dans le cadre de l'élaboration du projet stratégique défini pour les 4 années à venir.

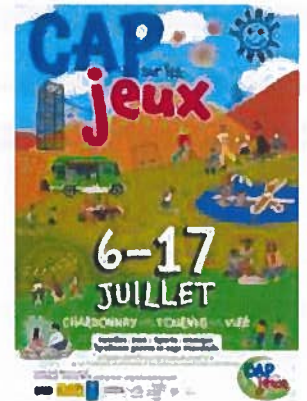
Ils ne sont pas exhaustifs par rapport à d'autres possibilités d'actions à reconduire du fait de leur pertinence ou à créer du fait d'opportunités locales ou contextuelles.

Ces grandes lignes correspondent pleinement aux valeurs de citoyenneté, de solidarité et de cohésion sociale inscrites dans le Projet. Elles se distinguent par le public visé et les modalités d'intervention mais se rejoignent de manière globale et transversale dans la volonté de développer un meilleur maillage du territoire et donc de favoriser le lien social.

Elles serviront de socle commun pour la projection, le travail en équipe et le montage de projets transversaux des professionnels mais aussi pour l'évaluation du Projet Social 2025-2028 qui sera réalisée courant 2028 en vue de l'élaboration du nouveau Projet Social 2029-2032.

Axe 1 : « Développer l'Animation de la Vie Sociale à l'échelle Maconnais-Tournugeois »

Dans un contexte où la cohésion sociale et l'animation du territoire revêtent une importance grandissante, il est nécessaire de renforcer et de pérenniser les actions de proximité tout en étendant leur portée à la nouvelle échelle du centre social à savoir le Maconnais-Tournugeois. Le Centre Social de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois (CCMT) a pour mission de répondre aux besoins des habitants en développant des services adaptés à chaque tranche d'âge, tout en favorisant les liens sociaux et les partenariats locaux. L'objectif de cet axe est de consolider les initiatives existantes tout en intégrant de nouvelles dynamiques territoriales, avec une attention particulière à la cohésion intercommunale.



Objectif général 1 : Pérenniser et actualiser les actions existantes à l'échelle de Tournus



Le Centre Social de Tournus constitue un pilier des actions sociales locales. Face aux évolutions récentes, il est impératif d'assurer la continuité des actions tout en les actualisant. Cet objectif vise à renforcer les actions en cours par une communication modernisée et adaptée, à améliorer les infrastructures, et à garantir des conditions optimales d'accueil pour les usagers. Il s'agit également de fédérer les différents services du Pôle Enfance Jeunesse Familles pour favoriser des synergies et offrir un service intégré, tout en veillant à soutenir et à développer les partenariats existants avec les acteurs socio-éducatifs locaux.

Objectifs opérationnels	Actions	Public cible	Pôle concerné	Echéances
Finaliser les actions en cours <i>Notamment en améliorant la visibilité et la lisibilité du Centre social</i>	Mise en place d'une nouvelle stratégie de communication pour donner suite à la reprise de la gestion par le Pôle Enfance Jeunesse Familles de la CCMT Actualisation de la signalétique des services sur les différents bâtiments, panneaux de signalisation, ... Mise à jour de tous les supports du Centre Social « aux couleurs » de la CCMT avec logo, nouveaux contacts, messagerie : <i>plaquettes, affiches, flyers, , ...</i>	Tout public	Pôle Enfance jeunesse Familles	Dès 2024
	Mobilisation des moyens de communication de la Communauté de Communes et des 24 communes pour informer sur les actions du Centre Social et les rendre accessibles à la population de l'ensemble du territoire : <i>site internet, face-book, panneau-Pocket, journaux des communes et de la CCMT, presse, ...</i> Ceci afin d'optimiser la connaissance des services par les usagers et les partenaires	Tout public	Pôle Enfance jeunesse Familles	Dès 2024
	Rénovation des locaux : - Finalisation des travaux en cours au Centre Social : abattage de cloisons, changement des ouvertures, de sols et plafonds, peintures murs, ... - Redistribution des pièces et modification de l'accueil - Rénovation et réaménagement de l'ALSH 6-11 ans Ceci afin d'améliorer les conditions de travail des professionnels mais aussi la qualité de l'accueil du public	Tout public	Centre social ALSH 6-11 ans	Dès 2024 2025

<p>Pérenniser et développer l'existant <i>Notamment en poursuivant le développement de partenariats</i></p>	<p>Pérennisation et développement des partenariats avec les acteurs de la vie sociale et les associations à vocation socio-éducatives : portage de projets, participation à leurs actions, appui à leur programme, soutien à l'organisation, apport d'expertise, mutualisation de moyens matériels, financiers et humains, ... <i>Exemples : participation au festival Alimen'Terre en Novembre 2024 avec la ville de Tournus, l'association « Tournugeois-Vivant », ESP Economie Solidarité Partage, ... avec la réalisation d'une exposition par les enfants et les jeunes..</i></p>	Tout public	Centre social	En cours ou déjà pérenne
	<p>Amélioration des liens entre les différents services du nouveau Pôle Enfance Jeunesse Famille</p> <ul style="list-style-type: none"> - Petite Enfance : 3 établissements intercommunaux d'Accueil du Jeune Enfant (micro-crèche Cruzille, Petite Crèche Tournus, Crèche Viré et 1 Relais Petite Enfance - Enfance : 2 ALSH 3-6 ans et 6-11 ans en cours de fusion avec projet de regroupement chez les grands après la rénovation des locaux. - Jeunesse : 1 Espace Jeunes 11-17 ans avec un nouveau directeur - Adultes Familles Séniors : 1 même service regroupé à l'espace Chanay. <p>Ceci afin de fédérer les équipes, construire une identité de service et travailler ensemble sur des projets transversaux tels que Cap</p>	Tout public	Centre social	En cours ou déjà pérenne
	<p>Reconduite des « temps forts » pérennes et conviviaux du Centre Social et redéploiement sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evènements : Fête de la soupe, Saveurs du monde, Cap sur les Jeux, Carnaval, exposition « Les habitants ont du talent », ... - Ateliers récréatifs : peinture, patchwork, cuisine, ... - Temps de rencontre : blabla-marche, café discut', ... - Sorties familiales, spectacles, marchés, ... - <i>Maintien des partenariats existants et développement de nouveaux partenariats : ADMR, foyers ruraux, associations de parents d'élèves, amicale laïque</i> 	Tout public	Centre social	En cours ou déjà pérenne



Objectif général 2 : Etendre le champ d'action du Centre Social à l'échelle du territoire intercommunal.

Il est ici question de délocaliser les actions du Centre Social sur l'ensemble du territoire intercommunal. Grâce à une stratégie de proximité et à la création de nouvelles antennes, le Centre Social pourra mieux répondre aux attentes des habitants, en particulier dans les zones rurales. La démarche « Aller vers » repose sur la collaboration avec les acteurs locaux, tout en soutenant les initiatives communautaires. La création d'un maillage territorial fort, à travers des partenariats et des expérimentations locales, permettra de consolider la cohésion sociale à l'échelle intercommunale et d'animer la vie sociale dans les petits villages du Mâconnais-Tournugeois.

Objectifs opérationnels	Actions	Public cible	Pôle concerné	Echéances
Délocaliser ou créer des actions l'ensemble territoire	Impulsion d'une démarche volontariste « Aller vers » en s'appuyant sur les ressources locales afin d'aller à la rencontre des habitants et monter des actions hors les murs, dans les petits villages	Tout public	Direction	2024
	Etude sur la création d'une antenne du Centre Social sur le secteur Sud du territoire Projet d'ouverture d'un Tiers-Lieu sur un centre bourg dynamique pour accueillir le public, proposer des animations et des temps de rencontre, ... - <i>Lugny pourrait être une commune intéressante pour l'Accueil Jeunes car 2 collèges sont implantés sur la commune (1 public et 1 privé) ce qui faciliterait la mobilisation des adolescents.</i> - <i>Viré pourrait convenir pour les actions familles car cette commune bénéficie d'un grand bâtiment bien aménagé et équipé, situé vers les écoles, regroupant les Accueils de Loisirs de 3 à 11 ans et déjà partagé avec le Relais Petite Enfance.</i>	Tout public	Pôle Enfance Jeunesse Familles	2027
Créer un maillage de la cohésion sociale à l'échelle intercommunale et positionner le Centre Social comme initiateur et émulateur de cette politique	Expérimentations d'actions délocalisées en partenariat avec une dynamique encourageante : <i>Réelle volonté de collaboration des communes et des associations locales.</i> <i>Exemples d'actions initiées :</i> - <i>Animation familiale à Montbellet en partenariat avec la municipalité, l'Association des Parents d'Elèves et le Relais Petite Enfance</i> - <i>Kermesse des familles au Château de Chardonnay en partenariat avec « Le collectif des habitants » et 2 associations « Les jeunes de Chardonnay » et « Chardonnay Patrimoine »</i> - <i>Fête du jeu à VIRE en partenariat avec la municipalité et l'association « Un petit plus »</i>	Tout public	Centre Social	Dès 2024
	Positionner le centre social comme animateur d'un réseau d'animation de la vie sociale sur la CCMT	Professionnels	Centre Social et partenaires	2025
	Participation aux instances communautaires pour informer les élus et les mobiliser dans le nouveau fonctionnement du Centre Social en vue des prises de décision (rôle du directeur Enfance Jeunesse Familles) <i>Participation aux Commissions Enfance Jeunesse Familles et Comités de Pilotage pour l'élaboration du Projet Social et des plans d'actions à venir</i>	Professionnels	Direction	2024

Axe 2 : Accompagner les enfants dans leur socialisation et parental et éducatif

L'éducation et la socialisation des enfants sont des enjeux clés pour le développement harmonieux des individus et des communautés. Le rôle des familles, premier cercle éducatif, est primordial dans cet accompagnement, mais celles-ci ont parfois besoin de soutien pour répondre aux défis liés à l'éducation de leurs enfants. Cet axe vise à renforcer le rôle du Centre Social dans l'accompagnement des familles, à travers des actions de socialisation pour les enfants, et des initiatives destinées à soutenir les parents dans leur rôle éducatif. Il s'agit à la fois de pérenniser les actions existantes et de mettre en place de nouveaux dispositifs en réponse aux besoins du territoire.

Objectif général 1. Développer la fréquentation du Centre Social par les familles en s'appuyant sur les ressources internes

L'un des objectifs prioritaires du Centre Social est d'accroître la fréquentation des familles afin de les intégrer dans un cadre d'échange et de convivialité. Cet objectif se base sur les ressources internes du Centre Social et met l'accent sur la poursuite des animations et des événements familiaux tout au long de l'année. La délocalisation des activités vers d'autres communes et l'ouverture à un plus grand nombre de familles permettront de toucher une population plus large. Des temps forts, tels que des ateliers récréatifs, des événements conviviaux ou des sorties familiales, seront organisés pour renforcer la cohésion sociale et favoriser les rencontres intergénérationnelles. Le développement de nouveaux formats, comme des ateliers Parents-Enfants ou des rencontres thématiques, encouragera les familles à fréquenter le Centre Social et à participer activement à ses animations.



Objectifs opérationnels	Actions	Public cible	Pôle concerné	Echéances
Pérenniser et élargir les actions existantes	Poursuite des animations familiales tout au long de l'année avec délocalisation et ouverture à l'ensemble des familles du territoire : <i>Sorties familiales : parcs, marché de Noël, Animations familiales : kermesses, fête du jeu, Cap sur les Jeux, ...</i> <i>Semaine de la Petite Enfance avec les Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants, Semaine de la famille, ...</i>	Adultes Familles	Pôle Adultes Familles	Dès 2024
	Reconduction des « temps forts » pérennes et conviviaux du Centre Social et déploiement sur le territoire Organisation des événements phares « vitrine » du Centre Social : <i>Fête de la soupe à l'automne - Noël - Carnaval - Saveurs du monde en Juin</i>	Adultes Familles	Pôle Adultes Familles	Démarrage en 2024
	Poursuite des ateliers existants (peinture, patchwork, café discut, marche, repas...) et pérennisation de l'exposition « Les habitants ont du talent »	Adultes Familles	Pôle Adultes Familles	En cours
Expérimenter de nouvelles actions d'information, de rencontre et d'échange en direction des familles	Mise en place d'ateliers Parents-Enfants les mercredis après-midi et/ou samedis matin en direction des enfants qui ne fréquent pas les Accueils de Loisirs et en articulation avec le LAEP et le Café-Poussettes.	Familles avec jeunes enfants	Pôle Adultes Familles	Démarrage en 2024
	Organisation de rencontres thématiques en partenariat sous forme de Cafés-discussions, conférences-débats, forum, tables rondes, ... <i>Ex : projet de soirée-débat avec Le Pas Sud Bourgogne sur le thème « Mon enfant a 2 maisons »</i>	Familles	Pôle Adultes Familles	2025
	Développement des actions conviviales à destination des familles utilisant les ALSH et l'Accueil Jeunes : Pic-nics, journées jeux, spectacles, fêtes, ... Ceci dans l'objectif de les faire venir au Centre Social et participer à d'autres animations.	Familles avec enfants et adolescents	Pôle Enfance	En cours

Objectif général 2. Prendre appui sur les forces vives du territoire pour développer de nouvelles actions



Pour répondre efficacement aux besoins des familles, le Centre Social s'appuiera sur les ressources locales et les partenariats déjà existants ou à développer. La coordination et l'animation du Lieu d'Accueil Parents-Enfants (LAEP), ainsi que d'autres initiatives comme le « Café-Poussettes », illustrent la volonté d'offrir des espaces de rencontre et de partage destinés aux familles, en particulier aux parents d'enfants en bas âge. En participant activement aux instances partenariales du territoire, le Centre Social renforcera sa présence et sa visibilité tout en s'associant à de nouvelles actions locales. L'objectif est également de structurer un réseau de soutien aux parents, notamment à travers la création d'un réseau Parents 71, et de

renforcer l'accompagnement des familles vers les services de proximité. Le développement de formations pour les agents d'accueil complétera ces actions afin de mieux accompagner les familles vulnérables ou en difficulté.

Objectifs opérationnels	Actions	Public cible	Pôle concerné	Echéances
Participer et développer des projets en s'appuyant sur les ressources du territoire	Coordination et animation du Lieu d'Accueil Parents Enfants LAEP Accueil à la ludothèque les mardis matin Lieu de prévention et soutien à la parentalité Labellisation CAF et supervision collective avec une psychologue	Parents Familles avec de jeunes enfants	Pôle Adultes Familles	Dès 2023 Pérennisation en cours
	Coordination et animation d'un temps de rencontre spécifique « Café-Poussettes » <i>Locaux du Centre Social les jeudis matins en direction des parents d'enfants non scolarisés</i> <i>Lieu de partage et d'échanges</i>	Parents Familles avec de jeunes enfants	Pôle Adultes Familles	2024 Expérimentation 1er semestre Développement 2ème semestre
Développer des partenariats afin de mieux répondre aux besoins et attentes des familles	Participation aux instances partenariales organisées localement pour se faire connaître, s'informer, prendre sa place dans l'action sociale, participer aux actions locales. <i>PRISME (services médico- sociaux)</i> <i>CPST : Comité Territorial des Professionnels de Santé du Tournageois (Octobre Rose, ...)</i> <i>CESCE Comité d'Education à la Santé, la Citoyenneté et l'Environnement du Collège (Prévention routière, - CCAS ESP Economie Solidarité Partage (Festival Alimen'Terre).</i>	Tout public Partenaires Elus Professionnels Habitants	Grand Pôle Enfance Jeunesse Familles	Depuis de nombreuses années
	Création d'un réseau Parents 71 qui pourrait être porté par le Centre Social avec le réseau de partenaires familles	Parents isolés Familles	Centre Social	2025-2026
	Instauration d'un partenariat solide avec le nouveau CCAS	Tout public	Centre Social	2025
	Accompagnement des familles vers les services Petite Enfance existants sur le territoire : Crèche, Accueil de Loisirs, Ludothèque, Médiathèque, Ecole de musique, Actions Passerelles Ecoles Maternelles, Associations sportives et culturelles	Parents isolés Familles	Centre Social	Existant mais à renforcer
	Formation des agents d'accueil afin qu'ils puissent apporter une attention particulière aux familles fragiles ou en situation de vulnérabilité (Fédération des Centres sociaux, CNFPT, Conseil Départemental 71)	Tout public	Centre Social Agents d'Accueil	2025

Axe 3 : Favoriser l'épanouissement des jeunes, la mixité sociale et leur permettre de devenir les citoyens de demain

Cet axe vise à soutenir les jeunes dans leur parcours de socialisation et d'émancipation, en les préparant à devenir des citoyens engagés et responsables. En renforçant les liens entre les jeunes, les institutions éducatives et les associations locales, l'objectif est de développer une cohésion sociale forte tout en favorisant l'épanouissement personnel. La jeunesse est au cœur du développement du territoire, et des actions concrètes seront mises en œuvre pour les accompagner dans leur insertion, l'accès à leurs droits, et leur participation citoyenne. Ce programme est axé sur le vivre-ensemble, l'ouverture culturelle et l'éco-citoyenneté, tout en favorisant les compétences sociales et les valeurs citoyennes.

Objectif général 1. Aller à la rencontre de tous les jeunes sur l'ensemble du territoire

L'enjeu ici est d'assurer une présence active auprès des jeunes, quel que soit leur lieu de résidence, pour les intégrer pleinement à la vie sociale et citoyenne. L'objectif est de renforcer les partenariats avec les établissements éducatifs et les structures locales afin de créer un réseau solide autour de la jeunesse. Cela inclut des collaborations avec les collèges, les lycées et d'autres acteurs locaux pour développer des actions de prévention, des activités socio-éducatives, et des projets collaboratifs. Des espaces d'écoute et de soutien comme l'antenne de la Maison des Ados seront mis en place pour répondre aux besoins des adolescents, tandis que les activités passerelles entre les structures permettront de consolider les liens entre les jeunes et les différents services proposés.



Objectifs opérationnels	Actions	Public cible	Pôle concerné	Echéances
Renforcer le partenariat avec le monde éducatif pour une meilleure cohérence et un enrichissement mutuel	Coopération avec le collège <i>Participation au CESCE Comité d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement collaboration avec l'équipe éducative : principale, CPE, Conseillère Principale d'Education</i> <i>Interventions au sein du Foyer Socio-Educatif</i> <i>Rencontres-Jeux sur le temps méridien</i> <i>Organisation d'une semaine linguistique, école apprenante la dernière semaine</i> <i>Participation à des projets partenariaux : prévention routière, ...</i>	Collégiens	Espace Jeunes	Démarrage Printemps 2024
	Collaboration avec le lycée polyvalent et le lycée horticole de Tournus notamment les CPE	Lycéens	Espace Jeunes	Démarrage janvier 2025
	Création d'un Réseau sur la thématique Jeunesse avec les acteurs locaux concernés et autres services en direction des jeunes : <i>Mission Locale, ESP Economie Solidarité Partage, ...</i> <i>Associations locales (ex : participation au Festival Alimen'Terre avec « Tournugeois Vivant » et ressourcerie), CLEM Centre de Loisirs Educatifs intervenant sur le sud du territoire avec le dispositif itinérant « Viens » / 11-17 ans</i> <i>Organisation de rencontres, d'actions communes</i>	Jeunes 11- 25 ans	Espace Jeunes Centre Social	2025-2028
	Création d'une antenne de « la Maison des ados » au sein du bâtiment de l'Espace Jeunes <i>Proposition de temps d'écoute, d'échange, de soutien et d'accompagnement par des professionnels</i>	Jeunes 11-17 ans Ados et entourage familial	Espace Jeunes	2025-2028
	Pérennisation des actions passerelles existantes entre les différents structures grands jeux, pic-nics, soirées, ...	Enfants 6-11 ans et jeunes 11-17 ans	ALSH Espace Jeunes Centre Social	2025
	Pérennisation des mini-séjours de vacances	Enfants 6-11 ans et jeunes 11-17 ans	Espace Jeunes et ALSH	Actions pérenne

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID : 071-20006998-20241107-ERD862024-DE

Berger
Levalet

Développer la participation citoyenne, l'insertion et l'accès aux droits des jeunes	Réflexion sur le développement d'un Relais d'Information Jeunesse en partenariat avec le Réseau Infos Jeunes et « Promeneurs Du Net 71 » et en complémentarité avec la « Maison France Services »	Jeunes 11-25 ans	Centre Social	
	Organisation de chantiers Jeunes avec l'OPAC	Jeunes 16- 25 ans	Espace Jeunes Centre Social	2026
	Mise en place d'ateliers « Découverte des métiers » avec des interventions de professionnels	Jeunes 14- 17 ans	Centre Social	2025
	Développement de l'Accueil de jeunes en stage : bénévolat, Permis Citoyen, CIVIS,	Jeunes 11- 25 ans	Pôle enfance jeunesse famille	2025-2028
	Réflexion sur la mise en place d'un Conseil Intercommunal des Jeunes à l'image du Conseil Municipal des Jeunes de Tourmus	Jeunes 10- 15 ans	Pôle enfance jeunesse famille	2025-2028



Objectif général 2. Favoriser le bien-être, la socialisation et l'émancipation des jeunes

L'objectif est ici de renforcer les capacités des jeunes à travers des activités éducatives, culturelles et sociales qui favorisent leur autonomie et leur participation citoyenne. En collaborant avec les acteurs culturels locaux et en organisant des événements collectifs, l'accent est mis sur l'ouverture d'esprit et l'initiation à des expériences enrichissantes, tout en encourageant la prise de responsabilités. Des stages BAFA et autres formations à destination des encadrants seront organisés pour garantir un accompagnement de qualité. Par ailleurs, l'émergence d'une véritable culture de l'éco-citoyenneté sera encouragée à travers des actions concrètes de sensibilisation et de respect de l'environnement, intégrant les jeunes dans des projets qui promeuvent le développement durable et la protection de la nature.

Objectifs opérationnels	Actions	Public cible	Pôle concerné	Echéances
Encourager la montée en compétence des encadrants	Mise à jour du Plan de Formation pluriannuel des animateurs et directeurs des services Et Participation des encadrants aux formations proposées localement par les institutions Formations PSC1 Premiers Secours Civiques Formations BAFA, BAFD Forum annuel Départemental SDJES PSSM Premiers Secours Santé Mentale / PETR Développement des compétences psycho-sociales (ARS, CD 71, PMI) Gestion des conflits Prévention et gestion du harcèlement Risques liés aux réseaux sociaux Prévention des violences sexistes et sexuelles	Encadrants	Pôle Enfance Jeunesse et Centre Social	En cours
	Organisation de stages BAFA localement avec des organismes de formation agréés SDJES Services Départementaux Jeunesse et Sports	Jeunes	Centre Social Espace Jeunes	2025-2028
Favoriser l'ouverture d'esprit en renforçant les actions participatives et les découvertes culturelles	Renforcement des propositions d'animation culturelles au sein des structures avec les acteurs locaux : Le Galpon, Cie Pénacho, école de musique, médiathèque, office du touri	Enfants Jeunes	ALSH 3-11 et Espace Jeunes	Dès 2024
	Mise en place d'activités collectives et collaboratives au sein de l'Espace Jeunes : jeux coopératifs, jeux de rôle, activités sportives, rallyes photos, défis, escape game, ateliers cirque, cuisine, qui développent l'aisance relationnelle, l'esprit d'équipe, la réflexion et la concertation Participation aux événements organisés en partenariat tel que « Cap sur le jeu » pour valoriser et encourager les engagements des jeunes Organisation de sorties, visites qui favorisent l'ouverture culturelle et la curiosité (Cluny, Lyon,...)	Enfants Jeunes	ALSH 3-11 et Espace Jeunes	Dès 2024
	- Réflexion sur la mise en place d'un Contrat Local d'Education Artistique et Culturelle en partenariat avec la DRAC et les structures locales	Scolaires Enfants Jeunes	Pôle Enfance Jeunesse Famille	2025-2028
Développer une véritable culture d'éco-citoyenneté	Renforcer les actions de sensibilisations ou d'animation autour du développement durable Intervention des ambassadeurs de l'environnement pour des actions de sensibilisation au respect de la nature et l'écologie, formation au tri des déchets, ... Renforcement des animations sur la thématique du développement durable Participation à des actions de nettoyage des bords de Saône, Intervention d'un apiculteur, ateliers de jardinage, ... Exemplarité des structures portées par la C CMT en matière de gestion des fluides, des déchets, des économies d'énergie	Scolaires Enfants Jeunes	ALSH 3-11 et Espace Jeunes	Démarrage en 2024

Les modalités d'évaluation

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID : 071-200069698-20241107-ERD862024-DE



Dans le domaine de l'action socio-éducative, l'évaluation est à la fois une obligation réglementaire et une exigence éthique.

Elle doit permettre d'apprécier la qualité des services rendus à la population en termes de participation aux activités proposés mais aussi en termes de prévention sociale et d'impact à la fois relationnel, éducatif, culturel, sociétal, ...

Ces derniers enjeux restent toujours difficiles à estimer tant il est complexe de mesurer les changements dans la vie des personnes concernées et de les attribuer à tel ou tel projet ou programme ...

Toutefois, dans le cadre du Projet Social, il s'agira globalement de :

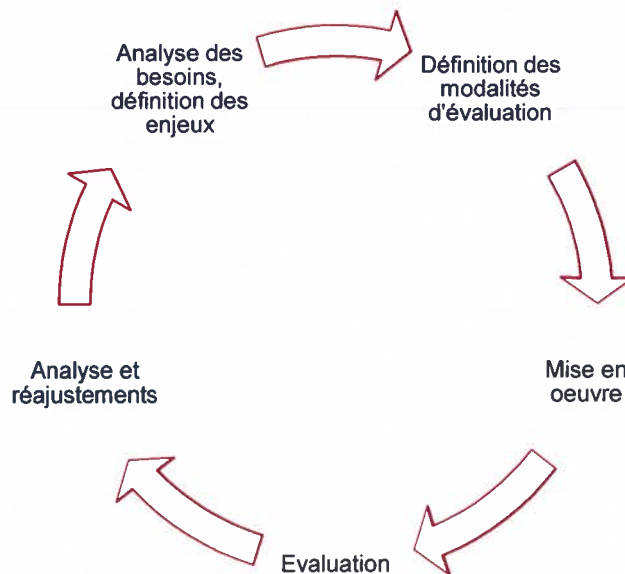
- Rendre compte des actions ou projets menées aux différents acteurs concernés
- Évaluer l'intérêt de ces actions ou projets dans un cadre partenarial et environnemental
- Tirer des leçons des expériences vécues du point de vue de leurs effets attendus ou inattendus
- Adapter, faire évoluer ou modifier les actions ou projets en fonction des appréciations apportées
- Réfléchir à de nouvelles actions ou projets en fonction des expertises menées

L'évaluation doit donc se faire en concertation et/ou collaboration avec l'ensemble des acteurs du Projet Social impliqués dans les actions :

- **Collectivités** locales
- **Pouvoirs** publics
- **Professionnels** : managers, porteurs de projet et animateurs
- **Habitants**

Les modalités d'évaluation doivent être pensées en amont du montage des actions en fonction :

- des analyses de besoin, des enjeux et des objectifs généraux et opérationnels fixés au départ mais aussi
- des conditions de mise en œuvre : contraintes de délais, de coûts, de ressources, ...



Comme dans les précédents projets du centre Social, les actions seront évaluées régulièrement au cours de leur déroulement et bien-sûr à la fin de leur réalisation.

Il s'agira de comprendre leur déroulement leurs effets, de prendre du recul de réajuster afin de répondre au mieux aux attentes de la population et aux objectifs fixés.

L'évaluation pourra s'appuyer donc sur des outils de recueil de données : questionnaire, entretiens, analyse des données statistiques...

Le comité de pilotage ainsi que la commission consultative enfance jeunesse famille seront désignés comme les instances principales de suivi et de concertation politique. Ces structures auront pour mission d'accompagner l'évaluation tout au long du processus, en veillant à ce que les actions menées soient alignées avec les objectifs du Projet social et Famille 2024-2028 -Communauté de Communes Maconnais-Tournugeois

projet, qu'elles soient pertinentes dans le contexte socio-environnemental, et différents acteurs impliqués.

Le comité de pilotage jouera un rôle clé dans l'analyse des résultats et des ajustements à effectuer, en s'assurant que les actions sont conformes aux orientations stratégiques, tandis que la commission consultative enfance jeunesse famille sera un espace d'échange permettant d'évaluer l'impact des projets sur les publics cibles, en particulier en ce qui concerne les enfants, les jeunes et les familles.

Ces deux instances se réuniront à minima une fois par an.

Axe 1 : « Développer l'Animation de la Vie Sociale à l'échelle Intercommunale du Maconnais-Tournugeois »

Objectifs généraux	Résultats attendus	Evaluation quantitative	Evaluation qualitative
<p>Pérenniser et actualiser les actions existantes à l'échelle de Tournus</p>	<p>Adaptation et amélioration de la communication interne et externe du Centre Social Intercommunal pour une meilleure visibilité vis-à-vis du public élargi <i>Mobilisation des moyens de communication de la CCMT et des 24 communes</i></p> <p>Meilleure connaissance des différents pôles en interne et externe</p> <p>Rénovation des locaux de l'Espace Chanay de Tournus pour une meilleure appropriation par le public et les professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réorganisation fonctionnelle pour apporter plus de convivialité à l'accueil et au sein des différents services internes - décloisonnement pour meilleure occupation de l'espace - Embellissement pour une meilleure image - Meilleure accessibilité / public - meilleures conditions de travail pour les professionnels <p>Positionnement du centre Social en tant que moteur d'un réseau d'animation, de la vie sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de passages à l'accueil : usagers et partenaires, élus, ... - Nombre d'adhérents au Centre Social - Nombre de participants aux actions pérennes proposées (café discut, ateliers, sorties, fêtes, ...) - Nombre de personnes faisant le lien entre le Centre Social et ses différents pôles 	<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des usagers - Construction de liens entre les usagers - Développement de liens entre les usagers et les services et les partenaires - Diversité des publics accueillis : âge, origine, handicap, lieu de résidence, ... - Qualité et diversité des échanges avec l'accueil, entre les services - Niveau d'implication des habitants dans les actions du Centre Social Intercommunal : Information, Concertation, Participation, Collaboration
<p>Etendre le champ d'action du Centre Social à l'échelle du territoire</p>	<p>Mobilisation d'un nouveau public par une démarche volontariste « aller vers » sur l'intercommunalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tissage de nouveaux partenariats avec l'ensemble des acteurs de l'intercommunalité : communes, associations socio-éducatives et culturelles - Montage de projets inter- partenariaux hors Tournus - Proposition d'actions hors les murs sur les communes environnantes - Création d'une antenne du Centre Social sur le Sud du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nouveaux usagers - Nombre de nouveaux adhérents - Nombre de nouveaux partenaires locaux : communes, associations, écoles, ... - Nombre de réunions, concertation, ... - Nombre de projets hors Tournus - Nombre d'actions délocalisées - Ouverture de l'antenne, moyens alloués, fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance et appropriation du Centre Social par l'ensemble des habitants et des partenaires du territoire de la CCMT - Liens sociaux entre le Centre social et les communes et les acteurs de l'intercommunalité - Nouvelles actions décentralisées

Axe 2 : Accompagner les enfants dans leur socialisation et leur éducation dans leur famille et leur environnement parental et éducatif

Objectifs généraux	Résultats attendus	Evaluation quantitative	Evaluation qualitative
<p>Développer la fréquentation du Centre Social par les familles en s'appuyant sur les ressources internes</p>	<p>Place plus importante des parents et des enfants au sein du Centre Social par le développement des actions en direction des familles</p> <p>Poursuite et montée en charge des animations familiales tout au long de l'année avec délocalisation et ouverture à l'ensemble des familles du territoire</p> <p>Participation plus importante des familles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aux ateliers créatifs, aux temps de rencontre « Café'Discut », Marche, - Aux « temps forts » pérennes et conviviaux du Centre Social à tourmus et sur l'ensemble du territoire : expos, ... - Organisation de rencontres thématiques en partenariat - Développement des actions conviviales à destination des familles utilisant les ALSH et l'Accueil Jeunes <p>Mise en place des ateliers Parents-Enfants Formation des Agents d'Accueil</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de familles recensées à l'Accueil du Centre Social - Nombre de familles adhérentes au Centre Social - Nombre d'actions proposées spécifiquement aux familles - Nombre de familles participant aux différentes actions du Centre Social : <ul style="list-style-type: none"> • Différents Ateliers • Temps de rencontre et d'échange • Événements • Manifestations, ... - Nombre de réunions partenaires - Nombre d'événements liés avec les ALSH et accueil jeunes - Nombre de formations - Nombre d'agents participants 	<ul style="list-style-type: none"> - Diversité des familles accueillies : familles nucléaires, monoparentales, homoparentales, recomposées, adoptives, d'accueil, ... - Adéquation entre le service et le besoin ou la demande - Création de liens et d'interactions entre familles - Création de liens entre les familles et les services et les partenaires - Nature des échanges : partage d'expériences, de difficultés, de savoirs, de services, ... - Niveau de satisfaction des familles - Mode d'implication des familles : <ul style="list-style-type: none"> • Information • Concertation • Participation active • Propositions • Collaboration, ...
<p>Prendre appui sur les forces vives du territoire pour développer de nouvelles actions</p>	<p>Coordination effective et animation du Lieu d'Accueil Parents Enfants</p> <p>Coordination effective et animation d'un temps d'accueil de prévention spécifique « Café Poussettes »</p> <p>Participation effective aux instances partenariales</p> <p>Existence d'un réseau « parents 71 » sur le Maçonnais Tournugeois</p> <p>Existence d'un partenariat solide avec le CCAS</p> <p>Capacité effective à orienter des familles vers les services Petite Enfance existant sur le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants - Nombre de temps d'ouverture du lieu - Nombre de temps de concertation, réunions - Nombre de familles suivies ou accompagnées 	<ul style="list-style-type: none"> - Pluralité des activités proposées : forme, organisation, objectifs, déroulement, ... - Fréquentation des familles par type d'activité proposée - Nature des échanges - Liens avec les services Petite Enfance

Axe 3 : Favoriser l'épanouissement des jeunes, la mixité sociale et leur permettre de devenir les citoyens de demain

Objectifs généraux	Résultats attendus	Evaluation quantitative	Evaluation qualitative
<p>Aller à la rencontre de tous les jeunes sur l'ensemble du territoire</p>	<p>Existence de coopérations avec le collège de Tournus, le lycée polyvalent et le lycée horticole de Tournus</p> <p>Réunions régulières d'un réseau sur la thématique Jeunesse avec les acteurs locaux concernés et autres services en direction des jeunes</p> <p>Permanence de la « la Maison des ados » sur le territoire</p> <p>Actions passerelles et mini-séjours maintenus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de « Rencontres-Jeux » animées au sein du Foyer Socio-Educatif du collège - Nombre de participants - Nombre de rencontres partenariales organisées - Nombre de thématiques abordées - Nombre d'actions / ouvertures 	<ul style="list-style-type: none"> - Diversité des profils de jeunes accueillis - Satisfaction des jeunes - Implication et épanouissement des jeunes - Emergence de projets collectifs - Diversité des partenaires impliqués - Niveau de concertation - Emergence de projets communs - Appropriation de l'antenne par les jeunes - Amélioration du Bien-être des jeunes - Mixité sociale / Liens sociaux
<p>Favoriser le bien-être, la socialisation et l'émancipation des jeunes</p>	<p>Mise en place effective du Relais Information Jeunesse</p> <p>Propositions de chantiers Jeunes avec l'OPAC</p> <p>Mise en place effective d'ateliers « Découverte des métiers » avec des interventions de professionnels</p> <p>Plusieurs accueils de jeunes en stage ont été possibles</p> <p>Mise en place effective d'un Conseil Intercommunal des Jeunes à l'image du Conseil Municipal des Jeunes de Tournus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nbre de jeunes accueillis, orientés - Nombre de chantiers / ateliers - Nombre de participants - Durée, type d'activités effectuées 	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d'information des jeunes - Niveau de connaissance de son environnement, des métiers, des filières - Niveau d'aisance relationnelle / de socialisation - Niveau d'implication - Capacité d'ouverture culturelle - Prise de conscience citoyenne et environnementale - Capacité à prendre des responsabilités - Evolution du niveau d'engagement citoyen

ANNEXES**1. Organigramme Pôle Enfance Jeunesse Familles***Communauté de Communes Maconnais Tournugeois*

2. Données INSEE 2020 Environnement socio-éc

Composition des familles depuis 2009 :

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	4 509	100,0	4 583	100,0	4 531	100,0
Couples avec enfant(s)	1 793	39,8	1 728	37,7	1 676	37,0
Familles monoparentales	452	10,0	518	11,3	627	13,8
Hommes seuls avec enfant(s)	80	1,8	97	2,1	108	2,4
Femmes seules avec enfant(s)	372	8,3	421	9,2	519	11,4
Couples sans enfant	2 264	50,2	2 337	51,0	2 228	49,2

Niveau scolaire

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2020

		Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	Tournus France	12 270	5 943	6 327
		Part des titulaires en %		
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	25.0 21.1	21,1	18,6	23,5
BEPC, brevet des collèges, DNB	7.1 5.4	5,8	4,5	7,1
CAP, BEP ou équivalent	26.6 24.4	28,5	34,4	23,0
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	16.6 17.4	18,4	17,9	18,8
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	9.4 11.1	10,8	10,3	11,2
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3	7.8 9.4	8,3	6,6	10,0
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5	7.4 11.0	7,0	7,7	6,3

Population active - Emploi et chômage

Population de 15 à 64 ans par type d'activité

		2009	2014	2020
Ensemble	Tournus France	9 674	9 363	9 134
Actifs en %	70.4 71.7	74,2	77,0	78,0
Actifs ayant un emploi en %	60.3 63.3	67,1	67,6	70,7
Chômeurs en %	10.2 8.4	7,1	9,4	7,3
Inactifs en %	29.6 28.3	25,8	23,0	22,0
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	8.3 10.4	7,3	7,3	7,2
Retraités ou préretraités en %	11.3 8.7	11,5	9,1	7,8
Autres inactifs en %	9.9 9.1	7,0	6,6	7,0

3. Données INSEE 2020 Environnement démographique

Répartition des habitants par commune :

		Nbre d'hbts	Pourcentage
	Communauté de Communes	15 740	100 %
Entre 5 et 6 000 hbts	Tournus	5552	35.3 %
Entre 1000 et 2000 hbts	Viré	1201	7.6 %
Entre 800 et 900 hbts	Clessé	873	5.5 %
	Lugny	855	5.4 %
	Montbellet	841	5.3 %
	Uchizy	819	5.2 %
Entre 500 et 700 hbts	Lacrost	701	4.5 %
	Saint Gengoux de Scissé	584	3.7 %
	Pretty	577	3.7 %
	Plottes	535	3.4 %
	Saint Albain	543	3.4 %
	Fleurville	512	3.2 %
Entre 200 et 300 hbts	Le Villars	279	1.8 %
	Cruzille	261	1.7 %
	Farges les Macon	220	1.4 %
	Ozenay	218	1.4 %
	La Truchère	208	1.3 %
	Chardonnay	208	1.3 %
	Bissy la Maconnaise	204	1.3 %
Entre 100 et 200 hbts	La Chapelle sous Brançon	139	0.9 %
	Martailly	137	0.9 %
	Royer	131	0.8 %
	Burgy	117	0.7 %
Moins de 100 hbts	Grevilly	28	0.2 %

Historique depuis 1968

	Ensemble du territoire	Ville de Tournus
1968	14 831 hbts	6 673 hbts
2014	15 866 hbts	5 764 hbts
2020	15 740 hbts	5 552 hbts

Pyramide des âges et évolution depuis 2009 :

Répartition de la population en pourcentage par tranche d'âge

	2009	2014	2020	Tendance
0-14 ans	16.8	16.6	16.1	
15-29 ans	14.7	13.8	13.4	↘
30-44 ans	18.8	17.5	16.8	
45-59 ans	20.7	20.8	20.8	=
60-74 ans	17.4	19.00	20.7	
75 ans et +	11.6	12.3	12.2	↗
Total	100	101 %	100 %	
	102	103		

4. Synthèse des réunions de concertation avec les Fontaines

Axe 1 : « Développer l'Animation de la Vie Sociale à l'échelle Intercommunale du Maconnais-Tournugeois »

* Synthèse des réunions municipales (Tournus), intercommunales (Conseil Communautaire) et partenariales avec les différents acteurs locaux.

- Comment faire rayonner et reconnaître le Centre Social sur l'ensemble du territoire
- Comment développer l'animation de la Vie Sociale à l'échelle des 12 communes

Constats et réflexions à l'échelle communale et intercommunale

<p align="center">ECHELLE COMMUNALE 5 552 habitants</p>	<p align="center">ECHELLE INTERCOMMUNALE 15 74 habitants</p>
<p>Le Centre Social est connu, reconnu sur Tournus.</p> <p>La municipalité de Tournus met à disposition du Centre Social d'importants moyens humains et techniques ainsi que ses équipements et services :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bâtiments et parc dédiés et entretenus - véhicules de services : voiture et 2 minibus - services techniques pour manifestations - services culturels et sportifs pour collaboration - prêts de salle : Les Arcades, Réfectoire des moines - accès médiathèque et ludothèque - accès gymnase et salles de sport - interventions de l'école de de musique - service de communication pour affiches, flyers, ... <p>La municipalité de Tournus</p> <ul style="list-style-type: none"> - soutient les événements festifs pérennes portés par le Centre depuis de nombreuses années : Carnaval, Fête de la soupe, Saveurs du Monde, Exposition des ateliers créatifs « Les habitants ont du talent », Halloween, ... - impulse de nouveaux événements en partenariat avec la CCMT tel que « Cap sur les jeux » en 2024 avec des équipements en accès libre pour les enfants et les jeunes à la Cité des 7 Fontaines. - propose des animations pour tous : Fête foraine de la Saint Philibert, Spectacle de Noël, cinéma en plein air, ... 	<p>La Communauté de Communes dispose de moyens supplémentaires sur le Maconnais-Tournugeois</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle Enfance Famille élargi à la Petite Enfance et à la Jeunesse sur l'ensemble du territoire et restructuré qui assure un maillage avec les services petite enfance, loisirs et Jeunesse sur tout le bassin de vie - Pôle Environnement structuré avec du personnel qualifié sur l'éco-citoyenneté (prévention, éducation,...) - adhésion au PETR Pôle d'Equilibre Territorial Rural Sud-Bourgogne permettant le montage de projets à plus grande échelle avec des chargés de missions spécialisés dans différents domaines : économie, santé, patrimoine, numérique et qui développe un système d'information territorial au service des élus et des secrétaires de mairie, nommé le MDATA - soutien financier aux associations sociales et culturelles qui interviennent sur le territoire telles que : Aile Sud Bourgogne : insertion, logement, emploi Le pas (Vie et Liberté, Instants de famille) Le Galpon, collectif d'artistes (Détours en Tournugeois) Le Centre Social doit se faire connaître et reconnaître à l'échelle intercommunale en s'appuyant sur les forces vives des 24 communes. <p>Les élus des communes alentours souhaitent que le Centre Social s'implique sur leur secteur et sont prêtes à collaborer. Le Centre Social doit développer un partenariat avec les différents acteurs sociaux de toute l'intercommunalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> * le monde associatif d'une grande richesse - associations de parents d'élèves - multiples associations sportives, socio-culturelles, éducatives, humanitaires, écologiques, ... - réseau de Foyers Ruraux adhérents à la Fédération 71 * le milieu scolaire : écoles maternelles et élémentaires, collèges privé et public de Lugny <p>Le Centre Social se doit d'aller à la rencontre de la population sur son lieu de vie et ne plus se contenter d'attendre que les habitants franchissent la porte de ses locaux de Tournus.</p>

Axe 2 :**Accompagner les enfants dans leur socialisation et les familles dans leur rôle***** Synthèse de la Réunion Partenariale « Enfance-Familles » du Mardi 13.05.24. et d'autres rencontres.**

- Comment favoriser l'épanouissement des enfants, la mixité sociale et le vivre-ensemble ?
- Comment développer la prévention et l'accompagnement des familles dans leur fonction parentale et éducative ?

Constats et réflexions à l'échelle communale et intercommunale

EXISTANT	A CRER OU AMELIORER
<u>CENTRE SOCIAL</u>	<u>INTERCOMMUNAL</u>
<p style="text-align: right;"><u>Pôle</u></p> <p>- LAEP Lieu d'Accueil Parents-Enfants « Méli-Mélo » labellisé CAF et animé par un collectif de 9 accueillantes (CCMT, Mairie, CAF, PMI, Prof. de santé en libéral) ludothèque : tous les mardi matins hors VS</p> <p>- « Cafés-Poussettes » Temps d'Accueil Collectif autour de la parentalité par un groupe de professionnelles de prévention (EPSM, PMI, CAF, CCMT en appui) 1 jeudi matin par mois à titre expérimental</p> <p>- Animations Familles : ateliers cuisine Bal de Carnaval Salle des Arcades Sortie en bus au PAL, à l'Espace des Arts Animation ponctuelles délocalisée (ex Playmobil à Montbellet) -</p> <p>Evènements tout public</p> <p>Fête de la Soupe - Saveurs du monde - Animation estivale « Cap sur les Jeux » à - Tournus : équipements sportifs et ludiques en accès libre à la Cité des 7 fontaines - Chardonnay : kermesse - Viré : journée familles</p> <p style="text-align: right;"><u>Accueils de Loisirs</u></p> <p>Centres de Loisirs et Accueil Jeunes sur Tournus - CCMT - et Viré (CECL et CLEM) Echanges Inter-structures- Fête des Familles Temps conviviaux (jeux, barbecue,...) - Ateliers Parents Enfants Accueil d'enfants en situation de handicap</p> <p style="text-align: right;"><u>Relais Petite Enfance</u></p> <p>Aide aux familles pour la recherche d'un Mode de Garde (Guichet Unique) Accompagnement des parents et des Professionnelles (Assistantes Maternelles) Matinées d'Eveil, Animations collectives, ...</p>	<p><u>Familles</u></p> <p>Identification du service / amalgame CCAS Nom du service à connotation « sociale » Communication à repenser « Lieu de vie » Animation de la Vie Sociale à développer Appui sur les moyens communautaires Amélioration de la fonction « Accueil de Proximité » / Ecoute - Prise en compte des besoins- Accès aux droits... Identification des différents services spécialisés par les Agents d'Accueil Mobilisation du public « Aller vers » les familles isolées et/ou fragilisées Diversification de l'offre : ateliers partagés Parents-Enfants sur Tournus et autres villages. Proximité avec la Cité des 7 Fontaines (animations hors les murs) Développement de temps d'échanges et de rencontres Parents (soirées conférences, ...) Décentralisation des actions sur l'ensemble du territoire (LAEP, rencontres Parents, ...) Création d'une antenne du Centre Social au Sud du territoire (Lugny ?) Création d'un réseau local de partenaires « Parents 71 » labellisé CAF à l'échelle du territoire Implication des familles dans l'élaboration des projets</p> <p><u>et Accueils Jeunes Intercommunaux</u></p> <p>Coopération entre Tournus et Viré Développement des rencontres familles Développement du partenariat avec les services familles PMI, AEMO, ADMR, ... Mise en place d'un Point Réseau Infos Jeunesse</p> <p><u>Intercommunal</u></p> <p>Articulation avec les Actions Familles du CSI Coopération avec les associations locales</p> <p><u>Socio-Educatives</u> Communication, lien entre les services</p>

Actions

Maison Des Solidarités CD 71 : SSD - PMI...
 CCAS Centre Communal d'Action Sociale
 Services Accompagnement spécialisés : AEMO,
 Handicap, difficultés sociales, santé logement,
 insertion, réinsertion, asile, ...
 Nombreux partenaires sur le territoire, souvent
 antennes du département 7

Associations sportives

Grande richesse associative
 Grande implication dans la Vie
 Sociale

Foyers Ruraux dynamique et fédérés

Collectif d'artistes

Organisation de spectacles
 Projets culturels avec les écoles, IME, ALSH
 Ateliers Parents-Enfants
 Biennale Débordement
 « Détours en Tournugeois » décentralisé sur
 l'intercommunalité

Ecoles primaires/Collèges /Lycées

9 RPI Regroupements Pédagogiques
 Intercommunaux
 Réunions Parents, enseignants
 Fêtes des écoles, kermesses, spectacles
 Soirées thématiques
 Intervention du responsable de l'Accueil Jeunes
 au Collège sur le temps méridien
 Actions de sensibilisation prévention routière,
 Santé,..

Prévention

Maison des Femmes à Tournus
 Association solidaire « Vivre au Féminin »
 CPTS Communauté Professionnelle Territoriale
 de Santé portée par le R3S Réseau Santé
 Social Solidaire Réseau
 de Santé des 3 rivières
 Réseau VIF Violences Intra-familiales

Logement

CCAS Instruction des dossiers, logements
 d'urgence, soutien financier, ...
 OPAC présente sur la Cité des 7 Fontaines à
 Tournus

Accompagnement des familles vers ces services
 Optimisation de l'utilisation de ces services par les familles
 en situation de précarité ou désocialisées.

et socio-culturelles

Développement de l'accès aux loisirs, à la culture, au
 patrimoine pour les familles en difficulté en levant les
 freins (coût, mobilité)
 Concertation et Communication en réseau
 Projet Système d'Information territorial

Le Galpon

Projet d'Actions Passerelles culturelles entre Services
 Petite Enfance CCMT et Education Nationale :
 Crèche/maternelle - Mat/CP - CP/ Elémentaire - Elém.
 / Collège -Col/Lycée Coordination des actions
 culturelles avec l'ensemble des partenaires

APE - Communes Affaires Scolaires

Municipalité Tournus : projet « Ecole de demain »
 Espace Jeunes : Projet « Ecole ouverte » et « Accueil
 Jeunes bilingue » sur la dernière semaine d'aout avec
 le Collège

Partenariat Lycée général et Lycée horticole

Santé

Tournus : **Projet d'antenne de la Maison
 Départementale des Ados** dans les locaux du Centre
 Social
 Partenariat CPTS

Social

Vers un Centre Intercommunal d'Action Sociale ?
 Actions Citoyennes en direction des Jeunes

AXE 2 : « Développer des actions en direction de l'Enfance et des familles »**- Le constat initial :**

Le Centre Social bénéficie d'une bonne fréquentation de ses services Enfance, Jeunesse, Adultes et notamment Séniors avec une bonne implication des habitants.

Toutefois, depuis plusieurs années et notamment depuis la crise sanitaire de 2020, on constate une **baisse progressive de la participation des familles** » et, de ce fait, une diminution des propositions.

- Les familles utilisent les services destinés aux enfants tels que les garderies périscolaires, la cantine, les Accueil de Loisirs et l'Accueil Jeunes mais **leur participation aux actions collectives destinées à favoriser les échanges et la création de liens sociaux est moindre.**

- **Le public « Familles » est le public cible des Centres Sociaux** dans le cadre des orientations nationales définies par la CNAF.

- La CAF 71 est le principal financeur de la structure et les élus communautaires se sont engagés dans une **Convention Territoriale Globale -CTG-** qui définit un plan d'action pour une durée de 5 ans - et des financements corrélatifs - avec des axes prioritaires liés à la Famille.

Objectif Général :

Favoriser la fréquentation du Centre Social par les familles et permettre leur inclusion sociale dans un souci de mixité sociale et de bien vivre ensemble

Objectifs opérationnels :

- **travailler en lien avec les acteurs socio-éducatifs du territoire** afin de recenser les besoins, développer le partenariat et proposer des actions cohérentes.

- **organiser, et animer en partenariat des temps conviviaux d'activité, de rencontre, d'information et d'échange** en direction des parents de jeunes enfants : Café Poussettes - LAEP Lieu d'Accueil parents Enfants, animations collectives, sorties familiales, Ateliers Parents-Enfants, Crèche, Accueil de Loisir, Relais Petite Enfance, ludothèque, médiathèque, école de musique, actions passerelles école maternelle, ...

- **porter une attention particulière aux familles en situation de fragilité ou de précarité** afin de faciliter leur accès aux services « tout public » du territoire et pour cela travailler en lien avec les services sociaux

Les risques du projet :

- ne pas être identifié, reconnu et sollicité en tant qu'acteur de la vie sociale par les partenaires de l'action sociale du territoire

- ne pas toucher le public visé, en l'occurrence, les familles au sens large et plus particulièrement les familles vulnérables

- proposer des actions et des animations qui ne correspondent pas aux attentes du public et qui ne sont pas fréquentées

- ne pas réussir à développer la fréquentation du Centre Social par les familles

Les propositions de solution :

- **Recenser et lister les partenaires du milieu socio-éducatif** intervenant sur le territoire et les réunir pour

* se présenter mutuellement : rôle, missions, organisation et actions de chacun

* réfléchir aux missions communes et aux actions partenariales possibles

- **Organiser des rencontres collaboratives avec les partenaires** sur des thématiques ciblées afin d'échanger, de réfléchir ensemble et de les impliquer dans - le diagnostic local, - le repérage et l'analyse des besoins, - la construction des actions communes et l'orientation du public.

Premières thématiques de travail pour les groupes de réflexion puis mise en commun

* Comment favoriser l'épanouissement des enfants, la mixité sociale, le vivre ensemble ?

* Comment développer la prévention et l'accompagnement des familles dans leur fonction parentale et éducative ?

Impliquer les partenaires dans le montage des actions

- **Créer des supports de communication et les diffuser largement**

- **Informier régulièrement les partenaires sur le déroulement des actions en cours**, mise en place, évolutions, fréquentation, satisfaction et les remobiliser périodiquement.

- **Créer un réseau local**

Axe 3 : Favoriser l'épanouissement des jeunes, la mixité sociale, le vivre ensemble et leur permettre les citoyens de demain

Synthèse de la Réunion Partenariale « Jeunesse et Citoyenneté » du Vendredi 14.06.24. et d'autres rencontres.

Constats et réflexions à l'échelle communale et intercommunale

EXISTANT	A CRER OU AMELIORER
<p>Accueil Jeunes 11-17 ans Agrément CAF, CD71 et Jeunesse et Sports - Tournus : Portage par le Centre Social CCMT - Locaux Espace Jeunes - Ouverture mercredi après-midi (accueil libre) et vacances (programmation socio-éducative, sport, animations, soirées, sorties, camps...) - Viré Portage CLEM : Centre de Loisirs Educatifs en Maconnais. Pas de locaux mais itinérance dans les équipements (salles, city-parc, ...) des communes du Maconnais Ouverture : période de vacances seulement Partenariat avec les associations locales</p> <p>CMEJ Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes Ville de Tournus - 11-15 ans Rencontres en soirée, groupes de travail, réunions avec les élus, participation à la vie locale, montage de projets citoyens, fleurissement avec les services techniques...</p> <p>CCAS Ville de Tournus - Mobilité Permis Citoyens 15-25 ans Financement du permis de conduire -400 €- (après l'obtention du code) en échange d'un engagement bénévole au sein d'une association au d'une collectivité -35 h-</p> <p>Jeunesse et Sports Formations BAFA-BAFD : Formation des jeunes aux métiers de l'animation et de la direction des Accueils de Loisirs 3-17 ans, spécialisation dans différents domaines d'intervention</p> <p>SNU Service National Universel 15-17 ans 3 étapes : Séjour de cohésion sur le temps scolaire -12 jours - Volontariat court dans le cadre d'une mission d'intérêt général - 84h- Période d'engagement citoyen de 3 mois minimum</p> <p>Services civiques 16-25 ans Dispositif d'engagement citoyen d'une durée de 6 à 12 mois indemnisé</p> <p>SDIS 71 - JSP</p> <p>Les Jeunes Sapeurs Pompiers 11-18 ans Formation par des professionnels les mercredis et samedis</p> <p>Economie Solidarité Partage Accompagnement et Insertion des jeunes</p>	<p>Transversalité des Accueils Jeunes Identification et localisation des services Coopération entre Tournus et Viré Communication à repenser « Lieu de vie » Amélioration de la fonction « Accueil de Proximité » Ecoute - Prise en compte des besoins- Accès à l'information, aux droits... Mobilisation du public : « Aller vers » les jeunes isolés et/ou fragilisés Proximité avec la Cité des 7 Fontaines (animations hors les murs) Développement de temps d'échanges et de rencontres Parents (soirées conférences, ...)</p> <p>Mise en place d'un Point Réseau Infos Jeunesse - Centralisation de l'information Vers une échelle intercommunale - CIEJ ? Diversification de la participation citoyenne Animation de la Vie Sociale à développer Appui sur les ressources communautaires Coopération avec les associations locales et les Collectivités</p> <p>Actions de découverte des métiers de l'animation Développement des aides financières Organisations de formations sur le territoire</p> <p>Développement des accueils de Jeunes en volontariat citoyen par les structures associatives, les services publics, ...</p> <p>Développement du partenariat Mise en place d'actions de sensibilisation aux risques psycho-sociaux, exercices de mise en situation, évacuation, ... Communication, lien entre les services</p> <p>Coordination du réseau des professionnels Mutualisation des expériences</p> <p>Accompagnement des jeunes vers ces services Optimisation de l'utilisation des services par les jeunes en situation de précarité ou</p>

par l'Economie Sociale et Solidaire
(jardins, ressourcerie, épicerie ..)

Conseil Département 71 Action Sociale
Maison Des Solidarités Tournus
SSD Service Social Départemental

Services Accompagnement spécialisés :
AEMO, Handicap, difficultés sociales, santé
logement, insertion, réinsertion, asile, ...
Nombreux partenaires sur le territoire, souvent
antennes du département : Aile Sud Bourgogne
- Mission Locale pour l'Insertion des jeunes

Associations sportives, socio-culturelles
Grande richesse associative
Grande implication dans l'Animation de la Vie
Sociale
Foyers Ruraux dynamique et fédérés

Collectif d'artistes Le Galpon
Organisation de spectacles
Projets culturels avec les écoles, IME, ALSH
Ateliers Parents-Enfants - Lien socioculturel
Biennale « Détours en Tournugeois »
décentralisé sur l'intercommunalité

Education Nationale Collèges / Lycées

Partenariat Espace Jeunes
Intervention du responsable de l'Espace jeunes
au Foyer Socio-Educatif du Collège sur le temps
méridien (rencontres jeux)
Mise en place d'une « école ouverte » avec le
collège sur la dernière semaine d'aout Séjour de
vacances apprenantes bilingue

Prévention Santé

CPTS Communauté Professionnelle Territoriale
de Santé portée par le R3S Réseau Santé Social
Solidaire

désocialisées.
Sensibilisation, découverte de
Valorisation de la mixité
Forum « Carrières au féminin »
Réflexion sur la **mobilité des jeunes**
Actions de sensibilisation, déplacements en train
avec l'Accueil Jeunes

Développement de l'accès aux loisirs, à la
culture, au patrimoine pour les jeunes en
difficulté en levant les freins (coût, mobilité)

Concertation et Communication en réseau

Projet Système d'Information territorial
Calendrier Animation de la vie sociale

Projet d'Actions Passerelles entre Services
Jeunesse, Services culturels et Education
Nationale « Les jeunes ont du talent »

Coordination des actions culturelles avec
l'ensemble des partenaires du territoire
intercommunal

Développement du partenariat
- **Collèges de Lugny - Lycée général - Lycée
horticole**
Actions de sensibilisation prévention routière,
santé, ...

Tournus : **Projet d'antenne de la Maison
Départementale des Ados** dans les locaux du
Centre Social à la rentrée 2024

Partenariat / Actions de prévention santé

5. Fiches actions

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le



ID : 071-200069698-20241107-ERD862024-DE

Nom de l'action : « Etude sur la création d'une antenne du Centre Social sur le secteur Sud du territoire »	
Axe 1 : « Développer l'Animation de la Vie Sociale à l'échelle Intercommunale du Maconnais-Tournugeois »	
Objectifs généraux : Étendre le champ d'action du Centre Social à l'échelle du territoire. Délocaliser ou créer des actions sur l'ensemble du territoire.	Services concernés / porteur de l'action : Porteur du projet : Pôle Enfance Jeunesse Famille – Directeur du Service
Objectifs opérationnels : Réaliser une étude de faisabilité pour l'ouverture d'une antenne du Centre Social Organiser des rencontres régulières avec les élus des communes de Lugny, Viré et autres communes du Sud pour valider leur engagement et soutien.	
Constats / Atouts – Faiblesses : Le Centre Social de Tournus a un rôle central dans la vie sociale de la commune, mais il se pose la question de son accessibilité pour l'ensemble du territoire intercommunal, notamment le secteur Sud. Ce secteur présente un fort potentiel de mobilisation, avec des communes comme Lugny, qui accueille deux collèges (public et privé), facilitant l'engagement des adolescents, et Viré, doté d'infrastructures adaptées pour des actions à destination des familles. Afin d'offrir des services de proximité et de renforcer la cohésion sociale, il est envisagé de créer une antenne délocalisée du Centre Social.	
Descriptif de l'action : Réaliser une étude de faisabilité pour la création d'une antenne du Centre Social dans le secteur Sud (Lugny et Viré) ; Identifier des lieux adaptés pour accueillir les activités : un tiers-lieu à Lugny pour l'accueil des jeunes, et un bâtiment partagé à Viré pour les actions familles ; Développer de nouveaux partenariats avec les acteurs locaux (communes, associations, écoles, collèges) afin de coconstruire des projets ; Organiser des temps d'animations et de rencontres dans ces communes pour tester la mobilisation des publics.	
Public visé : Adolescents et familles du secteur Sud du territoire (notamment Lugny et Viré) ; Tout public intéressé par les activités sociales et éducatives proposées ; Partenaires locaux : associations, écoles, élus communaux.	Partenaires : CAF Communes de Lugny ou Viré ; Collèges (public et privé) de Lugny ; Associations locales (socio-éducatives, culturelles) ; Services de la CCMT ; CECL.
Échéancier / fonctionnement : 2026-2027 : Étude de faisabilité, consultations, et diagnostic territorial. 2027 : Développement des partenariats et mise en place des premières actions expérimentales (animations ponctuelles). 2028 : Ouverture potentielle de l'antenne sur le secteur Sud après validation des résultats de l'étude.	
Moyens et ressources mobilisés (humain, financier, matériel) : Moyens humains : Un chargé de projet pour coordonner l'étude et les démarches partenariales, un animateur pour organiser les actions délocalisées. Moyens matériels : Espaces d'accueil (tiers-lieu, bâtiments communaux), équipements pour les activités (mobilier, matériel éducatif). Moyens financiers : Budget dédié pour l'étude (consultants, déplacements, outils de concertation), budget pour l'animation (logistique, matériel). Recherche de subventions.	
Résultats attendus (Critères et indicateurs d'évaluation qualitatifs et quantitatifs) : Effets attendus : <ul style="list-style-type: none"> • Meilleure accessibilité du Centre Social pour les habitants du Sud du territoire ; • Renforcement des liens sociaux entre le Centre Social, les habitants, et les acteurs locaux ; • Création d'une dynamique sociale et culturelle dans les communes ciblées ; • Augmentation de la fréquentation des services proposés par le Centre Social. Indicateurs quantitatifs : <ul style="list-style-type: none"> • Tissage de nouveaux partenariats avec des communes et associations ; • Renforcement de la notoriété et de l'appropriation du Centre Social dans les communes éloignées de Tournus ; • Diversification des publics participants (familles, jeunes). Indicateurs qualitatifs : <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de nouveaux usagers du Centre Social ; • Nombre de nouveaux adhérents au Centre Social dans les communes ciblées ; • Nombre de partenariats locaux créés (communes, associations, établissements scolaires) ; • Nombre de réunions et concertations organisées ; • Nombre d'actions délocalisées (animations, projets) réalisées hors Tournus ; • Ouverture d'une antenne dans le secteur Sud, moyens alloués et fonctionnement opérationnel. 	



Nom de l'action : « Positionner le Centre Social comme animateur d'un réseau d'animation de la vie sociale sur la CCMT »

Axe 1 : Développer l'animation de la Vie Sociale à l'échelle intercommunale du Maconnais-Tournugeois

Objectifs généraux :

Contribuer à la socialisation des personnes et lutter contre l'isolement
Favoriser la cohésion sociale sur le territoire intercommunal
Développer la citoyenneté, l'implication des personnes dans la vie sociale, la prise de responsabilité.
Être reconnu comme un acteur essentiel de l'animation de la vie sociale, chef de file d'un réseau local intercommunal

Porteur du projet : Centre Social Intercommunal

Services concernés / porteur de l'action :

Pôle Enfance jeunesse Familles : élus et professionnels
Centre Social Intercommunal : Direction et équipe

Objectifs opérationnels :

- porter la politique « Animation de la Vie Sociale » de la Communauté de Communes à l'échelle intercommunale
- S'appuyer sur les valeurs humaines préconisées par la CAF au niveau national et qui fondent les bases du Projet Social : dignité humaine, neutralité, laïcité, mixité sociale, solidarité,
- Impulser une dynamique partenariale avec les acteurs locaux dans la mise en œuvre du pluriannuel
- Mettre en exergue les atouts et les forces vives du territoire sur lesquels il sera possible de s'appuyer dans les années à venir pour monter des actions à destination de la population.
- Renforcer les liens sociaux et familiaux, le mieux vivre-ensemble, les solidarités intergénérationnelles

Constats / Atouts – Faiblesses :

Les champs d'action du centre Social doivent être multiples, variés et adaptés aux besoins du territoire.
Le Centre Social ne peut pas se contenter d'être un lieu d'animation proposant des activités, il doit impulser une dynamique locale de montage de projets à destination de tous en portant une attention particulière aux plus démunis.
Le Centre Social doit s'appuyer sur la participation active des acteurs locaux et des habitants dès la conception et l'élaboration des projets afin que ceux-ci puissent s'impliquer et s'investir dans sa mise en œuvre.

Descriptif de l'action :

Public visé

Tout public

Partenaires :

Elus, Associations
Professionnels de l'action socio-éducative ou médico-social
Habitants, Adhérents, Usagers, ...

Moyens humains :

- Elus du Pôle Enfance jeunesse Familles
- Directeur du Pôle Enfance Jeunesse Familles et adjointe
- Directrice du Centre Social
- Référente Familles
- Responsables de service

Moyens matériels :

- Moyens intercommunaux importants mis à disposition : structures, salles, espaces culturels et sportifs, ...

Moyens financiers :

- Budget de fonctionnement du Centre Social

Résultats attendus (Critères et indicateurs d'évaluation qualitatifs et quantitatifs) :

Effets attendus :

Les acteurs de l'animation de la vie sociale sur le territoire travail en concertation dans l'intérêt de la population.

Indicateurs quantitatifs :

Nombre de sollicitations du Centre Social par des partenaires extérieurs pour de la participation à des projets d'animation de la vie sociale.
Nombre de projets d'animation de la vie sociale dans lesquels le Centre Social s'est impliqué à différents niveaux : initiative, appui, coordination, communication, portage, conseil, expertise, ...
Nombre de participants aux actions d'animation.
Nombre de partenaires
Nombre de nouveaux bénévoles.
Nombre de nouveaux adhérents

Indicateurs qualitatifs :

Dynamique de l'animation de la vie locale à l'échelle intercommunale.
Implication des partenaires et des habitants
Pertinence des actions menées au vu des attentes de la population

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID : 071-200069698-20241107-ERD862024-DE



Nom de l'action : « Création et animation d'un Réseau Local Parents 71 »
Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) labellisé CAF

Axe 2 : Accompagner les enfants dans leur socialisation et les familles dans leur rôle parental et éducatif

Objectifs généraux : <ul style="list-style-type: none">- Impulser et développer des partenariats et des projets avec l'ensemble des forces vives concernées- Monter et animer des actions de prévention en direction des familles du territoire afin de mieux répondre à leurs besoins et leurs attentes en terme de parentalité	Services concernés / porteur de l'action : <p>Pôle Enfance Jeunesse Familles CCMT Centre Social Intercommunal Service « Adultes Familles » du Centre Social</p>
Objectifs opérationnels : <ul style="list-style-type: none">- Investir le Centre Social dans une démarche volontariste de mobilisation des partenaires intervenants auprès des familles- Construire le Réseau Local Parents 71 dans le cadre du pilotage départemental mené conjointement par la Caisse d'Allocations Familiales et le Département de Saône-et-Loire et du schéma départemental des services aux familles.- Animer et coordonner le Réseau Local à travers le portage d'actions familles avec les professionnels impliqués dans un souci de veille sociale, de cohésion et de dynamique de territoire- Développer un champ d'intervention généraliste de prévention et d'appui pour les parents d'enfants jusqu'à 18 ans. - Monter des actions partenariales visant à conforter, à travers le dialogue et l'échange, les compétences des parents	
Constats / Atouts – Faiblesses : <p>Bonne fréquentation des services Enfance Jeunesse Adultes proposées par le Centre Social avec un bon ancrage et une reconnaissance avérée dans le temps. Bon réseau de partenaires impliqués dans le domaine de la famille et une volonté de formaliser les échanges et les actions communes. Une diminution de la participation des familles aux actions collectives proposées par le Centre Social, particulièrement aux temps d'échange et de rencontre depuis plusieurs années et notamment depuis la crise sanitaire de 2020. Un engagement de la Communauté de Communes du Maconnais-Tournaigeois dans la Convention Territoriale Globale avec la CAF qui définit un plan d'action pluriannuel avec des axes prioritaires liés à la Famille.</p>	
Descriptif de l'action <ul style="list-style-type: none">- Recensement des partenaires du milieu socio-éducatif intervenant en direction des familles sur le territoireProposition de temps d'échanges, de concertation, de partage d'expérience, de confrontation de pratiques, de mutualisation des informations afin d'améliorer l'interconnaissance et le travail en réseau. Exemples : rencontre d'autres réseaux parents, présentation et visites de structures locales, ...- Organisation d'actions communes en direction des professionnels concernés par le soutien à la Parentalité : formations collectives sur le territoire, journées thématiques, interventions de professionnels spécialisés- Organisation d'animations en direction des familles sur le territoire :	
Public visé : <p>Familles du territoire intercommunal dans leur diversité (familles monoparentales, homoparentales, familles recomposées, familles d'accueil) Parents qui se questionnent sur leur quotidien avec leurs enfants et/ou adolescents notamment aux périodes charnières du développement des enfants quand l'exercice de la parentalité peut être mis à l'épreuve Professionnels, partenaires, bénévoles, habitants, intervenants investis dans le domaine de la parentalité</p>	Partenaires : <p>Elus communautaires de la Commission Enfance Jeunesse Famille, élus locaux, ... Services Petite Enfance, Enfance et Familles du Pôle (EAJE, RPE, ALSH, ...) CECL VIRE, CLEM MACON Municipalité de Tournus par le biais du CCAS CAF Service d'Action Sociale Réseau départemental Parents 71 MSA, UDAF 71, EPMS Sevrey Conseil Départemental 71 : Services SSD, PMI, ASE Association Sauvegarde 71 Association Le Pont Maison des Ados Pôle Enfance Handicap 71 Services de l'Education Nationale Le Pas Sud Bourgogne - Instants de Familles Macon PEP 71 : GEM Groupe d'Entraide Mutuelle, Espace Rencontres, visites médiatisées, ...</p>
Échéancier / fonctionnement : <p>2024 : 1ère réunion partenariale sur la thématique Familles dans le cadre de l'élaboration du Projet Social 2025 : mise en place de temps de concertation avec les partenaires de la parentalité pour réfléchir aux bases et fondements de la création d'un Réseau Parent à l'échelle intercommunale dans le cadre précité. Retour d'expérience d'un réseau local voisin (Sennecy le Grand ou autre) - Montage d'une action commune concrète en direction des familles afin de mobiliser et fédérer les acteurs locaux sur une dynamique de territoire. Ex : SNPE Semaine nationale de la Petite Enfance 03.25 2026-2028 : - développement du réseau local, de la communication, des échanges, ... - Montage de formations, tables rondes, forum ou autres formes participatives sur la thématique « Parentalité » avec des intervenants extérieurs - Organisation d'événements délocalisés en direction des familles sur des thématiques plus vastes type Semaine de la Parentalité</p>	
Moyens et ressources mobilisés (humain, financier, matériel) : <p>Moyens humains : Une directrice du Centre Social, travailleur social Une responsable du Pôle Adultes Familles, diplômée BPJEPS Animation Sociale Une apprentie en cours de formation BPJEPS Animation Sociale Moyens matériels : Locaux du Centre Social Intercommunal avec 1 espace de convivialité, 1 salle de réunion, 1 salle d'activité, 1 cuisine, des bureaux de permanence, ... qui seront réaménagés et équipés début 2025 Locaux annexes du Centre Social : Espace Jeunes 11-17 ans et Accueil de Loisirs 3-6 ans très spacieux Salles et équipements des 24 communes du territoire mises à disposition gracieusement par les municipalités: salle des fêtes, foyer ruraux, salles d'activité, bibliothèques, salles de sport, ... Moyens financiers : Budget de fonctionnement du Centre Social, temps de travail dédié pour l'équipe d'animation</p>	
Résultats attendus (Critères et indicateurs d'évaluation qualitatifs et quantitatifs) : <p>Effets attendus : Création d'un réseau local de professionnels intervenant en direction du public Familles Impulsion d'une dynamique locale autour du thème de la parentalité Développement d'actions de prévention en direction des familles Augmentation de la fréquentation des services Petite Enfance (LAEP, Café-Poussettes, ...) grâce à une meilleure connaissance et orientation de la part des structures d'accueil</p> <p>Indicateurs quantitatifs : Tissage de nouveaux liens avec les communes, écoles, associations de parents, ... Développement de nouvelles animations et actions de prévention en direction des familles Augmentation de la fréquentation des services Petite Enfance (LAEP, Café-Poussettes, ...) et Enfance grâce à une meilleure interconnaissance et orientation de la part des structures d'accueil</p> <p>Indicateurs qualitatifs : Nombre de partenaires impliqués dans le réseau Nombre de rencontres, formations, journées thématiques organisées en direction des partenaires Nombre de participants à ces temps de concertation et de collaboration Nombre de nouvelles actions proposées aux familles Nombre de parents et d'enfants fréquentant les animations ou actions de prévention Nombre de nouveaux usagers du centre Social</p>	

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le



ID : 071-200069698-20241107-ERD862024-DE

Nom de l'action : « Mise en place d'ateliers Parents-Enfants au sein du Pôle Adultes Familiales »

Axe 2 : Accompagner les enfants dans leur socialisation et les familles dans leur rôle

Objectifs généraux : <ul style="list-style-type: none">- Créer et animer des temps de rencontre en direction des familles ayant de jeunes enfants afin de faciliter les relations parents-enfants, mais aussi entre les parents et entre enfants ainsi que la mixité sociale.- Accompagner les familles dans leur quotidien à travers la valorisation de leurs compétences parentales et éducatives- Apporter une attention particulière aux familles en situation de fragilité ou rencontrant des difficultés sociales	Services concernés / porteur de l'action : Pôle « Adultes Familiales » du Centre Social Responsable de service Apprentie BPJEPS
Objectifs opérationnels : <ul style="list-style-type: none">- Engager le Centre Social dans une démarche volontariste d'accueil et d'accompagnement des familles à travers des actions collectives conviviales et diversifiées permettant de favoriser le « vivre-ensemble »- Proposer des temps de socialisation en direction des familles par le biais d'activités ludiques ou créatives partagées- Animer des ateliers parents-enfants, basés sur la libre adhésion, dans un souci constant de bienveillance éducative- Conforter, à travers le dialogue et l'échange, les compétences des parents et leur participation active.- Inscrire ces temps de rencontre dans un champ d'intervention plus large de prévention et d'appui pour les parents	
Constats / Atouts – Faiblesses : <p>Les services Enfance Jeunesse Adultes proposés par le Centre Social sont bien fréquentés et bénéficient d'un bon ancrage dans le tissu social et d'une reconnaissance avérée dans le temps.</p> <p>La participation des familles aux actions collectives proposées par le Centre Social a diminué ces dernières années, particulièrement en ce qui concerne les temps de rencontre et notamment depuis la crise sanitaire de 2020.</p> <p>Les familles utilisent largement les services destinés aux enfants tels que les crèches, les garderies périscolaires, la cantine scolaire, les Accueils de Loisir et l'Accueil Jeunes mais, leur participation aux animations destinées à favoriser les échanges et les liens sociaux sont moindres.</p> <p>Les « Familiales » constituent le public cible des Centres Sociaux dans le cadre des orientations nationales définies par la CNAF et du Schéma Départemental de Services aux Familiales élaboré avec le Département 71.</p> <p>La Communauté de Communes du Maconnais-Tournugeois est engagée dans la Convention Territoriale Globale avec la CAF qui définit un plan d'action pluriannuel avec des axes prioritaires liés à la Famille.</p>	
Descriptif de l'action <ul style="list-style-type: none">- Investissement de l'ensemble des professionnels du Centre Social sur les actions « Familiales » : responsables de service, animateurs et apprentie.- Organisation d'Ateliers Parents-Enfants réguliers dans le cadre du programme trimestriels du Pôle Adultes Familiales du Centre Social afin de créer une proposition de service continue et pérenne.- Préparation des ateliers en amont avec des activités structurantes permettant d'offrir aux parents et aux enfants des temps de rencontre privilégiés, apaisés, construits et valorisants.- Animation de ces temps de rencontre dans un ambiance chaleureuse et un esprit d'écoute active favorisant le partage des préoccupations et des expériences de chacun afin de faciliter l'interconnaissance et la dynamique de groupe.- Approche des problématiques liés à la parentalité, information et orientation si besoin des familles vers les services spécialisés- Recherche de cohérence entre le concept spécifique des ateliers parents-enfants et l'ensemble de l'offre de services proposés aux familles par le Centre Social : LAEP, Café-Poussettes, animations ponctuelles, sorties familiales, spectacles, fêtes des Accueils de Loisirs, événements locaux, ...	
Public visé : <p>Familiales du territoire intercommunal dans leur diversité (familiales monoparentales, homoparentales, familiales recomposées, familiales d'accueil) Parents qui se questionnent sur leur quotidien avec leurs enfants et/ou adolescents notamment aux périodes charnières du développement des enfants quand l'exercice de la parentalité peut être mis à l'épreuve</p>	Partenaires : <p>Organisation en interne par les professionnels du Centre Social au démarrage des ateliers. Interventions de professionnels extérieurs en support d'activités de médiation : activités créatives, éveil musical, motricité, relaxation parents-enfants, éco-éducation, ...</p>
Échéancier / fonctionnement : <p>2024 : 2 ateliers sur le dernier trimestre de l'année à titre expérimental tant sur le moment choisi que le lieu</p> <ul style="list-style-type: none">- 1 en période de vacances sur un mercredi après-midi- 1 en période scolaire sur un samedi matin <p>et pour être cohérent avec notre plan d'action pluriannuel et notre projet de développement de l'animation de la vie sociale à l'échelle intercommunale</p> <ul style="list-style-type: none">- 1 atelier à l'Espace Chanay de Tournus- 1 atelier sur une commune du sud du territoire (Clessé) <p>2025-2028 :</p> <p>Développement des ateliers sur Tournus et quelques communes décentralisés avec un rythme à définir en fonction des souhaits des municipalités, de l'implication des partenaires locaux ainsi que des moyens humains et matériels alloués. La mise en place d'un atelier par semaine permettrait d'asseoir cette animation et de l'instituer comme support fondamental de l'axe de développement « Familiales » du Projet Social</p>	
Moyens et ressources mobilisés (humain, financier, matériel) : <p>Moyens humains : Une directrice du Centre Social, travailleur social Une animatrice du Pôle Adultes Familiales, diplômée de l'animation la Vie Sociale Une apprentie BPJEPS</p> <p>Moyens matériels : Locaux du Centre Social Intercommunal avec 1 espace de convivialité, 1 salle d'activité et 1 cuisine qui seront réaménagés et équipés début 2025 Locaux annexes du Centre Social : Espace Jeunes 11-17 ans et Accueil de Loisirs 6-11 ans très spacieux Salles et équipements des 24 communes du territoire mises à disposition gracieusement par les municipalités : salle des fêtes, foyer ruraux, salles d'activité, bibliothèques, salles de sport, ...</p> <p>Moyens financiers : Budget de fonctionnement du Centre Social, temps de travail dédié pour l'équipe d'animation</p>	
Résultats attendus (Critères et indicateurs d'évaluation qualitatifs et quantitatifs) :	

Nom de l'action : « Développement d'un Relais d'Information Jeunesse (RIJ) »	
Axe 3 : « Favoriser l'épanouissement des jeunes, la mixité sociale, le vivre ensemble et leur permettre de devenir les citoyens de demain »	
Objectifs généraux : Développer la participation citoyenne, l'insertion et l'accès aux droits des jeunes. Aller à la rencontre de tous les jeunes sur l'ensemble du territoire.	Services concernés / porteur de l'action : Porteur du projet : Espace Jeunes + directrice du Centre Social
Objectifs opérationnels : Renforcer l'accompagnement des jeunes dans leur orientation scolaire et professionnelle Faciliter l'accès aux droits et aux ressources pour les jeunes éloignés des services publics Favoriser l'engagement citoyen des jeunes à travers des projets collectifs Renforcer l'accès aux outils numériques et à la culture numérique pour les jeunes Développer des actions de prévention et de sensibilisation sur des sujets clés pour les jeunes Améliorer la communication et la visibilité des actions en direction des jeunes Promouvoir l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté	
Constats / Atouts – Faiblesses : Les jeunes de 11 à 25 ans du Mâconnais-Tournugeois font face à des défis variés en matière d'accès à l'information, d'insertion professionnelle et d'accès aux droits. Le développement d'un Relais d'Information Jeunesse (RIJ) vise à améliorer l'accompagnement de ces jeunes en leur offrant un espace dédié à l'accès aux informations pertinentes (orientation, emploi, droits sociaux, etc.). Ce relais viendrait en complément de la Maison France Services et s'appuierait sur les outils numériques du Réseau Infos Jeunes et des Promeneurs du Net 71. L'objectif est de favoriser l'émancipation des jeunes en les aidant à mieux comprendre leur environnement et à participer activement à la vie sociale et citoyenne.	
Descriptif de l'action : Mettre en place un Relais d'Information Jeunesse (RIJ) dans les locaux de l'Espace Jeunes du Centre Social, en partenariat avec le Réseau Infos Jeunes et les Promeneurs du Net 71. Organiser des ateliers "Découverte des métiers" en partenariat avec des professionnels locaux, pour présenter différents parcours professionnels. Développer des chantiers jeunes en partenariat avec l'OPAC, permettant aux jeunes de s'investir dans des projets locaux tout en découvrant le monde du travail. Proposer un accompagnement personnalisé des jeunes en termes d'orientation professionnelle, accès aux droits, stages, et mobilité. Faciliter l'accès des jeunes à des informations actualisées sur les dispositifs d'insertion, de formation et de volontariat via des outils numériques et des permanences régulières.	
Public visé : Jeunes de 11 à 25 ans sur l'ensemble du territoire intercommunal. Parents des jeunes, pour les sensibiliser aux enjeux de l'orientation et de l'insertion professionnelle. Partenaires éducatifs et sociaux, associations locales.	Partenaires : Réseau Infos Jeunes pour l'information jeunesse (orientation, emploi, droits sociaux). Promeneurs du Net 71 pour un accompagnement numérique et un accès facilité à l'information via les réseaux sociaux. Maison France Services, pour la complémentarité des services d'accès aux droits. OPAC pour la mise en place de chantiers jeunes. Professionnels locaux pour l'animation d'ateliers métiers. Établissements scolaires (collèges, lycées) pour la participation aux ateliers et actions de sensibilisation.
Échéancier / fonctionnement : 2025 : Phase de concertation avec les partenaires (Réseau Infos Jeunes, Promeneurs du Net 71, Maison France Services) et mise en place du Relais d'Information Jeunesse. 2026 : Déploiement des premières actions (chantiers jeunes, ateliers métiers, Conseil Intercommunal des Jeunes) et pérennisation des permanences du RIJ.	
Moyens et ressources mobilisés (humain, financier, matériel) : Moyens humains : Un animateur pour le Relais d'Information Jeunesse, accompagnement des jeunes via les Promeneurs du Net, intervention de professionnels pour les ateliers. Moyens matériels : Espaces d'accueil pour les permanences du RIJ (Espace Jeunes), matériel informatique et de communication numérique. Moyens financiers : Budget pour l'organisation des ateliers et chantiers jeunes (logistique, déplacements), financement des supports de communication et outils numériques.	
Résultats attendus (Critères et indicateurs d'évaluation qualitatifs et quantitatifs) : Effets attendus : <ul style="list-style-type: none"> • Accès facilité à l'information pour les jeunes en matière de droits, formation, emploi et orientation professionnelle. • Développement des compétences sociales et professionnelles à travers la participation à des chantiers et des ateliers métiers. • Amélioration du bien-être et de la socialisation des jeunes grâce à l'accompagnement personnalisé et à la diversité des activités proposées. Indicateurs quantitatifs : <ul style="list-style-type: none"> • Degré de satisfaction des jeunes concernant l'accompagnement du RIJ. • Amélioration de la confiance en soi, de l'autonomie et de la capacité des jeunes à se projeter dans leur avenir professionnel. Indicateurs qualitatifs : <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes accueillis et orientés par le RIJ. • Nombre de chantiers jeunes réalisés en partenariat avec l'OPAC. • Nombre d'ateliers métiers réalisés et de jeunes participants. • Nombre de jeunes ayant effectué un stage en lien avec le RIJ. • Diversité des métiers et secteurs abordés lors des ateliers. • Nombre de jeunes touchés par les actions des Promeneurs du Net 71. 	

Nom de l'action : « Mise en place d'un Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ) »

Axe 3 : « Favoriser l'épanouissement des jeunes, la mixité sociale, le vivre ensemble et leur permettre de devenir les citoyens de demain »

<p>Objectifs généraux : Développer la participation citoyenne, l'insertion et l'accès aux droits des jeunes. Aller à la rencontre de tous les jeunes sur l'ensemble du territoire.</p>	<p>Services concernés / porteur de l'action : Porteur du projet : Directrice du centre social</p>
<p>Objectifs opérationnels : Organiser des réunions de concertation pour définir les modalités de fonctionnement du CIJ Sélectionner et former les jeunes membres du Conseil Intercommunal des Jeunes Mettre en place des rencontres régulières du CIJ Faciliter la mise en œuvre de projets portés par les jeunes Renforcer les partenariats avec les établissements scolaires et les associations Promouvoir l'implication citoyenne des jeunes à l'échelle intercommunale</p>	
<p>Constats / Atouts – Faiblesses : Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Tournus a permis à des jeunes de 10 à 15 ans de participer activement à la vie locale et citoyenne. Afin de renforcer cet engagement et de l'étendre à l'ensemble des communes du Mâconnais-Tournugeois, une réflexion est lancée pour la création d'un Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ). Ce CIJ permettra aux jeunes de 10 à 15 ans de participer à des projets concrets, de développer un sentiment d'appartenance à leur territoire, et de contribuer activement à la vie citoyenne.</p>	
<p>Descriptif de l'action et retroplanning : Phase de réflexion (2025) : Organisation de réunions de concertation avec les élus locaux, les établissements scolaires et les jeunes pour définir les modalités du Conseil Intercommunal des Jeunes (représentation, fonctionnement, thématiques abordées). Phase de mise en place (2026) : Création du Conseil Intercommunal des Jeunes avec des jeunes élus pour un mandat de deux ans. Ces jeunes seront issus des différentes communes du territoire. Animation et suivi (2026-2028) : Organisation de rencontres régulières du CIJ pour discuter des projets locaux, des initiatives citoyennes, et des thématiques importantes pour les jeunes (environnement, sports, culture, solidarité).</p>	
<p>Public visé : Jeunes de 10 à 15 ans de toutes les communes du Mâconnais-Tournugeois. Parents et familles des jeunes participants. Élus locaux et représentants d'associations.</p>	<p>Partenaires : Établissements scolaires (collèges et lycées) pour la sensibilisation et la sélection des jeunes. Élus locaux pour le soutien et l'accompagnement des jeunes dans leurs projets. Associations locales (éducatives, culturelles, sportives) pour l'accompagnement des actions du CIJ. Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Tournus pour le partage d'expériences et la coopération sur certains projets.</p>
<p>Moyens et ressources mobilisés (humain, financier, matériel) : Moyens humains : Un animateur dédié à l'accompagnement du CIJ, intervenants pour la formation des jeunes élus. Moyens financiers : Budget pour l'organisation des réunions, formations, projets des jeunes, et déplacements éventuels. Moyens matériels : Locaux pour accueillir les réunions du CIJ, matériel informatique pour la communication et le suivi des projets.</p>	
<p>Résultats attendus (Critères et indicateurs d'évaluation qualitatifs et quantitatifs) : Effets attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implication active des jeunes dans la vie locale et citoyenne du territoire intercommunal. • Développement de la conscience citoyenne et des valeurs républicaines chez les jeunes. • Renforcement des liens entre les jeunes de différentes communes et les acteurs locaux. • Émergence de projets collectifs portés par les jeunes au service de la communauté. <p>Indicateurs qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau de satisfaction des jeunes et des partenaires concernant le fonctionnement du CIJ. • Degré d'implication des jeunes dans les projets portés par le CIJ. • Capacité des jeunes à proposer et à mettre en œuvre des initiatives citoyennes. <p>Indicateurs quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes élus et participants au CIJ. • Nombre de réunions organisées et d'actions concrètes menées par le CIJ. • Nombre de projets portés par le CIJ et mis en œuvre sur le territoire. • Diversité des thématiques abordées lors des rencontres du CIJ (environnement, solidarité, culture, sport). • Niveau de participation des jeunes des différentes communes. 	

Nom de l'action : « Mise en place d'un Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEAC) »

Axe 3 : Favoriser l'épanouissement des jeunes, la mixité sociale, le vivre ensemble et leur permettre de devenir les citoyens de demain

Objectifs généraux :

Favoriser le bien-être, la socialisation et l'émancipation des jeunes.
Favoriser l'ouverture d'esprit en renforçant les actions participatives et les découvertes culturelles.

Services concernés / porteur de l'action :

Porteur du projet : Pôle Enfance Jeunesse Famille

Objectifs opérationnels :

Développer un programme d'ateliers artistiques
Établir des partenariats avec les établissements scolaires
Mettre en place des sorties culturelles

Constats / Atouts – Faiblesses :

La culture et l'art sont des vecteurs puissants pour le développement personnel des enfants, en particulier entre 6 et 11 ans. Ils leur permettent d'explorer de nouveaux horizons, de développer leur créativité, et d'acquérir des compétences essentielles, telles que l'empathie, la communication, et la pensée critique. La mise en place d'un **Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEAC)**, en partenariat avec la DRAC et les structures locales, vise à élargir l'accès aux pratiques artistiques et culturelles pour les enfants sur le territoire, favorisant ainsi leur ouverture d'esprit et leur épanouissement.

Descriptif de l'action et retroplanning :

Phase de réflexion et de concertation (2025) : Mobiliser les acteurs culturels locaux, les établissements scolaires, et les associations pour définir les besoins et les attentes en matière d'éducation artistique et culturelle.
Élaboration du CLEAC (2026) : Co-construire un projet qui définira des objectifs clairs, des actions concrètes, et des modalités de suivi et d'évaluation en lien avec les structures locales et la DRAC.
Mise en œuvre des actions (2026-2028) : Développer des activités variées (ateliers d'arts plastiques, musique, théâtre, danse, visites culturelles) pour les enfants et les jeunes, en impliquant des artistes et des professionnels du secteur.
Sensibilisation et communication : Créer des supports de communication pour promouvoir les actions du CLEAC auprès des familles et des jeunes, en utilisant des canaux variés (réseaux sociaux, flyers, etc.).

Public visé :

Enfants et jeunes de 6 à 11 ans sur le territoire.
Établissements scolaires (écoles).
Familles et parents des jeunes participants.

Partenaires :

DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour le soutien et les financements.
Établissements scolaires pour l'intégration des activités dans le parcours éducatif des jeunes.
Structures culturelles et artistiques locales (théâtres, musées, centres d'art) pour l'animation des ateliers.
Associations locales qui travaillent dans le domaine culturel ou éducatif.

Moyens et ressources mobilisés (humain, financier, matériel) :

Moyens humains : Animateurs culturels, artistes intervenants, référents éducatifs pour coordonner les actions.
Moyens financiers : Budget pour les interventions artistiques, les matériaux nécessaires pour les ateliers, et les frais de communication.
Moyens matériels : Locaux pour les ateliers, matériel artistique, et équipements nécessaires pour les activités proposées.

Résultats attendus (Critères et indicateurs d'évaluation qualitatifs et quantitatifs) :

Effets attendus :

- Accroissement de l'accès des jeunes à des activités artistiques et culturelles.
- Développement de la créativité et de l'ouverture d'esprit chez les enfants de 6 à 11 ans.
- Renforcement des liens entre les acteurs culturels et les établissements scolaires.
- Valorisation de l'expression artistique des jeunes au sein de la communauté.

Indicateurs qualitatifs :

- Niveau de satisfaction des participants sur les activités proposées.
- Engagement et motivation des jeunes dans les projets artistiques.
- Implication des familles dans les actions culturelles.

Indicateurs quantitatifs :

- Nombre d'activités culturelles et artistiques réalisées dans le cadre du CLEAC.
- Nombre de participants aux ateliers et événements culturels.
- Nombre d'intervenants artistiques impliqués dans le projet.
- Fréquentation des événements organisés dans le cadre du CLEAC (expositions, spectacles, etc.).
- Feedback des écoles sur l'impact des activités sur l'épanouissement des jeunes.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MACONNAIS-TOURNUGEOIS
71700 TOURNUS (Saône et Loire)

SEANCE DU JEUDI 7 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le Jeudi 7 Novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, dûment convoqués par le Président de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois se sont réunis à la salle communale de Saint Albain.

Date de convocation : 30 Octobre 2024

Présents : M. CHERVIER Jean-Pierre (Clessé), Mme CLEMENT Patricia (Fleurville), M. COLIN Gérard (Tournus), M. CURTIL Sébastien (Uchizy), Mme DREVET Marie-Thérèse (Montbellet), M. DUMONT Marc (Saint Albain), M. FARAMA Julien (Tournus), Mme GABRELLE Catherine (Royer), Mme GARDIN Prisca (Tournus), Mme HUSSON Marie-Claire (Montbellet), M. IOOS Xavier (Préty), M. JAILLET Stéphane (Saint Gengoux de Scissé), Mme LEFRONT Anne (Tournus), Mme MARTENS Anja (Tournus), M. PERRE Paul (Chardonnay), M. PERRET Guy (Plottes), M. PERRUSSET Henri (Farges les Mâcon), M. PETIT Gilles (Ozenay), M. PIN Jean-Paul (Tournus), Mme POTHIER Josette (La Truchère), M. PRECHEUR Bernard (Tournus), Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. RAGUET Patrice (Grevilly), M. RAVOT Christophe (Tournus), Mme SAINT HILARY Gaëlle (Tournus), Mme SIMOULIN Christine (Tournus), M. THIELLAND Gérard (Lacrost), M. VARIN René (Tournus), M. VEAU Bertrand (Tournus), M. VIROT Martin (La Chapelle sous Brancion) délégués titulaires.

Excusé représenté : M. CHARPY PUGET Gilles (Cruzille) représenté par M.me RATTEZ Karine (Cruzille)

Excusés ayant donné pouvoir : M. DESROCHES Patrick (Viré) pouvoir à Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. MAIRE DU POSET Arnaud (Uchizy) pouvoir à M. CURTIL Sébastien (Uchizy), M. TALMEY Patrick (Martailly les Brancion) pouvoir à Mme CLEMENT Patricia (Fleurville)

Excusés : M. BACHELET Robert (Le Villars), M. DUMONT Christian (Clessé), M. GALEA Guy (Lugny), M. GOURLAND Philippe (Lugny), Mme PAGEAUD Line (Tournus)

Absent : M. CHARNAY Dominique (Burgy), M. SANGOY Marc (Bissy la Mâconnaise)

Secrétaire de séance : M. PERRET Guy (Plottes)

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Effectif légal du Conseil Communautaire : 41

Membres en exercice : 41

Conseillers présents ou représentés : 34

Votants : 34

OBJET : ENFANCE JEUNESSE FAMILLE – MODIFICATION DES REGLEMENTS D'ATTRIBUTION DES PLACES EN CRECHE ET EN ACCUEIL DE LOISIRS DE MINEURS

Depuis décembre 2023, la Communauté de Communes Mâconnais Tournugeois (CCMT) a mis en place des règlements visant à encadrer de manière objective l'attribution des places au sein de ses structures d'accueil de la petite enfance, notamment les crèches, ainsi que dans les accueils de loisirs pour les enfants de 3 à 17 ans.

Ces règlements garantissent une gestion transparente et équitable des demandes d'inscription en tenant compte des critères de résidence, de participation économique au territoire, et des situations familiales, tout en priorisant les habitants du territoire communautaire.

Toutefois, face à la limitation du nombre de places disponibles dans ces structures, il est apparu nécessaire de renforcer les priorités d'attribution en faveur des agents de la CCMT. En effet, ces derniers jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement des services publics locaux, y compris ceux directement liés à l'accueil de la petite enfance, à l'animation ou à la collecte des déchets, des secteurs où les recrutements se révèlent particulièrement difficiles en raison des pénuries de personnel qualifié.

En intégrant une priorité pour les agents en poste au sein de la CCMT dans l'attribution des places en crèche et dans les accueils de loisirs, cette mesure vise à :

- Faciliter la conciliation entre vie professionnelle et personnelle de ces agents, ce qui contribue au bon fonctionnement des services communautaires.
- Renforcer l'attractivité de la CCMT en tant qu'employeur, dans un contexte de tension sur certains métiers essentiels (petite enfance, animation, environnement).
- Assurer la continuité des services ouverts au public, en particulier dans les secteurs stratégiques où la présence des agents est cruciale.

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

Besige
Levallois

ID : 071-200069698-20241107-ERD8720241-DE

Il convient de noter que cette mesure pourrait concerner moins de 10% des salariés de la CCMT à ce jour, garantissant ainsi une application équilibrée du dispositif.

➔ **Le Conseil Communautaire, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés de modifier le règlement de la commission d'attribution des places ainsi que celui des accueils de loisirs, en ajoutant les agents en poste au sein de la Communauté de Communes Mâconnais Tournugeois parmi les bénéficiaires des priorités pour l'accès à ces services.**

Fait et délibéré les an, mois et jour que ci-dessus.
Au Registre sont les signatures.
Pour extrait conforme

**Le Président,
Christophe RAVOT**

**Le secrétaire de séance
Guy PERRET**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MACONNAIS-TOURNEUOIS
71700 TOURNUS (Saône et Loire)

SEANCE DU JEUDI 7 NOVEMBRE 2024



L'an deux mille vingt-quatre, le Jeudi 7 Novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Mâconnais-Tourneuois, dûment convoqués par le Président de la Communauté de Communes Mâconnais-Tourneuois se sont réunis à la salle communale de Saint Albain.

Date de convocation : 30 Octobre 2024

Présents : M. CHERVIER Jean-Pierre (Clessé), Mme CLEMENT Patricia (Fleurville), M. COLIN Gérard (Tournus), M. CURTIL Sébastien (Uchizy), Mme DREVET Marie-Thérèse (Montbellet), M. DUMONT Marc (Saint Albain), M. FARAMA Julien (Tournus), Mme GABRELLE Catherine (Royer), Mme GARDIN Prisca (Tournus), Mme HUSSON Marie-Claire (Montbellet), M. IOOS Xavier (Préty), M. JAILLET Stéphane (Saint Gengoux de Scissé), Mme LEFRONT Anne (Tournus), Mme MARTENS Anja (Tournus), M. PERRE Paul (Chardonnay), M. PERRET Guy (Plottes), M. PERRUSSET Henri (Farges les Mâcon), M. PETIT Gilles (Ozenay), M. PIN Jean-Paul (Tournus), Mme POTHIER Josette (La Truchère), M. PRECHEUR Bernard (Tournus), Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. RAGUET Patrice (Grevilly), M. RAVOT Christophe (Tournus), Mme SAINT HILARY Gaëlle (Tournus), Mme SIMOULIN Christine (Tournus), M. THIELLAND Gérard (Lacrost), M. VARIN René (Tournus), M. VEAU Bertrand (Tournus), M. VIROT Martin (La Chapelle sous Brancion) délégués titulaires.

Excusé représenté : M. CHARPY PUGET Gilles (Cruzille) représenté par M.me RATTEZ Karine (Cruzille)

Excusés ayant donné pouvoir : M. DESROCHES Patrick (Viré) pouvoir à Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. MAIRE DU POSET Arnaud (Uchizy) pouvoir à M. CURTIL Sébastien (Uchizy), M. TALMEY Patrick (Martailly les Brancion) pouvoir à Mme CLEMENT Patricia (Fleurville)

Excusés : M. BACHELET Robert (Le Villars), M. DUMONT Christian (Clessé), M. GALEA Guy (Lugny), M. GOURLAND Philippe (Lugny), Mme PAGEAUD Line (Tournus)

Absent : M. CHARNAY Dominique (Burgy), M. SANGOY Marc (Bissy la Mâconnaise)

Secrétaire de séance : M. PERRET Guy (Plottes)

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Effectif légal du Conseil Communautaire : 41

Membres en exercice : 41

Conseillers présents ou représentés : 34

Votants : 34

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE « GESTION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE »

Le marché de service relatif à la Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage lieu-dit « Les rochons » à Tournus a débuté le 1^{er} Janvier 2021 se terminera le 31 Décembre 2024.

Une nouvelle mise en concurrence a donc été publiée le 26 Septembre 2024, sur le JAL ainsi que sur la plateforme « e-marchespublics.com ». Cette procédure s'est inscrite dans le cadre d'un **marché à procédure adaptée** de fourniture et de services, **d'un montant estimé à 50 000 € HT par an, soit 150 000 € HT pour un contrat d'une durée maximum de 3 ans.**

La date de remise des offres était fixée au 25.10.2024 à 12 h.

Deux entreprises se sont déplacées sur site afin de prendre connaissance des lieux ainsi que des équipements de l'aire.

9 dossiers ont été téléchargés et 2 offres ont été remises dans les délais.

Conformément au cahier des charges, les principales caractéristiques des prestations que devra assurer le prestataire portent sur l'exploitation et l'entretien de l'aire d'accueil, ce qui comprend principalement :

- **Accueillir les voyageurs 6 jours sur 7, dans la limite des places disponibles,**
- **Gérer administrativement et financièrement,**
- **Assurer une astreinte de gestion et technique 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pour répondre aux urgences. Un numéro d'appel téléphonique sera pour se faire, mis à disposition des familles fréquentant l'aire,**
- **Nettoyer quotidiennement l'aire, entretenir et assurer la maintenance périodique des équipements,**
- **Enlever les encombrants,**
- **Entretenir les espaces verts (tontes et tailles)**

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID : 071-200069698-20241107-ERD882024-DE



- **Assurer une médiation entre les familles et une action socio-éducative auprès des voyageurs,**

Conformément aux pièces contractuelles, ce marché sera conclu pour une durée d'un an, renouvelable deux fois par tacite reconduction, portant la durée totale du marché à 3 ans.

Les offres ont été analysées.

A l'issue d'une analyse approfondie, les offres ont été classées conformément aux critères de jugement des offres mentionnés dans le règlement de consultation, appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 1 : Prix des prestations : 40 %
- 2 : Méthodologie : 30 %
- 3 : Moyens humains (expériences et références équipe) : 30 %

A prestation équivalente, l'offre du prestataire qui arrive en position n°1, présente une offre de prix qui va générer une hausse de 3,58% par rapport au précédent marché, soit 2060 € TTC de plus/an.

➔ **Le Conseil Communautaire, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés de retenir pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage l'offre du prestataire « GESTION AIRE SAS » domicilié 3, rue cardinal Aleman – 01100 ARBENT pour un montant annuel de 49 620 € HT, soit 59 544 € TTC et d'autoriser le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ce marché qui débutera le 1^{er} Janvier 2025, pour une durée maximum de 3 années.**

Fait et délibéré les an, mois et jour que ci-dessus.
Au Registre sont les signatures.
Pour extrait conforme

**Le Président,
Christophe RAYOT**



**Le secrétaire de séance
Guy PERRET**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MACONNAIS-TOURNUGEOIS
71700 TOURNUS (Saône et Loire)

SEANCE DU JEUDI 7 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le Jeudi 7 Novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communauté dûment convoqués par le Président de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois se sont réunis à la salle communale de Saint Albain.

Date de convocation : 30 Octobre 2024

Présents : M. CHERVIER Jean-Pierre (Clessé), Mme CLEMENT Patricia (Fleurville), M. COLIN Gérard (Tournus), M. CURTIL Sébastien (Uchizy), Mme DREVET Marie-Thérèse (Montbellet), M. DUMONT Marc (Saint Albain), M. FARAMA Julien (Tournus), Mme GABRELLE Catherine (Royer), Mme GARDIN Prisca (Tournus), Mme HUSSON Marie-Claire (Montbellet), M. IOOS Xavier (Préty), M. JAILLET Stéphane (Saint Gengoux de Scissé), Mme LEFRONT Anne (Tournus), Mme MARTENS Anja (Tournus), M. PERRE Paul (Chardonnay), M. PERRET Guy (Plottes), M. PERRUSSET Henri (Farges les Mâcon), M. PETIT Gilles (Ozenay), M. PIN Jean-Paul (Tournus), Mme POTHIER Josette (La Truchère), M. PRECHEUR Bernard (Tournus), Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. RAGUET Patrice (Grevilly), M. RAVOT Christophe (Tournus), Mme SAINT HILARY Gaëlle (Tournus), Mme SIMOULIN Christine (Tournus), M. THIELLAND Gérard (Lacrost), M. VARIN René (Tournus), M. VEAU Bertrand (Tournus), M. VIROT Martin (La Chapelle sous Brancion) délégués titulaires.

Excusé représenté : M. CHARPY PUGET Gilles (Cruzille) représenté par M.me RATTEZ Karine (Cruzille)

Excusés ayant donné pouvoir : M. DESROCHES Patrick (Viré) pouvoir à Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. MAIRE DU POSET Arnaud (Uchizy) pouvoir à M. CURTIL Sébastien (Uchizy), M. TALMEY Patrick (Martailly les Brancion) pouvoir à Mme CLEMENT Patricia (Fleurville)

Excusés : M. BACHELET Robert (Le Villars), M. DUMONT Christian (Clessé), M. GALEA Guy (Lugny), M. GOURLAND Philippe (Lugny), Mme PAGEAUD Line (Tournus)

Absents : M. CHARNAY Dominique (Burgy), M. SANGOY Marc (Bissy la Mâconnaise)

Secrétaire de séance : M. PERRET Guy (Plottes)

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Effectif légal du Conseil Communautaire : 41

Membres en exercice : 41

Conseillers présents ou représentés : 34

Votants : 34

OBJET : MODIFICATION DES TARIFS APPLIQUES SUR L'AIRE PERMANENTE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE A TOURNUS

La Communauté de Communes exerce la compétence obligatoire « Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage » sur l'aire d'accueil de Tournus située au lieu dit « Les rochons ». La gestion de cette aire est assurée par un prestataire et est régie par un règlement intérieur qui précise les tarifs applicables aux usagers.

Ces derniers ont été fixés par délibération en date du 30 Juillet 2020 complétée par celle du 16 Juin 2022.

Afin de répercuter les évolutions des coûts de fluides, eau, électricité et des matériaux, il est proposé de réviser les tarifs au 1^{er} Janvier 2025

Le taux d'inflation de l'année 2023, fixé à 4,9%, constitue un paramètre important à prendre en compte dans cette décision.

→ Le Conseil Communautaire, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés de modifier le règlement de l'aire d'accueil des gens du voyage, la modification porte sur les tarifs qui s'appliqueront sur l'aire permanente d'accueil des gens du voyage à compter du 1^{er} Janvier 2025, les nouveaux tarifs sont annexés à la présente délibération.

Fait et délibéré les an, mois et jour que ci-dessus.
Au Registre sont les signatures.
Pour extrait conforme

Le Président,
Christophe RAVOT

Le secrétaire de séance
Guy PÉRRET



Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le 18.11.24



ID : 071-200069698-20241107-ERD892024-DE

ANNEXE n°1 - TARIFICATION AIRE PERMANENTE D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE

Conformément à la délibération du Conseil Communautaire en date du 7 Novembre 2024, les tarifs qui s'appliquent à compter du 1^{er} Janvier 2025 sur l'aire d'accueil des gens du voyage située sur la commune de TOURNUS, sont les suivants :

TARIFS DES SEJOURS			
TARIF DES EMPLACEMENTS		AVANCES	
Redevance de stationnement et par jour	2.10	Caution (restituée lors du départ si absence de dégradation ou dette)	62.95
Eau - le m3	3.45	Avance d'une semaine sur l'emplacement	14.7
Electricité - le kwh	0.122	Avance d'une semaine de consommation d'eau estimée	21.00
Forfait quotidien en cas de non-fonctionnement des sous compteurs (comprend emplacement, eau, électricité)	7.76	Avance d'une semaine de consommation d'électricité estimée	16.80
Total Avance fluide et emplacement sur séjour : une semaine			52.45

Le cumul du dépôt de garantie ainsi que l'avance d'une semaine sur fluides et séjour, acquittés au gestionnaire à l'arrivée sur l'aire s'élèvent à 115 €.

TARIFS DEGRADATIONS			
BLOC SANITAIRE :		EMPLACEMENT :	
Plomberie / intervention	78.70	Trou dans le sol	31.45
Tuyauterie / ml	62.95	Etendoir à linge	157.35
Pommeau de douche	52.45	Compteur eau / électricité	912.60
Chasse d'eau	209.80	Prise d'eau	115.35
Robinet évier	157.35	Tampon ou grille (EU-EP)	157.35
Robinet extérieur	31.45	Branchement eau usée	2 202.90
Bac à douche	209.80	Trou dans les murs	157.35
Chauffe-eau	346.15		
Mitigeur douche	152.10	ESPACES VERTS :	
Remplacement du système de douche	367.15		
Raccord d'eau	31.45	Clôture rigide / ml	78.70
Bac à laver (évier)	262.25	Clôture grillagée / ml	42.00
Porcelaine WC à la turque ou cuvette	293.70	Claustras tressé 1.80X1.80	31.45
Porte	944.10	Claustras autoclave 1.80X1.80	62.95
Poignée de porte	31.45	Portillon	472.05
Arrêt de porte	21.00	Pelouse dégradée / m2	10.50
Serrure 3 points (complète avec poignée)	398.60	Arbre dégradé / U	104.90
Barillet	52.45	Arbuste dégradé / U	52.45
Loquet intérieur WC ou douche	26.25		

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

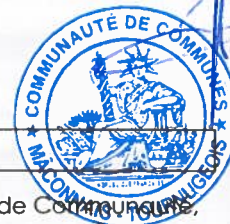
Publié le



ID : 071-200069698-20241107-ERD892024-DE

Prise électrique	52.45	LIEUX COMMUNS :	
Adaptateur électrique	31.45		
Interrupteur	52.45	Portail d'accès	4 720.50
Convecteur (hors gel)	78.70	Barrière bélier électrifiée	6 818.50
Chauffage de douche	157.35	Barrière accès	2 622.50
Eclairage bloc sanitaire	52.45	Panneau signalétique	314.70
Miroir	31.45	Plot de chicane	157.35
Porte manteau	26.20	Candélabre	2 727.40
Carreaux m2	26.20	Ampoule de candélabre	157.35
Brique verre	26.20	Poubelle détériorée	78.70
Graffiti, tag	42.00	Poubelle manquante	157.35
Grille d'aération	26.25	Extincteur	73.45
WC handicapé	472.05	Plot pour auvent	52.45
Evier, WC, bouchés anormalement	42.00	Adaptateur	31.45
Clé normale	15.75		
Clé sécurisée	68.2		
Auvent de toit	209.80		
Raccord de peinture au m2	26.25		

COMMUNAUTE DE COMMUNES MACONNAIS-TOURNEGOIS
71700 TOURNUS (Saône et Loire)



SEANCE DU JEUDI 7 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le Jeudi 7 Novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communes Mâconnais-Tournaise, dûment convoqués par le Président de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournaise se sont réunis à la salle communale de Saint Albain.

Date de convocation : 30 Octobre 2024

Présents : M. CHERVIER Jean-Pierre (Clessé), Mme CLEMENT Patricia (Fleurville), M. COLIN Gérard (Tournus), M. CURTIL Sébastien (Uchizy), Mme DREVET Marie-Thérèse (Montbellet), M. DUMONT Marc (Saint Albain), M. FARAMA Julien (Tournus), Mme GABRELLE Catherine (Royer), Mme GARDIN Prisca (Tournus), Mme HUSSON Marie-Claire (Montbellet), M. IOOS Xavier (Préty), M. JAILLET Stéphane (Saint Gengoux de Scissé), Mme LEFRONT Anne (Tournus), Mme MARTENS Anja (Tournus), M. PERRE Paul (Chardonnay), M. PERRET Guy (Plottes), M. PERRUSSET Henri (Farges les Mâcon), M. PETIT Gilles (Ozenay), M. PIN Jean-Paul (Tournus), Mme POTHIER Josette (La Truchère), M. PRECHEUR Bernard (Tournus), Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. RAGUET Patrice (Grevilly), M. RAVOT Christophe (Tournus), Mme SAINT HILARY Gaëlle (Tournus), Mme SIMOULIN Christine (Tournus), M. THIELLAND Gérard (Lacrost), M. VARIN René (Tournus), M. VEAU Bertrand (Tournus), M. VIROT Martin (La Chapelle sous Brancion) délégués titulaires.

Excusé représenté : M. CHARPY PUGET Gilles (Cruzille) représenté par M.me RATTEZ Karine (Cruzille)

Excusés ayant donné pouvoir : M. DESROCHES Patrick (Viré) pouvoir à Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. MAIRE DU POSET Arnaud (Uchizy) pouvoir à M. CURTIL Sébastien (Uchizy), M. TALMEY Patrick (Martailly les Brancion) pouvoir à Mme CLEMENT Patricia (Fleurville)

Excusés : M. BACHELET Robert (Le Villars), M. DUMONT Christian (Clessé), M. GALEA Guy (Lugny), M. GOURLAND Philippe (Lugny), Mme PAGEAUD Line (Tournus)

Absents : M. CHARNAY Dominique (Burgy), M. SANGOY Marc (Bissy la Mâconnaise)

Secrétaire de séance : M. PERRET Guy (Plottes)

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Effectif légal du Conseil Communautaire : 41

Membres en exercice : 41

Conseillers présents ou représentés : 34

Votants : 34

OBJET : DECISIONS MODIFICATIVES N°1 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE PEPINIERE

Dans le cadre de l'exécution du budget 2024, il est nécessaire de procéder à certains ajustements ;

→ Le Conseil Communautaire, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés d'approuver les décisions modificatives relatives au budget principal et au budget annexe Pépinière suivantes :

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le



ID : 071-200069698-20241107-ERD902024-DE

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement		Dépenses		Recettes	
Nature	Objet	Augmentation crédits	Diminution crédits	Augmentation crédits	Diminution crédits
6132	Loyer locaux EJP MAD ville	36 000,00 €			
6281	Contribution exceptionnelle EPTB	5 370,00 €			
62875	Ajustement des remboursement de charges activité transfert EJP		21 000,00 €		
Total 011 - Charges générales		41 370,00 €	21 000,00 €	0,00 €	0,00 €
6215	Ajustement des charges de mises à disposition	30 000,00 €			
64111	Ajustement des charges de personnel - réserve	70 000,00 €			
Total 012 - Charges de personnel		100 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6419	Remboursements sur arrêt de travail			24 170,00 €	
Total 013 - Atténuation de charges		0,00 €	0,00 €	24 170,00 €	0,00 €
65311	Indemnités élus OM non prévues au BP	9 100,00 €			
65313	Indemnités élus OM non prévues au BP	400,00 €			
65315	Indemnités élus OM non prévues au BP	100,00 €			
65811	Licence logiciel SIG	4 900,00 €			
657364	Subvention d'équilibre budget annexe Pépinière		11 000,00 €		
65736221	Subvention d'équilibre budget annexe Pépinière	30 000,00 €			
Total 65 - Charges de gestion		44 500,00 €	11 000,00 €	0,00 €	0,00 €
74718	Subvention ADEME chargé de mission OM			30 000,00 €	
741124	Ajustement DGF suite notification			36 000,00 €	
741126	Ajustement DGF suite notification				10 000,00 €
Total 74 - Dotations et subventions		0,00 €	0,00 €	66 000,00 €	10 000,00 €
756	Ajustement Don AFT			49 000,00 €	
Total 75 - Produits des revenus		0,00 €	0,00 €	49 000,00 €	0,00 €
773	Annulation de mandats sur exercices antérieurs			24 700,00 €	
Total 77 - Recettes exceptionnelles		0,00 €	0,00 €	24 700,00 €	0,00 €
Total Fonctionnement		185 870,00 €	32 000,00 €	163 870,00 €	10 000,00 €
Equilibre		153 870,00 €		153 870,00 €	

Investissement		Dépenses		Recettes	
Nature	Objet	Augmentation crédits	Diminution crédits	Augmentation crédits	Diminution crédits
2113	Transfert imputation travaux GEMAPI Bourbonne		100 000,00 €		
2188	Transfert provisionnel réserve travaux		500 000,00 €		
Total 21 - Immobilisations corporelles		0,00 €	600 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2312	Transfert imputation travaux GEMAPI Bourbonne	100 000,00 €			
2313	Transfert provisionnel réserve travaux	507 500,00 €			
Total 23 - Immobilisations en cours		607 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
024	Cessions colonnes OM			7 500,00 €	
Total 024 - Produits des cessions		0,00 €	0,00 €	7 500,00 €	0,00 €
Total Investissement		607 500,00 €	600 000,00 €	7 500,00 €	0,00 €
Equilibre		7 500,00 €		7 500,00 €	

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le



ID : 071-200069698-20241107-ERD902024-DE

BUDGET ANNEXE PEPINIERE

Fonctionnement		Dépenses		Recettes	
Nature	Objet	Augmentation crédits	Diminution crédits	Augmentation crédits	Diminution crédits
61521	Remplacement luminaires La Croisée	7 900,00 €			
Total 011 - Charges générales		7 900,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
74751	Ajustement Subvention Budget principal			19 000,00 €	
Total 74 - Dotations et subventions		0,00 €	0,00 €	19 000,00 €	0,00 €
752	Ajustement des loyers attendus Pépinière				11 100,00 €
Total 75 - Produits des revenus		0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 100,00 €
Total Fonctionnement		7 900,00 €	0,00 €	19 000,00 €	11 100,00 €
Equilibre		7 900,00 €		7 900,00 €	

Fait et délibéré les an, mois et jour que ci-dessus.
Au Registre sont les signatures.
Pour extrait conforme

Le Président,
Christophe RAYOT

Le secrétaire de séance
Guy PERRET



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MACONNAIS-TOURNEGOIS
71700 TOURNUS (Saône et Loire)

SEANCE DU JEUDI 7 NOVEMBRE 2024



L'an deux mille vingt-quatre, le Jeudi 7 Novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communauté, dûment convoqués par le Président de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournegeois se sont réunis à la salle communale de Saint Albain.

Date de convocation : 30 Octobre 2024

Présents : M. CHERVIER Jean-Pierre (Clessé), Mme CLEMENT Patricia (Fleurville), M. COLIN Gérard (Tournus), M. CURTIL Sébastien (Uchizy), Mme DREVET Marie-Thérèse (Montbellet), M. DUMONT Marc (Saint Albain), M. FARAMA Julien (Tournus), Mme GABRELLE Catherine (Royer), Mme GARDIN Prisca (Tournus), Mme HUSSON Marie-Claire (Montbellet), M. IOOS Xavier (Préty), M. JAILLET Stéphane (Saint Gengoux de Scissé), Mme LEFRONT Anne (Tournus), Mme MARTENS Anja (Tournus), M. PERRE Paul (Chardonnay), M. PERRET Guy (Plottes), M. PERRUSSET Henri (Farges les Mâcon), M. PETIT Gilles (Ozenay), M. PIN Jean-Paul (Tournus), Mme POTHIER Josette (La Truchère), M. PRECHEUR Bernard (Tournus), Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. RAGUET Patrice (Grevilly), M. RAVOT Christophe (Tournus), Mme SAINT HILARY Gaëlle (Tournus), Mme SIMOULIN Christine (Tournus), M. THIELLAND Gérard (Lacrost), M. VARIN René (Tournus), M. VEAU Bertrand (Tournus), M. VIROT Martin (La Chapelle sous Brancion) délégués titulaires.

Excusé représenté : M. CHARPY PUGET Gilles (Cruzille) représenté par M.me RATTEZ Karine (Cruzille)

Excusés ayant donné pouvoir : M. DESROCHES Patrick (Viré) pouvoir à Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. MAIRE DU POSET Arnaud (Uchizy) pouvoir à M. CURTIL Sébastien (Uchizy), M. TALMEY Patrick (Martailly les Brancion) pouvoir à Mme CLEMENT Patricia (Fleurville)

Excusés : M. BACHELET Robert (Le Villars), M. DUMONT Christian (Clessé), M. GALEA Guy (Lugny), M. GOURLAND Philippe (Lugny), Mme PAGEAUD Line (Tournus)

Absents : M. CHARNAY Dominique (Burgy), M. SANGOY Marc (Bissy la Mâconnaise)

Secrétaire de séance : M. PERRET Guy (Plottes)

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Effectif légal du Conseil Communautaire : 41

Membres en exercice : 41

Conseillers présents ou représentés : 34

Votants : 34

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ TRANSPORT DU FLUX MULTIMATERIAUX EMBALLAGES ET JOURNAUX MAGAZINES

Le marché de transport du flux multi matériaux « emballages et journaux » se terminera au 31 Décembre 2024.

Cette année 2024 était une année de transition puisqu'en plus de l'extension des consignes de tri des emballages, la collecte de ce flux s'effectue depuis le 1^{er} janvier 2024, selon un nouveau mode de collecte, à savoir :

- Les emballages et les journaux, papiers, magazines sont collectés ensemble,
- Les bacs individuels sont collectés en porte à porte au domicile des administrés, dans les 24 communes, à l'exception du centre-ville de Tournus qui est collecté en sac jaunes translucides

Ce nouveau fonctionnement qui facilite le geste de tri pour de nombreux administrés, a généré une forte hausse des quantités collectées.

Compte tenu de la progression de ces tonnages, qui devraient également être impactés par la mise en œuvre de la taxe incitative, il a été décidé de se laisser un peu de recul et de contractualiser cette prestation sur **une durée d'un an uniquement, à compter du 01/01/2025.**

Une nouvelle mise en concurrence a donc été publiée le 26 septembre 2024, sur le J.A.L ainsi que sur la plateforme « e-marchéspublics.com ».

Cette procédure s'est inscrite dans le cadre d'un marché à procédure adaptée de fourniture et de services, d'un montant estimé à 97 000 € HT, pour un contrat d'une durée maximum de 1 an.

La date limite de remise des offres était fixée au 25/10/2024 à 12h00.

8 dossiers ont été téléchargés et 1 seule offre a été remise dans les délais. Aucune offre hors délais.

Conformément au cahier des charges, cette prestation comprend le transport du flux détaillé ci-dessus, depuis le quai de transfert situé à Tournus, jusqu'au centre de tri de Torcy.

A l'issue de l'analyse approfondie de cette offre, conformément aux critères de jugement des offres (*offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés : prix des prestations : 60 % et valeur technique : 40 %*), il a été constaté, à prestation identique, que l'unique offre réceptionnée propose un tarif supérieur de 42% par rapport au tarif qui était pratiqué cette année 2024.

Cela étant, dans un premier temps, il avait été envisagé de proposer de déclarer cette procédure sans suite (article R.2185-1 du code de la commande publique) et de relancer une procédure.

Toutefois, après une étude comparative encore plus approfondie entre la prestation réalisée en 2024, et celle sollicitée pour 2025, il est constaté que deux variables peuvent justifier la hausse du tarif proposé, à savoir :

- La progression des tonnages collectés et transportés, qui se répercute par une augmentation du nombre de rotations.
- Le changement du lieu d'acheminement des emballages, depuis septembre 2024.

Organisation détaillée de la prestation transport – comparatif 2024-2025 (Hors gestion administrative et maintenance technique du matériel)						
	Lieu d'acheminement	Tonnages transportés	Evaluation moyens humains	Nombre de rotations par an	Nombre de km	Nombre d'heures
2024	Ruffey les Beaunes	900 T/an	0,34 ETP/an	113/an	23 985 km /an	628 h/an
2025	Torcy	1 100 T :an	0,45 ETP	167 /an	31 027 km/an	817 h/an

→ Le Conseil Communautaire, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés :

- de retenir l'offre du prestataire « EGT ENVIRONNEMENT » domicilié 3, route du plan d'eau – 01370 VAL REVERMONT pour un montant par tonne transportée de 125 € HT et 131,875 € TTC, soit un montant annuel maximum estimé à 137 500 € € HT et 145 062,50 € TTC
- d'autoriser le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ce marché, qui débutera le 1^{er} Janvier 2025 et s'achèvera le 31 décembre 2025.

Fait et délibéré les an, mois et jour que ci-dessus.
Au Registre sont les signatures.
Pour extrait conforme

Le Président,
Christophe RAVOT

Le secrétaire de séance
Guy PERRET



COMMUNAUTE DE COMMUNES MACONNAIS-TOURNUGEOIS
71700 TOURNUS (Saône et Loire)

SEANCE DU JEUDI 7 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le Jeudi 7 Novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communauté, dûment convoqués par le Président de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois se sont réunis à la salle communale de Saint Albain.

Date de convocation : 30 Octobre 2024

Présents : M. CHERVIER Jean-Pierre (Clessé), Mme CLEMENT Patricia (Fleurville), M. COLIN Gérard (Tournus), M. CURTIL Sébastien (Uchizy), Mme DREVET Marie-Thérèse (Montbellet), M. DUMONT Marc (Saint Albain), M. FARAMA Julien (Tournus), Mme GABRELLE Catherine (Royet), Mme GARDIN Prisca (Tournus), Mme HUSSON Marie-Claire (Montbellet), M. IOOS Xavier (Préty), M. JAILLET Stéphane (Saint Gengoux de Scissé), Mme LEFRONT Anne (Tournus), Mme MARTENS Anja (Tournus), M. PERRE Paul (Chardonnay), M. PERRET Guy (Plottes), M. PERRUSSET Henri (Farges les Mâcon), M. PETIT Gilles (Ozenay), M. PIN Jean-Paul (Tournus), Mme POTHIER Josette (La Truchère), M. PRECHEUR Bernard (Tournus), Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. RAGUET Patrice (Grevilly), M. RAVOT Christophe (Tournus), Mme SAINT HILARY Gaëlle (Tournus), Mme SIMOULIN Christine (Tournus), M. THIELLAND Gérard (Lacrost), M. VARIN René (Tournus), M. VEAU Bertrand (Tournus), M. VIROT Martin (La Chapelle sous Brancion) délégués titulaires.

Excusé représenté : M. CHARPY PUGET Gilles (Cruzille) représenté par M.me RATTEZ Karine (Cruzille)

Excusés ayant donné pouvoir : M. DESROCHES Patrick (Viré) pouvoir à Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. MAIRE DU POSET Arnaud (Uchizy) pouvoir à M. CURTIL Sébastien (Uchizy), M. TALMEY Patrick (Martailly les Brancion) pouvoir à Mme CLEMENT Patricia (Fleurville)

Excusés : M. BACHELET Robert (Le Villars), M. DUMONT Christian (Clessé), M. GALEA Guy (Lugny), M. GOURLAND Philippe (Lugny), Mme PAGEAUD Line (Tournus)

Absent : M. CHARNAY Dominique (Burgy), M. SANGOY Marc (Bissy la Mâconnaise)

Secrétaire de séance : M. PERRET Guy (Plottes)

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Effectif légal du Conseil Communautaire : 41

Membres en exercice : 41

Conseillers présents ou représentés : 34

Votants : 34

OBJET : MARCHÉ DE TRANSPORT ET/OU DE TRAITEMENT DES DECHETS ISSUS DES DEUX DECHETTERIES SITUÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AINSI QUE LE TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES ET DU VERRE

Par anticipation de la fin du marché en cours relatif aux prestations mentionnées ci-dessus, qui s'achèvera le 31/12/2024, un marché d'appel d'offre ouvert a été publié sous la référence 24698829 (*accord-cadre mono-attributaire à bon de commande sans minimum, en application de l'article R2162-4 2°*), au BOAMP ainsi qu'au JOUE le 30/08/2024.

Ce marché comprenait 5 Lots (mentionnés ci-dessous) et la date limite de réception des offres avait été fixée au 07/10/2024 à 12h00.

LOT N°1 : GESTION BAS DE QUAI /- DECHETTERIE de TOURNUS : <ul style="list-style-type: none">● LOT 1- A-Flux DNR(Déchets non recyclables)● LOT 1-B- Flux Végétaux● LOT 1-C- Bois en mélange	<ul style="list-style-type: none">● LOT 1-D- Flux Gravats● LOT 1-E- Flux Plâtre● LOT 1-F- Flux Cartons	1 offre
LOT N°2 – DECHETTERIE PERONNE – GESTION BAS DE QUAI <ul style="list-style-type: none">● LOT 1- A-Flux DNR(Déchets non recyclables)● LOT 1-B- Flux Végétaux● LOT 1-C- Bois en mélange	<ul style="list-style-type: none">● LOT 1-D- Flux Gravats● LOT 1-E- Flux Plâtre● LOT 1-F- Flux Cartons	1 offre
LOT N°3– DECHETS MENAGERS DANGEREUX - DECHETTERIES PERONNE ET TOURNUS – GESTION HAUT DE QUAI		1 offre
LOT N°4– TRANSPORT DU VERRE collecté dans les PAV des 24 communes de la CCMT		1 offre
LOT N°5– TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES		1 offre

La Commission d'appel d'offre s'est réunie en deux temps :

Le 08/10/2024 à 14h00, pour procéder à l'ouverture des plis et d'analyse des candidatures.


Le 22/10/2024 à 14h00 pour l'analyse des offres et se prononcer sur l'attribution des lots.

A l'issue de l'analyse réalisée et en application des critères de jugement prévus dans le dossier de consultation (prix des prestations pondéré à hauteur de 60 %, valeur technique pondérée à hauteur de 40 %), la Commission d'Appel d'Offre a proposé de retenir pour chacun des lots, les entreprises ayant obtenu la note la plus élevée, soit :

LOT n°1	BOURGOGNE RECYCLAGE
LOTn°2	EGT ENVIRONNEMENT
LOTn°3	EDIB
LOT n°4	Ets GACHON / MINERIS
LOT n°5	BOURGOGNE RECYCLAGE

● **LOT n°1 : DECHETTERIE de TOURNUS /GESTION BAS DE QUAI :**

Il est proposé d'attribuer le LOT n°1 à la société Bourgogne recyclage , domiciliée à RUFFEY LES BEAUNE (pour l'ensemble des prestations énumérées ci-dessous, et moyennant les tarifs unitaires également mentionnés.

LOT n°1 		1 seule offre						
OFFRE déposée par :		SOCIETE BOURGOGNE RECYCLAGE- Travoisy – 21200 RUFFEY LES BEAUNE						
FLUX DE DECHETS	Tonnage maxi annuel	PRESTATION	Prix en €/Tonne			DEPENSE ANNUELLE ESTIMEE		
			HT	TVA	TTC	HT	TTC	
ENCOMBRANT	402	Transport	45,00 €	5,50%	2,48 €	47,48 €	18 090,00 €	19 084,95 €
VEGETAUX	593	Transport	35,00 €	5,50%	1,93 €	36,93 €		
		Traitement	15,00 €	5,50%	0,83 €	15,82 €		
		TOTAL	50,00 €	5,50%	2,75 €	52,75 €	29 650,00 €	31 280,75 €
BOIS	403	Transport	45,00 €	5,50%	2,48 €	47,48 €		
		Traitement	40,00 €	5,50%	2,20 €	42,20 €		
		TOTAL	85,00 €	5,50%	4,68 €	89,68 €	34 255,00 €	36 139,03 €
GRAVATS	647	Transport	8,50 €	5,50%	0,47 €	8,97 €		
		Traitement	15,00 €	5,50%	0,82 €	15,82 €		
		TOTAL	23,50 €	5,50%	1,29 €	24,79 €	15 204,50 €	16 040,75 €
PLATRE	90	Transport	50,00 €	5,50%	2,75 €	52,75 €		
		Traitement	110,00 €	5,50%	0,82 €	110,82 €		
		TOTAL	160,00 €	5,50%	8,80 €	168,80 €	14 400,00 €	15 192,00 €
CARTON	159	Transport	85,00 €	5,50%	4,68 €	89,68 €		
		Cond	0,00 €	5,50%	0,82 €	0,82 €		
		TOTAL	85,00 €	5,50%	4,68 €	89,68 €	13 515,00 €	14 258,33 €
TOTAL ESTIMATION DEPENSE LOT 1 POUR UNE ANNEE →							125 114,50 €	131 995,80 €
TOTAL ESTIMATION DEPENSE LOT 1 POUR TROIS ANNEE (possibilité de renouveler le marché 2 fois, dans la limite de trois ans) →							375 343,50 €	395 987,39 €

À comparaison équivalente des flux de déchets pris en charge par **rapport au précédent marché**, auquel s'ajoute dans le présent marché, un coût de transport pour le carton, **il est estimé une réduction de 45 420 € TTC sur la dépense annuelle, soit une diminution de - 24.5 %.**

Cette évolution est liée aux éléments évoqués ci-dessous :

- Baisse des tonnages estimés sur le prochain marché pour les OMR, le plâtre, les gravats, le bois et les végétaux.
- À l'exception d'une hausse du tarif de traitement à la tonne des végétaux (+28,4%), il est constaté une baisse du coût/tonne, pour l'ensemble des autres flux de ce lot

● **LOT n°2 : DECHETTERIE PERONNE /GESTION BAS DE QUAI :**

Il est proposé d'attribuer le LOT n°2 à l'entreprise **EGT ENVIRONNEMENT** domiciliée à **VAL REVERMONT (01370)**, (pour l'ensemble des prestations énumérées ci-dessous, et moyennant les tarifs unitaires également mentionnés.

LOT n°2		1 seule offre						
OFFRE déposée par :		E.G.T ENVIRONNEMENT 01370 VAL REVERMONT						
FLUX DE DECHETS	Tonnage maxi annuel	PRESTATION	Prix en €/Tonne			DEPENSE ANNUELLE ESTIMEE		
			HT	TVA	TTC	HT	TTC	
ENCOMBRANT	298	Transport	125,00 €	5,50%	6,88 €	131,875 €	37 250,00 €	39 298,75 €
VEGETAUX	355	Transport	98,00 €	5,50%	5,39 €	103,390 €		
		Traitement	30,00 €	5,50%	1,65 €	31,650 €		
		TOTAL	128,00 €	5,50%	7,04 €	135,040 €	45 440,00 €	47 939,20 €
BOIS	264	Transport	82,00 €	5,50%	4,51 €	86,510 €		
		Traitement	73,00 €	5,50%	4,02 €	77,015 €		
		TOTAL	155,00 €	5,50%	8,53 €	163,525 €	40 920,00 €	43 170,60 €
GRAVATS	484	Transport	5,00 €	5,50%	0,28 €	5,275 €		
		Traitement	20,00 €	5,50%	1,10 €	21,100 €		
		TOTAL	25,00 €	5,50%	1,38 €	26,375 €	12 100,00 €	12 765,50 €
PLATRE	79	Transport	81,00 €	5,50%	4,46 €	85,455 €		
		Traitement	140,00 €	5,50%	0,82 €	140,820 €		
		TOTAL	221,00 €	5,50%	12,16 €	233,155 €	17 459,00 €	18 419,25 €
CARTON	87	Transport	140,00 €	5,50%	7,70 €	147,700 €		
		Cond	35,00 €	5,50%	1,93 €	36,925 €		
		TOTAL	175,00 €	5,50%	9,63 €	184,625 €	15 225,00 €	16 062,38 €
TOTAL ESTIMATION DEPENSE LOT 2 POUR UNE ANNEE →							168 394,00 €	177 655,67 €
TOTAL ESTIMATION DEPENSE LOT 2 POUR TROIS ANNEE (possibilité de renouveler le marché 2 fois, dans la limite de trois ans) →							505 182,00 €	532 967,01 €

Pour l'ensemble de ce lot et des flux de déchets concernés, les tarifs pratiqués pour ce nouveau marché vont générer une augmentation de 9,32 % sur ce poste de dépense annuelle, par rapport au précédent marché, soit une dépense annuelle supplémentaire estimée à 177 655.67€ TTC (nouveau marché) - 166 465.29€ TTC (ancien marché) = **11 190.38 € TTC.**

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le



ID : 071-200069698-20241107-ERD922024-DE

● LOT n°3 : DECHETS MENAGERS DANGEREUX - DECHETTERIES PERONNE ET TOURNUS – GESTION HAUT DE QUALI - Proposition d'attribution :

Il est proposé d'attribuer le LOT n°3 à la SAS EDIB 5 boulevard de beauregard, 21 600 LONGVIC, pour l'ensemble des prestations énumérées ci-dessous, et moyennant les tarifs unitaires également mentionnés.

Offre déposée par EDIB	quantité maxi annuelle	quantité maxi annuelle		TOTAL quantité maxi	prix unitaire			TOTAL ANNUEL		
	PERONNE	TOURNUS		2 déchetteries	HT	TVA	TTC	HT	TTC	
TRANSPORT		2,676	23,449	36,125	255,00 €	5,50%	14,03 €	269,03 €	9 211,88 €	9 718,53 €
ACIDES/BASES	0,105	0,122		0,227	1 300,00 €	10,00%	130,00 €	1 430,00 €	295,10 €	324,61 €
AEROSOLS	0,53	0,765		1,295	1 500,00 €	10,00%	150,00 €	1 650,00 €	1 942,50 €	2 136,75 €
COMBURANTS	0,024	0		0,024	1 600,00 €	10,00%	160,00 €	1 760,00 €	38,40 €	42,24 €
EMBALLAGES VIDES SOUILLES	7,787	13,252		21,039	550,00 €	10,00%	55,00 €	605,00 €	11 571,45 €	12 728,60 €
FILTRES A HUILE	0,496	0,407		0,903	550,00 €	10,00%	55,00 €	605,00 €	496,65 €	546,32 €
PATEUX ET SOLIDES INFLAMMABLES	1,702	2,429		4,131	550,00 €	10,00%	55,00 €	605,00 €	2 272,05 €	2 499,26 €
PHYTOSANITAIRES	0,622	0,381		1,003	1 600,00 €	10,00%	160,00 €	1 760,00 €	1 604,80 €	1 765,28 €
PRODUITS à IDENTIFIER	0,945	3,011		3,956	1 900,00 €	10,00%	190,00 €	2 090,00 €	7 516,40 €	8 268,04 €
SOLVANTS ET LIQUIDES INCINERABLES	0,466	3,081		3,547	550,00 €	10,00%	55,00 €	605,00 €	1 950,85 €	2 145,94 €
TOTAL ESTIMATION DEPENSE LOT 3 POUR UNE ANNEE →									36 900,08 €	40 175,55 €
TOTAL ESTIMATION DEPENSE LOT 3 POUR DEUX ANNEE (possibilité de renouveler le marché 2 fois, dans la limite de trois ans) →									110 700,23 €	120 526,64 €

Pour l'ensemble de ce lot et des flux de déchets concernés, les tarifs pratiqués pour ce nouveau marché vont générer une réduction de - 23.3 % sur ce poste de dépense annuelle, par rapport au précédent marché, soit une réduction annuelle supplémentaire estimée à 2 164.80 € TTC (prix total pour une année de l'ancien marché de 42 340,35€ TTC).

● LOT n°4 : TRANSPORT DU VERRE collecté dans les PAV des 24 communes de la CCMT - Proposition d'attribution :

Il est proposé d'attribuer le LOT n°4 à la société GACHON-GROUPE MINERIS 21320 CREANCEY (pour l'ensemble des prestations énumérées ci-dessous, et moyennant les tarifs unitaires également mentionnés.

LOT n°4 ▶		1 seule offre						
OFFRE déposée par :		Ets GACHON /GROUPE MINERIS						
FLUX DE DECHETS	Tonnage maxi annuel	PRESTATION	Prix en €/Tonne			DEPENSE ANNUELLE ESTIMEE		
			HT	TVA	TTC	HT	TTC	
VERRE	756	Transport	26,50 €	5,50%	1,46 €	27,958 €	20 034,00 €	21 135,87 €
TOTAL ESTIMATION DEPENSE LOT 4 POUR UNE ANNEE →							20 034,00 €	21 135,87 €
TOTAL ESTIMATION DEPENSE LOT 4 POUR TROIS ANNEE (possibilité de renouveler le marché 2 fois, dans la limite de trois ans) →							60 102,00 €	63 407,61 €



Le précédent marché ne comprenait pas les mêmes prestations que l'actuel puisque le flux de collecte et de transport du verre était géré différemment :

- Pour les 12 communes du « Nord » (ex CCT) le verre était collecté en régie, puis transporté par un prestataire pour un montant annuel de 13 926 € TTC.
- Pour les 12 communes du « sud » (ex CCMVS) le verre était collecté puis transporté par un prestataire pour un montant annuel de 25 557 € TTC.

Pour le présent marché, les PAV des 24 communes seront collectées en régie par la CCMT avec effectif et matériel constant, et seulement le transport sera effectué par un prestataire.

Du fait de cette nouvelle organisation, l'économie réalisée correspond à un total de 18 347 € TTC.

● **LOT n°5 : TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES :**

Il est proposé d'attribuer le LOT n°5 à la société **BOURGOGNE RECYCLAGE 21200 RUFFEY LES BEAUNE** (pour l'ensemble des prestations énumérées ci-dessous, et moyennant les tarifs unitaires également mentionnés.

LOT n°5		1 seule offre						
OFFRE déposée par :		SOCIETE BOURGOGNE RECYCLAGE- Travoisy – 21200 RUFFEY LES BEAUNE						
FLUX DE DECHETS	Tonnage maxi annuel	PRESTATION	Prix en €/Tonne			DEPENSE ANNUELLE ESTIMEE		
			HT	TVA	TTC	HT	TTC	
ORDURES MENAGERES	2138	Transport	19,80 €	10,00%	1,98 €	21,780 €	42 332,40 €	46 565,64 €
TOTAL ESTIMATION DEPENSE LOT 5 POUR UNE ANNEE →							42 332,40 €	46 565,64 €
TOTAL ESTIMATION DEPENSE LOT 5 POUR TROIS ANNEE (possibilité de renouveler le marché 2 fois, dans la limite de trois ans) →							126 997,20 €	139 696,92 €

Pour l'ensemble de ce lot et des flux de déchets concernés, les tarifs pratiqués pour ce nouveau marché vont générer une diminution de - 22.3 % sur ce poste de dépense annuelle, par rapport au précédent marché, soit une réduction annuelle estimée à 53 437.56 € TTC (prix total pour une année sur le précédent marché : 100 003.20€ TTC).

Cette évolution est liée à deux éléments évoqués ci-dessous :

- Baisse des tonnages estimés sur le prochain marché pour les OMR,
- Baisse du tarif/tonne de -22.32 %

→ Le Conseil Communautaire, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés d'entériner la proposition de la Commission d'Appel d'Offres et de retenir :

- Pour le LOT n°1 : DECHETTERIE de TOURNUS /GESTION BAS DE QUAÏ : la société Bourgogne recyclage, domiciliée à RUFFEY LES BEAUNE pour un montant annuel estimé à 125 114.50 € HT soit 131 995.80 € TTC.
- Pour le LOT n°2 : DECHETTERIE PERONNE /GESTION BAS DE QUAÏ : l'entreprise EGT ENVIRONNEMENT domiciliée à VAL REVERMONT (01370) pour un montant annuel de 168 394 € HT soit 177 655.67 € TTC,
- Pour le LOT n°3 : DECHETS MENAGERS DANGEREUX - DECHETTERIES PERONNE ET TOURNUS – GESTION HAUT DE QUAÏ : SAS EDIB 5 boulevard de beauregard, 21 600 LONGVIC pour un montant annuel de 36 900.08 € HT soit 40 175.55 € TTC,
- Pour le LOT n°4 : TRANSPORT DU VERRE collecté dans les PAV des 24 communes de la CCMT : société GACHON-GROUPE MINERIS 21320 CREANCEY pour un montant annuel de 20 034 € HT soit 21 135.87 € TTC.
- Pour le LOT n°5 : TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES : société BOURGOGNE RECYCLAGE 21200 RUFFEY LES BEAUNE pour un montant annuel de 42 332,40 € HT soit 46 565.64 € TTC.

Fait et délibéré les an, mois et jour que ci-dessus.
Au Registre sont les signatures.
Pour extrait conforme

Le Président,
Christophe RAVOT

Le secrétaire de séance
Guy PERRET



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MACONNAIS-TOURNUGEOIS
71700 TOURNUS (Saône et Loire)



SEANCE DU JEUDI 7 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le Jeudi 7 Novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communauté, dûment convoqués par le Président de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois se sont réunis à la salle communale de Saint Albain.

Date de convocation : 30 Octobre 2024

Présents : M. CHERVIER Jean-Pierre (Clessé), Mme CLEMENT Patricia (Fleurville), M. COLIN Gérard (Tournus), M. CURTIL Sébastien (Uchizy), Mme DREVET Marie-Thérèse (Montbellet), M. DUMONT Marc (Saint Albain), M. FARAMA Julien (Tournus), Mme GABRELLE Catherine (Royer), Mme GARDIN Prisca (Tournus), Mme HUSSON Marie-Claire (Montbellet), M. IOOS Xavier (Préty), M. JAILLET Stéphane (Saint Gengoux de Scissé), Mme LEFRONT Anne (Tournus), Mme MARTENS Anja (Tournus), M. PERRE Paul (Chardonnay), M. PERRET Guy (Plottes), M. PERRUSSET Henri (Farges les Mâcon), M. PETIT Gilles (Ozenay), M. PIN Jean-Paul (Tournus), Mme POTHIER Josette (La Truchère), M. PRECHEUR Bernard (Tournus), Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. RAGUET Patrice (Grevilly), M. RAVOT Christophe (Tournus), Mme SAINT HILARY Gaëlle (Tournus), Mme SIMOULIN Christine (Tournus), M. THIELLAND Gérard (Lacrost), M. VARIN René (Tournus), M. VEAU Bertrand (Tournus), M. VIROT Martin (La Chapelle sous Brancion) délégués titulaires.

Représentés : M. CHARPY PUGET Gilles (Cruzille) représenté par M.me RATEZ Karine (Cruzille)

Excusés avant donné pouvoir : M. DESROCHES Patrick (Viré) pouvoir à Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. MAIRE DU POSET Arnaud (Uchizy) pouvoir à M. CURTIL Sébastien (Uchizy), M. TALMEY Patrick (Martailly les Brancion) pouvoir à Mme CLEMENT Patricia (Fleurville)

Excusés : M. BACHELET Robert (Le Villars), M. DUMONT Christian (Clessé), M. GALEA Guy (Lugny), M. GOURLAND Philippe (Lugny), Mme PAGEAUD Line (Tournus)

Absents : M. CHARNAY Dominique (Burgy), M. SANGOY Marc (Bissy la Mâconnaise)

Secrétaire de séance : M. PERRET Guy (Plottes)

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Effectif légal du Conseil Communautaire : 41

Membres en exercice : 41

Conseillers présents ou représentés : 34

Votants : 34

OBJET : CONTRACTUALISATION AVEC BOURGOGNE RECYCLAGE POUR LA REPRISE EN FÉDÉRATION DES PCM 1.02

Depuis la mise en service du centre de tri de Torcy (TRICEA), la CCMT se doit de contractualiser avec un repreneur en option fédération (pas comprise dans la reprise filière avec CITEO) concernant les papiers-cartons en mélange* (PCM). Pour le moment, les tonnages (1.84 T) sont stockés au centre de tri en attendant un potentiel repreneur. Une recette supplémentaire annuelle d'environ 200 € est attendue (prix de reprise à la tonne variable).

*Papier-carton en mélange à trier : déchets d'emballages ménagers en papier-carton mélangés à d'autres catégories de déchets en papier-carton et contenant 10 % d'humidité au maximum et une teneur en emballages papier-carton et en papiers graphiques de 95 % au minimum.

Deux repreneurs en fédération ont été étudiés : Paprec et Bourgogne Recyclage.

	Prix plancher	Prix de reprise/tonne T3 2024
Bourgogne Recyclage	15€/tonne	25€/tonne
Paprec	10€/tonne	25€/tonne

→ Le Conseil Communautaire, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés de :

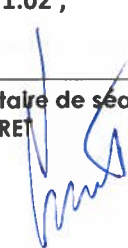
- retenir Bourgogne Recyclage comme repreneur en option fédération des PCM 1.02 ;
- autoriser le Président à signer le contrat afférent à cette reprise.

Fait et délibéré les an, mois et jour que ci-dessus.
Au Registre sont les signatures.
Pour extrait conforme

Le Président
Christophe RAVOT



Le secrétaire de séance
Guy PERRET



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MACONNAIS-TOURNUGEOIS
71700 TOURNUS (Saône et Loire)



SEANCE DU JEUDI 7 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le Jeudi 7 Novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois se sont réunis à la salle communale de Saint Albain.

Date de convocation : 30 Octobre 2024

Présents : M. CHERVIER Jean-Pierre (Clessé), Mme CLEMENT Patricia (Fleurville), M. COLIN Gérard (Tournus), M. CURTIL Sébastien (Uchizy), Mme DREVET Marie-Thérèse (Montbellet), M. DUMONT Marc (Saint Albain), M. FARAMA Julien (Tournus), Mme GABRELLE Catherine (Royer), Mme GARDIN Prisca (Tournus), Mme HUSSON Marie-Claire (Montbellet), M. IOOS Xavier (Préty), M. JAILLET Stéphane (Saint Gengoux de Scissé), Mme LEFRONT Anne (Tournus), Mme MARTENS Anja (Tournus), M. PERRE Paul (Chardonnay), M. PERRET Guy (Plottes), M. PERRUSSET Henri (Farges les Mâcon), M. PETIT Gilles (Ozenay), M. PIN Jean-Paul (Tournus), Mme POTHIER Josette (La Truchère), M. PRECHEUR Bernard (Tournus), Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. RAGUET Patrice (Grevilly), M. RAVOT Christophe (Tournus), Mme SAINT HILARY Gaëlle (Tournus), Mme SIMOULIN Christine (Tournus), M. THIELLAND Gérard (Lacrost), M. VARIN René (Tournus), M. VEAU Bertrand (Tournus), M. VIROT Martin (La Chapelle sous Brancion) délégués titulaires.

Représentés : M. CHARPY PUGET Gilles (Cruzille) représenté par M.me RATTEZ Karine (Cruzille)

Excusés ayant donné pouvoir : M. DESROCHES Patrick (Viré) pouvoir à Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. MAIRE DU POSET Arnaud (Uchizy) pouvoir à M. CURTIL Sébastien (Uchizy), M. TALMEY Patrick (Martailly les Brancion) pouvoir à Mme CLEMENT Patricia (Fleurville)

Excusés : M. BACHELET Robert (Le Villars), M. DUMONT Christian (Clessé), M. GALEA Guy (Lugny), M. GOURLAND Philippe (Lugny), Mme PAGEAUD Line (Tournus)

Absents : M. CHARNAY Dominique (Burgy), M. SANGOY Marc (Bissy la Mâconnaise)

Secrétaire de séance : M. PERRET Guy (Plottes)

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Effectif légal du Conseil Communautaire : 41

Membres en exercice : 41

Conseillers présents ou représentés : 34

Votants : 34

OBJET : DETERMINATION D'UN TARIF POUR LA MISE EN PLACE DE SERRURES SUR LES BACS

La comptabilisation des levées de bacs d'ordures ménagères sera effective au 1^{er} janvier 2025.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la tarification incitative (TEOMI), certains producteurs de déchets auront tendance à se manifester sur le fait de pouvoir verrouiller le couvercle de leurs bacs dans le but d'éviter les dépôts extérieurs.

Afin de répondre aux demandes, il est proposé de procéder ainsi :

- Pour les usagers dont l'emplacement de présentation du bac individuel pour la collecte est situé à plus de 200 mètres de leur lieu de résidence : fourniture et mise en place gratuite de la serrure sur le bac,
- Pour les usagers dont l'emplacement de présentation du bac individuel pour la collecte est situé à moins de 200 mètres de leur lieu de résidence : fourniture et mise en place payante de la serrure sur le bac.

La Communauté de Communes vient de faire l'acquisition d'un stock de serrures au prix de 24 € TTC l'unité.

Pour les usagers dont l'habitation est située à moins de 200 mètres du lieu de collecte de leurs ordures ménagères, il est proposé de fixer le tarif de vente et de mise en place de la serrure à 35 €, ce prix se décompose ainsi :

	Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC (TVA 20%)
Serrure	20.00 €	24.00 €
Frais administratifs et techniques*	/	11.00 €

*Ces frais correspondent à l'enregistrement de l'équipement dans la base de données ainsi que le déplacement de l'agent technique pour l'installation sur place.

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID : 071-200069698-20241107-ERD942024-DE



Conformément au règlement de collecte,

- les bacs doivent être sortis pleins la veille au soir de la collecte et rentrés dès le passage du véhicule
- le poids des bacs n'est pas enregistré (prise en compte de la levée et volume du bac uniquement).

→ **Le Conseil Communautaire, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés de fixer le prix de vente des serrures à 35 € l'unité.**

Fait et délibéré les an, mois et jour que ci-dessus.
Au Registre sont les signatures.
Pour extrait conforme

Le Président,
Christophe RAYOT

Le secrétaire de séance
Guy PERRET



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MACONNAIS-TOURNUGEOIS
71700 TOURNUS (Saône et Loire)

SEANCE DU JEUDI 7 NOVEMBRE 2024



L'an deux mille vingt-quatre, le Jeudi 7 Novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communauté dûment convoqués par le Président de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois se sont réunis à la salle communale de Saint Albain.

Date de convocation : 30 Octobre 2024

Présents : M. CHERVIER Jean-Pierre (Clessé), Mme CLEMENT Patricia (Fleurville), M. COLIN Gérard (Tournus), M. CURTIL Sébastien (Uchizy), Mme DREVET Marie-Thérèse (Montbellet), M. DUMONT Marc (Saint Albain), M. FARAMA Julien (Tournus), Mme GABRELLE Catherine (Royer), Mme GARDIN Prisca (Tournus), Mme HUSSON Marie-Claire (Montbellet), M. IOOS Xavier (Préty), M. JAILLET Stéphane (Saint Gengoux de Scissé), Mme LEFRONT Anne (Tournus), Mme MARTENS Anja (Tournus), M. PERRE Paul (Chardonnay), M. PERRET Guy (Plottes), M. PERRUSSET Henri (Farges les Mâcon), M. PETIT Gilles (Ozenay), M. PIN Jean-Paul (Tournus), Mme POTHIER Josette (La Truchère), M. PRECHEUR Bernard (Tournus), Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. RAGUET Patrice (Grevilly), M. RAVOT Christophe (Tournus), Mme SAINT HILARY Gaëlle (Tournus), Mme SIMOULIN Christine (Tournus), M. THIELLAND Gérard (Lacrost), M. VARIN René (Tournus), M. VEAU Bertrand (Tournus), M. VIROT Martin (La Chapelle sous Brancion) délégués titulaires.

Représentés : M. CHARPY PUGET Gilles (Cruzille) représenté par M.me RATTEZ Karine (Cruzille)

Excusés ayant donné pouvoir : M. DESROCHES Patrick (Viré) pouvoir à Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. MAIRE DU POSET Arnaud (Uchizy) pouvoir à M. CURTIL Sébastien (Uchizy), M. TALMEY Patrick (Martailly les Brancion) pouvoir à Mme CLEMENT Patricia (Fleurville)

Excusés : M. BACHELET Robert (Le Villars), M. DUMONT Christian (Clessé), M. GALEA Guy (Lugny), M. GOURLAND Philippe (Lugny), Mme PAGEAUD Line (Tournus)

Absents : M. CHARNAY Dominique (Burgy), M. SANGOY Marc (Bissy la Mâconnaise)

Secrétaire de séance : M. PERRET Guy (Plottes)

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Effectif légal du Conseil Communautaire : 41

Membres en exercice : 41

Conseillers présents ou représentés : 34

Votants : 34

OBJET : RÉAJUSTEMENT DU TARIF DE LA REDEVANCE SPÉCIALE ET AJOUT D'UN SEUIL D'EXCLUSION

La redevance spéciale pour les déchets ménagers produits par les professionnels est obligatoire depuis 1993 pour les collectivités qui n'ont pas institué la redevance générale (loi n°92-646 du 13 juillet 1992).

Jusqu'à la loi de finances rectificative en 2015, lorsqu'une collectivité finançait le service public de gestion des déchets par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), et lorsqu'elle gérait les déchets assimilés, elle devait impérativement instaurer une redevance spéciale pour le financement de cette activité, redevance proportionnelle au service rendu (art. L. 2333-78 du Code général des collectivités territoriales). Toutefois, cette loi de 2015 a rendu la redevance spéciale facultative en ouvrant la possibilité pour les collectivités territoriales de financer la gestion des déchets assimilés par la TEOM.

Pour rappel, au sein de la Communauté de Communes du Tournugeois, la redevance spéciale a été instaurée et appliquée depuis 2004. La facturation est calculée en fonction du service rendu (fréquence et périodicité de la collecte) et de la quantité des déchets éliminés.

Pour le cas où l'établissement n'est pas soumis à la TEOM, la Redevance Spéciale (RS) s'applique dès le 1^{er} litre de déchets présentés.

Pour mémoire, la RS ne concerne que les ordures ménagères, les autres collectes sélectives (cartons, verre, papiers, emballages) sont comprises dans le prix du service.

Actuellement, la redevance spéciale est appliquée selon les modalités suivantes :

- Tout gros producteur présentant à la collecte **plus de 660 litres / semaine (1320 litres par quinzaine) d'ordures ménagères** est assujéti à la RS moyennant **0.06 € / litre** (délibération n°2023/25, depuis le 1^{er} avril 2023) ;
- La TEOM est déduite du montant dû jusqu'à la fin de l'exercice en cours ;
- Fréquence de collecte allant de 1 fois par quinzaine jusqu'à 3 fois par semaine (C0.5 à C3), selon les besoins ;

- Les volumes collectés par établissement étaient estimés à partir de comptages effectués sur quelques semaines par an, avec les résultats suivants :
 - Maximum collecté : 15 000 litres / semaine ;
 - Moyenne : Environ 2800 litres / semaine ;
 - Médiane : Environ 1 900 litres / semaine.
- Les établissements non assujettis à la TEOM (administrations, mairies etc.) n'étaient pas assujettis à la RS.
- La facturation est émise en fin d'année pour l'année écoulée.

A partir du 1^{er} janvier 2025 :

- 1) Application du **tarif de la levée de bac avec la TEOMI qui sera facturée sur la taxe foncière envoyée en 2026 pour l'année 2025** (comme pour tous les usagers)
- 2) Application d'un plafond maximum de collecte :
 - **A partir du 1^{er} juillet 2025** : limitation à 3 960 litres / collecte (6 x 660 litres) par semaine ;
 - **A partir du 1^{er} janvier 2026** : limitation à 2 640 litres / collecte (4 x 660 litres) par semaine.

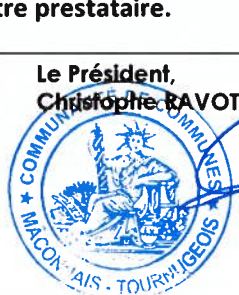
Les professionnels générant des volumes supérieurs devront solliciter un autre prestataire pour la collecte de leurs déchets excédentaires.

- 3) La collecte s'effectuera une fois par quinzaine en alternance bac de tri/bac d'ordures ménagères (C 0.5) comme pour les autres usagers.
Si toutefois le producteur de déchets souhaite une collecte supplémentaire :
 - Application d'un tarif transport de **60 € pour chaque collecte supplémentaire** (tarif défini à partir de la matrice des coûts applicable en année N sur les coûts de l'année N-1 qui sera réactualisé chaque année par délibération au Conseil Communautaire) ;
 - Pas plus d'une collecte par semaine (C1 max).
- 4) Les établissements qui n'étaient pas assujettis jusqu'à présent (administrations, mairies etc.) le seront :
 - Dès le 1^{er} Janvier 2025 ;
 - Par point de collecte ;
 - Ces établissements n'étant pas assujettis à la TEOMI, aucune part fixe ne sera appliquée.

➔ **Le Conseil Communautaire, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés de modifier les conditions d'application de la redevance spéciale auprès :**

- **DES COLLECTIVITES DONT LES BATIMENTS SE SITUENT SUR LA CCMT (écoles, cimetières, salle des fêtes, bibliothèques et autres ...) à compter du 1^{er} Janvier 2025 :**
 - l'application des tarifs de la levée de bac déterminés dans le cadre de la TEOMI comme suit :
 - Par point de collecte ;
 - Sans application d'une part fixe, ces établissements n'étant pas assujettis à la TEOMI,
 - l'application d'un tarif transport de 60 € pour chaque collecte supplémentaire d'ordures ménagères à celle réalisée par quinzaine en alternance dans la limite d'une collecte par semaine (C1 max),
 - **AUX ENTREPRISES SITUÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA CCMT :**
 - l'application à compter du 1^{er} Janvier 2025 d'un tarif transport de 60 € pour chaque collecte supplémentaire d'ordures ménagères à celle réalisée par quinzaine en alternance dans la limite d'une collecte par semaine (C1 max),
 - le **plafond maximum de collecte est fixé comme suit :**
 - **A partir du 1^{er} juillet 2025** : limitation à 3 960 litres / collecte (6 x 660 litres) par semaine ;
 - **A partir du 1^{er} janvier 2026** : limitation à 2 640 litres / collecte (4 x 660 litres) par semaine.
- Au-delà de ces volumes, la collecte ne peut plus être assimilée à celle des particuliers, de fait, elle devra être assurée par un autre prestataire.**

Fait et délibéré les an, mois et jour que ci-dessus.
Au Registre sont les signatures.
Pour extrait conforme



Le secrétaire de séance
Guy PERRET



COMMUNAUTE DE COMMUNES MACONNAIS-TOURNEUOIS
71700 TOURNUS (Saône et Loire)



SEANCE DU JEUDI 7 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le Jeudi 7 Novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communauté, dûment convoqués par le Président de la Communauté de Communes Mâconnais-Tourneuois se sont réunis à la salle communale de Saint Albain.

Date de convocation : 30 Octobre 2024

Présents : M. CHERVIER Jean-Pierre (Clessé), Mme CLEMENT Patricia (Fleurville), M. COLIN Gérard (Tournus), M. CURTIL Sébastien (Uchizy), Mme DREVET Marie-Thérèse (Montbellet), M. DUMONT Marc (Saint Albain), M. FARAMA Julien (Tournus), Mme GABRELLE Catherine (Royer), Mme GARDIN Prisca (Tournus), Mme HUSSON Marie-Claire (Montbellet), M. IOOS Xavier (Préty), M. JAILLET Stéphane (Saint Gengoux de Scissé), Mme LEFRONT Anne (Tournus), Mme MARTENS Anja (Tournus), M. PERRE Paul (Chardonnay), M. PERRET Guy (Plottes), M. PERRUSSET Henri (Farges les Mâcon), M. PETIT Gilles (Ozenay), M. PIN Jean-Paul (Tournus), Mme POTHIER Josette (La Truchère), M. PRECHEUR Bernard (Tournus), Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. RAGUET Patrice (Grevilly), M. RAVOT Christophe (Tournus), Mme SAINT HILARY Gaëlle (Tournus), Mme SIMOULIN Christine (Tournus), M. THIELLAND Gérard (Lacrost), M. VARIN René (Tournus), M. VEAU Bertrand (Tournus), M. VIROT Martin (La Chapelle sous Brancion) délégués titulaires.

Représentés : M. CHARPY PUGET Gilles (Cruzille) représenté par M.me RATTEZ Karine (Cruzille)

Excusés ayant donné pouvoir : M. DESROCHES Patrick (Viré) pouvoir à Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. MAIRE DU POSET Arnaud (Uchizy) pouvoir à M. CURTIL Sébastien (Uchizy), M. TALMEY Patrick (Martailly les Brancion) pouvoir à Mme CLEMENT Patricia (Fleurville)

Excusés : M. BACHELET Robert (Le Villars), M. DUMONT Christian (Clessé), M. GALEA Guy (Lugny), M. GOURLAND Philippe (Lugny), Mme PAGEAUD Line (Tournus)

Absents : M. CHARNAY Dominique (Burgy), M. SANGOY Marc (Bissy la Mâconnaise)

Secrétaire de séance : M. PERRET Guy (Plottes)

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Effectif légal du Conseil Communautaire : 41

Membres en exercice : 41

Conseillers présents ou représentés : 34

Votants : 34

OBJET VENTE DES PARCELLES AV 280-282-363-367 SUR LA ZONE D'ACTIVITE DES JONCS A TOURNUS

La communauté de communes et la Ville de Tournus ont fait appel à une agence immobilière spécialisée dans l'immobilier et le foncier d'entreprises, Century 21 pour commercialiser différentes parcelles localisées sur la ZA des Joncs. Un mandat de vente sans exclusivité a été signé le 5 Février 2024.

Century 21 a transmis à la CCMT une offre d'achat faite par la société JPM Diffusion, qui souhaite acquérir les parcelles AV 280-282-363-367 d'une superficie de 3 494 m² au prix de 82 174 € non viabilisé. Cette offre est valable jusqu'au 31 Décembre 2024.

Fondée en 2000, JPM diffusion est spécialisée dans la vente-conseil de machines à bois ainsi que la maintenance et dépannage. Localisée en Isère, JPM Diffusion souhaite développer son activité en Bourgogne du Sud, et acquérir un terrain afin d'y construire un bâtiment industriel d'une superficie de 1 200m² qui comporterait :

- Un magasin (show-room) de vente de machines destinées au travail du bois et dérivés.
- Un atelier de réparation et remise en état de machines à bois d'occasion.

Ce projet nécessitera l'embauche de 4 personnes dès le démarrage de l'activité.

La Commune de Tournus a validé par délibération du 15 Octobre la vente des parcelles AV 280- 282- 363- 367 de la Zone d'Activité des Joncs située à Tournus à la Communauté de Communes. Les émoluments du notaire sont à la charge de l'acquéreur (dans le cas d'un transfert de biens entre Communes et Communauté de Communes, l'article 1042 A du code général des impôts prévoit un régime dérogatoire exonérant le transfert de toute imposition).

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le



ID : 071-200069698-20241107-ERD962024-DE

→ **Le Conseil Communautaire, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés de**

- **valider la vente la vente des parcelles AV 280- 282- 363- 367 sur la ZA des Joncs d'une superficie totale de 3 494 m2 à la société JPM Diffusion représentée par Monsieur Michael Pernette ou toute personne morale qui se substituerait, au prix 82 174 € TTC non viabilisée décomposé de la façon suivante :**
 - **73 374 euros net vendeur sans TVA**
 - **8 800 euros TTC correspondant aux honoraires de l'agence Century 21.**
- **donner pouvoir au Président avec faculté de se substituer tout membre du Conseil de la Communauté, pour signer tout acte notarié et plus généralement faire le nécessaire.**

Fait et délibéré les an, mois et jour que ci-dessus.
Au Registre sont les signatures.
Pour extrait conforme

**Le Président,
Christophe RAVOT**

**Le secrétaire de séance
Guy PERRET**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MACONNAIS-TOURNUGEOIS
71700 TOURNUS (Saône et Loire)

SEANCE DU JEUDI 7 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le Jeudi 7 Novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communauté dûment convoqués par le Président de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois se sont réunis dans la salle communale de Saint Albain.

Date de convocation : 30 Octobre 2024

Présents : M. CHERVIER Jean-Pierre (Clessé), Mme CLEMENT Patricia (Fleurville), M. COLIN Gérard (Tournus), M. CURTIL Sébastien (Uchizy), Mme DREVET Marie-Thérèse (Montbellet), M. DUMONT Marc (Saint Albain), M. FARAMA Julien (Tournus), Mme GABRELLE Catherine (Royer), Mme GARDIN Prisca (Tournus), Mme HUSSON Marie-Claire (Montbellet), M. IOOS Xavier (Préty), M. JAILLET Stéphane (Saint Gengoux de Scissé), Mme LEFRONT Anne (Tournus), Mme MARTENS Anja (Tournus), M. PERRE Paul (Chardonnay), M. PERRET Guy (Plottes), M. PERRUSSET Henri (Farges les Mâcon), M. PETIT Gilles (Ozenay), M. PIN Jean-Paul (Tournus), Mme POTHIER Josette (La Truchère), M. PRECHEUR Bernard (Tournus), Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. RAGUET Patrice (Grevilly), M. RAVOT Christophe (Tournus), Mme SAINT HILARY Gaëlle (Tournus), Mme SIMOULIN Christine (Tournus), M. THIELLAND Gérard (Lacrost), M. VARIN René (Tournus), M. VEAU Bertrand (Tournus), M. VIROT Martin (La Chapelle sous Brancion) délégués titulaires.

Représentés : M. CHARPY PUGET Gilles (Cruzille) représenté par M.me RATTEZ Karine (Cruzille)

Excusés ayant donné pouvoir : M. DESROCHES Patrick (Viré) pouvoir à Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. MAIRE DU POSET Arnaud (Uchizy) pouvoir à M. CURTIL Sébastien (Uchizy), M. TALMEY Patrick (Martailly les Brancion) pouvoir à Mme CLEMENT Patricia (Fleurville)

Excusés : M. BACHELET Robert (Le Villars), M. DUMONT Christian (Clessé), M. GALEA Guy (Lugny), M. GOURLAND Philippe (Lugny), Mme PAGEAUD Line (Tournus)

Absents : M. CHARNAY Dominique (Burgy), M. SANGOY Marc (Bissy la Mâconnaise)

Secrétaire de séance : M. PERRET Guy (Plottes)

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Effectif légal du Conseil Communautaire : 41

Membres en exercice : 41

Conseillers présents ou représentés : 34

Votants : 34

OBJET : ZONE D'ACTIVITE DU PAS FLEURY : CONCESSION D'AMENAGEMENT ENTRE LA SEMA ET LA CCMT - COMPTE-RENDU D'ACTIVITE A LA COLLECTIVITE LOCALE ANNEE 2023

Dans le cadre de la concession d'aménagement qui a été signée entre la CCMT et la SEMA pour l'aménagement du site de la ZA du Pas Fleury, un compte rendu financier annuel doit être soumis à l'examen de l'assemblée délibérante de la collectivité concédante pendant la durée de la convention,

Ce document que doit produire la SEMA, est appelé « CRACL », Compte Rendu d'Activités à la Collectivité Locale, et doit porter sur une information claire et précise sur l'exécution de la convention et sur le déroulement de l'opération concédée.

→ Le Conseil Communautaire prend connaissance et DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés de valider le compte-rendu d'activité 2023 relatif à la concession d'aménagement entre la SEMA et la Communauté de Communes.

Fait et délibéré les an, mois et jour que ci-dessus.

Au Registre sont les signatures.

Pour extrait conforme

Le Président,
Christophe RAVOT

Le secrétaire de séance
Guy PERRET



Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le 18.11.24

ID : 071-200069698-20241107-ERD972024-DE



ZAE DU PAS FLEURY



CRAC au 31 décembre 2023



PIÈCES DU DOSSIER

SOMMAIRE

I - RAPPORT D'ACTIVITÉ.....	3
I.1 SITUATION ADMINISTRATIVE	4
I.1.1 Concession	4
I.1.2 Procédures administratives.....	4
I.2 ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'OPÉRATION EN 2023	5
I.2.1 Acquisitions	5
I.2.2 Etudes réalisées	5
I.2.3 Travaux réalisés.....	5
I.2.4 Cessions réalisées	5
I.2.5 Dépenses réalisées.....	5
I.3 AVANCEMENT PREVISIONNEL DE L'OPÉRATION EN 2024.....	5
I.3.1 Acquisitions à réaliser en 2024.....	5
I.3.2 Etudes à réaliser en 2024	6
I.3.3 Travaux à réaliser en 2024	6
I.3.4 Cessions à réaliser en 2024	6
I.4 FINANCEMENT DE L'OPÉRATION	6
I.4.1 Subventions.....	6
I.4.2 Emprunts.....	6
I.4.3 Avances	6
I.4.4 Participations	7
I.4.5 Bilan financier prévisionnel actualisé de l'opération	7
II- BILAN FINANCIER ET PLAN DE TRESORERIE PREVISIONNEL	8
ANNEXE.....	10
ANNEXE 1 - PLAN DE L'OPERATION	11

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le



ID : 071-200069698-20241107-ERD972024-DE

I - RAPPORT D'ACTIVITÉ

I.1 SITUATION ADMINISTRATIVE

I.1.1 Concession

L'article L300-5 du code de l'urbanisme prévoit que le concessionnaire doit fournir chaque année un compte rendu financier comportant notamment en annexe :

- a) *Le bilan prévisionnel actualisé des activités, objet de la concession, faisant apparaître, d'une part, l'état des réalisations en recettes et en dépenses et, d'autre part, l'estimation des recettes et dépenses restant à réaliser ;*
- b) *Le plan de trésorerie actualisé faisant apparaître l'échéancier des recettes et des dépenses de l'opération ;*
- c) *Un tableau des acquisitions et cessions immobilières réalisées pendant la durée de l'exercice.*

Le projet d'aménagement nommé « ZA du Pas Fleury » s'inscrit dans le cadre de la politique de développement économique de la communauté de communes, validé par une délibération prise par le Conseil Communautaire en date du 21 octobre 2021, modifié en date du 20 octobre 2022, afin de réhabiliter, restructurer l'ancien site industriel dénommée « Le Pas Fleury » situé sur la commune de Tournus.

Ce projet représente un site d'intérêt local, destiné à aménager de l'ordre de 3 100 m² de bâti et 6 000 m² de terrains fonciers dont la commercialisation sera orientée vers les activités tertiaires mais aussi artisanales, génératrices d'emplois. Le site se développe sur des terrains occupés aujourd'hui, essentiellement par des bâtiments vétustes et vacants hormis la partie sud où se trouvent localisés le siège de la CCMT et Pole Emploi.

Une étude de faisabilité pour l'aménagement global de cette zone a été menée entre 2020 et 2021 englobant l'assiette foncière de la concession. Les objectifs affichés en terme de développement économique sont de répondre favorablement aux entreprises désireuses de s'implanter ou de se développer sur leur territoire.

Ainsi, la future zone d'activités proposera :

- Des bâtiments rénovés destinés à la vente
- Des parcelles cessibles
- Des espaces publics et de mobilités douces pour un cadre d'accueil

optimal.

La CCMT a désigné la SEMA Mâconnais Val de Saône Bourgogne du Sud aménageur de la ZAE du Pas Fleury lors du conseil communautaire du 13 avril 2023. La concession d'aménagement a été conclue le 21 juin 2023 pour une durée de 5 ans, soit une fin de concession au 21 juin 2028.

I.1.2 Procédures administratives

Sans Objet



I.2 ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'OPÉRATION EN 2023

I.2.1 Acquisitions

Il n'y a pas eu d'acquisition foncière en 2023.

I.2.2 Etudes réalisées

Une consultation a été lancée en juin 2023 pour la maîtrise d'œuvre des travaux de désamiantage, curage et démolition des bâtiments C et D. Le marché a été notifié à un groupement de maîtrise d'œuvre représenté par le cabinet RBC architecture de Mâcon le 29/08/2023.

2023 a vu le démarrage des études pour le désamiantage, curage et démolition des bâtiments C et D.

Les diagnostics amiantes et plombs avant travaux ont été réalisés sur les bâtiments C et D.

Les études ont démarré à la suite et ont permis d'établir un diagnostic architectural et technique en novembre 2023.

I.2.3 Travaux réalisés

Il n'y a pas eu de travaux réalisés dans le cadre de la concession en 2023.

Pour rappel, les travaux d'aménagement d'un parking devant la salle des fêtes de Tournus ont été réalisés en parallèle dans le cadre d'un mandat entre la CCMT et la SEMA71 (travaux hors périmètre d'intervention). Ce parking ne sera donc pas inclus dans la concession car il est terminé.

I.2.4 Cessions réalisées

Il n'y a pas eu de cession réalisée.

I.2.5 Dépenses réalisées

Le montant total des dépenses effectuées a été de 23 794 € en 2023 (essentiellement études et frais de gestion).

I.3 AVANCEMENT PREVISIONNEL DE L'OPÉRATION EN 2024

I.3.1 Acquisitions à réaliser en 2024

La procédure d'acquisition par la SEMA71 des terrains et bâtiments du périmètre de la concession est prévue en 2024 (auprès de la Communauté de Communes)

Il s'agit d'acquérir dans le périmètre de la concession, les terrains et les bâtiments C et D (repérage des bâtiments en annexe)

Le bâtiment C sera acquis en partie : les parties louées restent propriété de la CCMT. Un géomètre a été missionné pour procéder à la division en volume.

I.3.2 Etudes à réaliser en 2024

En 2024 et début 2025, il est prévu la réalisation d'études de :

- Maîtrise d'œuvre de voiries et réseaux divers autour des bâtiments C et D,
- Maîtrise d'œuvre de restructuration des bâtiments C et D.
- Etude de faisabilité pour l'équipement en panneaux photovoltaïques des bâtiments C et D.

I.3.3 Travaux à réaliser en 2024

En 2024 il est prévu la réalisation de déconstruction, curage et remploi des bâtiments C et D.

I.3.4 Cessions à réaliser en 2024

Il n'est pas prévu de cession en 2024.

I.4 FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

I.4.1 Subventions

Des subventions ont été obtenues ou sont en cours par la CCMT :

- o 220 628 € (fonds friches) convention signée le 05/08/2022
- o 414 644 € (DETR 2023) convention signée le 27/12/2023
- o 250 000 € (Conseil départemental) convention en cours.

Une subvention a été obtenue par la SEMA 71 :

- o 587 872€ (Fonds vert) convention signée le 16/12/2023

Après obtention des différentes subventions les modalités d'affectation à la concession seront revues.

D'autres subventions (CEE : Certificats d'Economies d'Energies : compensation de certaines entreprises lorsque certains travaux d'économie d'énergie sont réalisés) seront sollicitées.

Le bilan prévisionnel est basé sur un montant de 820 628 € de subvention identique à celui du traité de concession. Ce montant sera actualisé lors du prochain CRAC lorsque la totalité des subventions seront connues.

I.4.2 Emprunts

Un prêt de 350 000 € est envisagé. Le processus de négociation avec les établissements bancaires sera lancé en temps utile.

I.4.3 Avances

La SEMA a mobilisé une avance de 700 000 € en 2023 auprès de la CCMT. Cette avance, qui a fait l'objet d'une convention, est à rembourser au plus tard le 30 avril 2028.

I.4.4 Participations

Au 31/12/2023, la SEMA a encaissé une participation numéraire cumulée de la CCMT de 250 000 €. Cette participation a été perçue en 2023.

Conformément au traité de concession, les demandes de participations financières (pour un total de 838 872 €) se répartissent de la manière suivante :

- 250 000 € en 2024
- 250 000 € en 2025
- 88 872 € en 2026

Une participation en nature par l'apport du foncier est prévue en 2024 (estimée à 529 930 €).

I.4.5 Bilan financier prévisionnel actualisé de l'opération

Le bilan actualisé de l'opération est conforme au bilan initial.

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le



ID : 071-200069698-20241107-ERD972024-DE

II- BILAN FINANCIER et PLAN DE TRESORERIE PREVISIONNEL



Opération 137 ZA du Pas Fleury à Tournus
Bilan CRAC au 31/12/2023 en €HT

	Bilan Initial	2023 Année	Réalisé Total	Prévisionnel					
				2024			2025 Année	Au déta	Bilan Nouveau
				Jan-Juin	Jul-Dec	Année			
DEPENSES	4 461 680	23 794	23 794	53 225	658 430	711 655	1 279 700	2 445 876	4 461 025
10 ACQUISITIONS	529 930	0	0	0	529 930	529 930	0	0	529 930
20 ETUDES PREALABLES / FRAIS PRELIMINAIRES	150 000	7 501	7 501	20 000	20 000	40 000	60 000	42 743	150 244
30 TRAVAUX	3 169 746	0	0	10 000	80 000	90 000	1 040 000	2 038 000	3 168 000
40 HONORAIRES TECHNIQUES	375 000	3 100	3 100	11 225	16 500	27 725	125 700	208 500	365 025
50 ASSURANCES	0	0	0	0	0	0	0	0	0
60 FRAIS DE COMMERCIALISATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70 FRAIS DIVERS	0	680	680	0	0	0	0	0	680
80 FRAIS FINANCIERS	16 000	142	142	0	0	0	5 000	11 000	16 142
90 FRAIS DE GESTION	221 004	12 371	12 371	12 000	12 000	24 000	49 000	145 633	231 004
RECETTES	4 461 680	250 000	250 000	0	779 930	779 930	500 000	2 932 000	4 461 930
10 CESSIONS	2 272 250	0	0	0	0	0	0	2 272 500	2 272 500
20 PARTICIPATIONS	1 368 802	250 000	250 000	0	779 930	779 930	250 000	88 872	1 368 802
<i>Dont participation en numéraire</i>	838 872	250 000			250 000	250 000	250 000	88 872	838 872
<i>Dont participation en nature</i>	529 930				529 930	529 930			529 930
30 SUBVENTIONS	820 628	0	0	0	0	0	250 000	570 628	820 628
40 Remboursements préfinancement									
50 PRODUITS									
FINANCEMENT									
AMORTISSEMENTS									
10 EMPRUNTS									
20 AVANCE								700 000	700 000
30 TVA									
MOBILISATIONS		700 000	700 000					700 000	700 000
10 EMPRUNTS									
20 AVANCE		700 000	700 000						
30 TVA									
TRESORERIE			926 206						905

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le



ID : 071-200069698-20241107-ERD972024-DE

ANNEXE

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

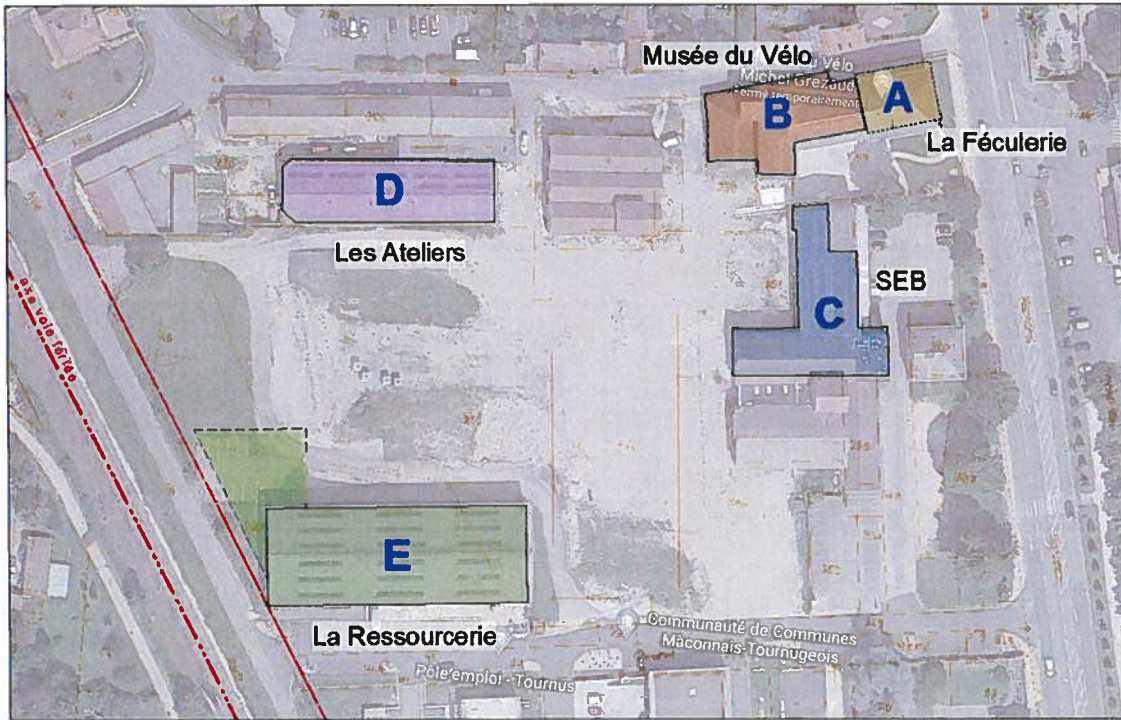
Publié le



ID : 071-200069698-20241107-ERD972024-DE

Annexe 1 - Plan de l'opération

Repérage des bâtiments



Périmètre



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MACONNAIS-TOURNUGEOIS
71700 TOURNUS (Saône et Loire)

SEANCE DU JEUDI 7 NOVEMBRE 2024



L'an deux mille vingt-quatre, le Jeudi 7 Novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois, dûment convoqués par le Président de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois se sont réunis à la salle communale de Saint Albain.

Date de convocation : 30 Octobre 2024

Présents : M. CHERVIER Jean-Pierre (Clessé), Mme CLEMENT Patricia (Fleurville), M. COLIN Gérard (Tournus), M. CURTIL Sébastien (Uchizy), Mme DREVET Marie-Thérèse (Montbellet), M. DUMONT Marc (Saint Albain), M. FARAMA Julien (Tournus), Mme GABRELLE Catherine (Royer), Mme GARDIN Prisca (Tournus), Mme HUSSON Marie-Claire (Montbellet), M. IOOS Xavier (Préty), M. JAILLET Stéphane (Saint Gengoux de Scissé), Mme LEFRONT Anne (Tournus), Mme MARTENS Anja (Tournus), M. PERRE Paul (Chardonnay), M. PERRET Guy (Plottes), M. PERRUSSET Henri (Farges les Mâcon), M. PETIT Gilles (Ozenay), M. PIN Jean-Paul (Tournus), Mme POTHIER Josette (La Truchère), M. PRECHEUR Bernard (Tournus), Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. RAGUET Patrice (Grevilly), M. RAVOT Christophe (Tournus), Mme SAINT HILARY Gaëlle (Tournus), Mme SIMOULIN Christine (Tournus), M. THIELLAND Gérard (Lacrost), M. VARIN René (Tournus), M. VEAU Bertrand (Tournus), M. VIROT Martin (La Chapelle sous Brancion) délégués titulaires.

Représentés : M. CHARPY PUGET Gilles (Cruzille) représenté par M.me RATTEZ Karine (Cruzille)

Excusés ayant donné pouvoir : M. DESROCHES Patrick (Viré) pouvoir à Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. MAIRE DU POSET Amaud (Uchizy) pouvoir à M. CURTIL Sébastien (Uchizy), M. TALMEY Patrick (Martailly les Brancion) pouvoir à Mme CLEMENT Patricia (Fleurville)

Excusés : M. BACHELET Robert (Le Villars), M. DUMONT Christian (Clessé), M. GALEA Guy (Lugny), M. GOURLAND Philippe (Lugny), Mme PAGEAUD Line (Tournus)

Absents : M. CHARNAY Dominique (Burgy), M. SANGOY Marc (Bissy la Mâconnaise)

Secrétaire de séance : M. PERRET Guy (Plottes)

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Effectif légal du Conseil Communautaire : 41

Membres en exercice : 41

Conseillers présents ou représentés : 34

Votants : 34

OBJET : MODIFICATION DU PERIMETRE DE L'ASSIETTE FONCIERE DE LA CONCESSION DANS LE CADRE DU TRANSFERT DE PROPRIETE PAR APPORT EN NATURE A LA SEMA

Par délibération du 25 Octobre 2021, la CCMT décidait d'engager une procédure de concession d'aménagement avec transfert de risque pour la réalisation de l'opération de réaménagement de la zone d'activité du Pas Fleury.

Par délibération du 14 Avril 2023, le conseil communautaire de la CCMT désignait l'entreprise SEMA 71 comme concessionnaire d'aménagement du service public et lui confiait à ses risques et périls et dans le respect de la réglementation en vigueur la réalisation des opérations de réaménagement pour la réhabilitation.

Le 21 Juin 2023, un contrat de concession était signé entre la SEMA 71 et la Communauté de Communes Mâconnais Tournugeois. Le concessionnaire d'aménagement a pour obligation :

- d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux, terrains, bâtiments et équipements concourant à l'opération prévue dans la concession, ainsi que la réalisation des études et de toutes missions nécessaires à leur exécution. Les travaux concernent 2 bâtiments : bâtiment C dit « arrière seb » et bâtiment D dit « metroz »
- de procéder à la vente, à la location ou à la concession des biens immobiliers situés à l'intérieur du périmètre de la concession.

Le contrat de concession est conclu pour une durée de 5 ans avec une date d'échéance au 30 Avril 2028. Les parcelles : AP69, 189, 330, 352, 351et 355 constituent le périmètre de la concession. Ces parcelles sont aujourd'hui propriété de la communauté de communes.

Il est nécessaire de procéder à une division en volumes du bâtiment localisé sur la parcelle A355 afin de détacher les entités commerciales localisées au rez de chaussée (magasin Seb et Itala) ou installations techniques du reste du bâtiment constitué de plateaux à aménager.

La parcelle A 355 est ainsi nouvellement cadastrée en parcelle AP 360 et d'une superficie de 9ares 33 et AP 361 d'une superficie de 10 ares 17 et AP 362 d'une superficie de 10ares 23.

La CCMT a procédé à une première phase de travaux pour aménager des parkings et reprendre les réseaux primaires. Cette première phase est aujourd'hui achevée et se concentrait sur une partie du périmètre de la concession. Aussi, il convient réactualiser le périmètre de l'assiette foncière qui va être cédé à la SEMA pour réaliser la réhabilitation des bâtiments Arrière Seb et Metroz.

Pour cela, des modifications sont à apporter au niveau du cadastre concernant les parcelles suivantes : AP69, AP 292, AP 351, AP 352, AP 362.

Le nouveau périmètre de la concession sera donc constitué des parcelles suivantes :

Parcelle AP 363 : 12 ares et 49 centiares

Parcelle AP 366: 3 ares et 55 centiares

Parcelle AP 369 : 49 ares et 23 centiares

Parcelle AP 368: 8 ares et 99 centiares

Parcelle AP 371: 7 ares et 95 centiares

Parcelle AP 360 : 9 ares et 33 centiares

Parcelle AP 361 : 10 ares et 17 centiares

Parcelle AP 189 : 8 ares et 76 centiares

Parcelle AP 330 : 3 ares et 94 centiares

Comme spécifié à l'article 5B du contrat de concession, il convient de procéder à la cession des parcelles à la SEMA pour la réalisation de l'opération de réhabilitation. Ces parcelles, feront l'objet d'un acte de transfert de propriété par apport en nature en application de l'article L.300-5 du Code de l'Urbanisme à l'euro symbolique par la CCMT à la SEMA 71. Ces dernières seront rétrocédées à la communauté de communes une fois le contrat de concession arrivé à terme.

→ Le Conseil Communautaire DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés de :

- se prononcer sur l'accord du transfert de propriété des parcelles inscrites dans le nouveau périmètre de la concession par apport en nature en application de l'article L.300-5 du Code de l'Urbanisme à l'euro symbolique par la CCMT à la SEMA 71
- donner pouvoir au président pour signer l'acte de transfert de propriété par apport en nature en application de l'article L.300-5 du Code de l'Urbanisme à l'euro symbolique au profit de la SEMA 71 et tout document afférent.
- donner pouvoir au président pour signer tout document relatif à l'état descriptif de division en volumes du bâtiment AP 360
- donner pouvoir au président pour signer tout document modificatif du parcellaire cadastral concernant les parcelles AP-69-292-351-352-362-355 figurant dans le contrat de concession sous seing privé du 21 Juin 2023
- Donner pouvoir au président pour signer tout document relatif à la modification du périmètre concerné.

Fait et délibéré les an, mois et jour que ci-dessus.
Au Registre sont les signatures.
Pour extrait conforme

Le Président,
Christophe RAYOT

Le secrétaire de séance
Guy PERRET



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MACONNAIS-TOURNUGEOIS
71700 TOURNUS (Saône et Loire)



SEANCE DU JEUDI 7 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le Jeudi 7 Novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communauté, dûment convoqués par le Président de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois se sont réunis à la salle communale de Saint Albain.

Date de convocation : 30 Octobre 2024

Présents : M. CHERVIER Jean-Pierre (Clessé), Mme CLEMENT Patricia (Fleurville), M. COLIN Gérard (Tournus), M. CURTIL Sébastien (Uchizy), Mme DREVET Marie-Thérèse (Montbellet), M. DUMONT Marc (Saint Albain), M. FARAMA Julien (Tournus), Mme GABRELLE Catherine (Royer), Mme GARDIN Prisca (Tournus), Mme HUSSON Marie-Claire (Montbellet), M. IOOS Xavier (Préty), M. JAILLET Stéphane (Saint Gengoux de Scissé), Mme LEFRONT Anne (Tournus), Mme MARTENS Anja (Tournus), M. PERRE Paul (Chardonnay), M. PERRET Guy (Plottes), M. PERRUSSET Henri (Farges les Mâcon), M. PETIT Gilles (Ozenay), M. PIN Jean-Paul (Tournus), Mme POTHIER Josette (La Truchère), M. PRECHEUR Bernard (Tournus), Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. RAGUET Patrice (Grevilly), M. RAVOT Christophe (Tournus), Mme SAINT HILARY Gaëlle (Tournus), Mme SIMOULIN Christine (Tournus), M. THIELLAND Gérard (Lacrost), M. VARIN René (Tournus), M. VEAU Bertrand (Tournus), M. VIROT Martin (La Chapelle sous Brancion) délégués titulaires.

Représentés : M. CHARPY PUGET Gilles (Cruzille) représenté par M.me RATTEZ Karine (Cruzille)

Excusés ayant donné pouvoir : M. DESROCHES Patrick (Viré) pouvoir à Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. MAIRE DU POSET Arnaud (Uchizy) pouvoir à M. CURTIL Sébastien (Uchizy), M. TALMEY Patrick (Martailly les Brancion) pouvoir à Mme CLEMENT Patricia (Fleurville)

Excusés : M. BACHELET Robert (Le Villars), M. DUMONT Christian (Clessé), M. GALEA Guy (Lugny), M. GOURLAND Philippe (Lugny), Mme PAGEAUD Line (Tournus)

Absents : M. CHARNAY Dominique (Burgy), M. SANGOY Marc (Bissy la Mâconnaise)

Secrétaire de séance : M. PERRET Guy (Plottes)

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Effectif légal du Conseil Communautaire : 41

Membres en exercice : 41

Conseillers présents ou représentés : 34

Votants : 34

OBJET : DEMANDE DE CREATION D'UN TERRAIN MULTISPORT A FARGES LES MACON

La Commune de Farges les Mâcon a sollicité par courrier la transformation de leur terrain actuel de basket en un terrain multisport.

La Commune est actuellement dotée d'une tour à escalader datant de 2013, elle souhaiterait créer un second lieu de divertissement attractif et sportif sur le site où sont actuellement implantés deux paniers de basket. La Commune compte à ce jour 48 enfants de moins de 18 ans.

Afin de garantir la sécurité du site et préserver la tranquillité des habitations voisines, le Maire souhaiterait que ce terrain soit bordé par des pare-ballons eu égard à l'emplacement du terrain envisagé. Ce site se situe en bordure de route et à proximité d'habitations.

Il demande également que le revêtement du terrain soit réalisé en enrobé compte-tenu de la présence d'arbres à proximité (racines, feuilles).

Plusieurs devis ont été réalisés, les coûts varient entre 49 009.10 € HT et 64 666.66 € HT pour des équipements comprenant toutes les options demandées (pare-ballons et revêtement en enrobé).

Une variante a été devisée : fourniture du terrain avec un sol en enrobé mais sans la pose de pare-ballons, cette proposition d'élève à 39 997.70 € HT.

Réunie le 24 Septembre 2024, la commission « Tourisme, attractivité du territoire, sport et loisirs » a émis un avis favorable pour la proposition à 39 997.70 € HT. Ce choix est motivé par le fait que le seuil des 40 000 € HT permet de rester dans une enveloppe cohérente par rapport au nombre d'habitant de la commune et d'éviter le recours à une procédure d'appel d'offres dématérialisée qui pourrait faire augmenter les coûts et allonger le délai de réalisation de l'opération.

La commission a également fait remarquer que la commune d'Uchizy limitrophe à celle de Farges les Mâcon dispose d'un tel équipement.

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID : 071-200069698-20241107-ERD992024-DE



Un vote à main levée est opéré :

- 18 voix pour entériner la proposition de la création d'un terrain multisport avec la réalisation d'un sol en enrobé mais sans pare-ballon pour un montant de 39 997.70 € HT,
- 16 voix pour le lancement d'une procédure d'appel d'offres pour la réalisation d'un terrain multisport avec un sol en enrobé et des pare-ballons.

→ Le Conseil Communautaire DECIDE à la majorité des membres présents et représentés

- d'entériner la proposition de la commission : validation du devis de l'entreprise Technigazon située à Guéreins (01090) pour la création d'un terrain multisport avec la réalisation d'un sol en enrobé pour un montant de 39 997.70 € HT soit 47 997.24 € ,
- d'autoriser sous réserve d'une délibération concordante de la Commune de Farges les Mâcon, le Président à signer le devis correspondant.

Fait et délibéré les an, mois et jour que ci-dessus.
Au Registre sont les signatures.
Pour extrait conforme

Le Président,
Christophe RAVOT

Le secrétaire de séance
Guy PERRET

